



**RAPPORT ANNUEL
2022-2023**





Cette publication a été réalisée par Télé-Québec en collaboration avec la Vice-présidence des communications, de l'image de marque et des affaires gouvernementales.

Une version de ce document est accessible en ligne.

Siège social

905, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9
Tél. : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec
LinkedIn : tele-quebec
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2023
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-94964-0
ISBN (version PDF) : 978-2-550-94966-4
ISSN : 1485-8835

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

Photos du couvert et du dos : Phillip Graybill / Ljupco / Getty Images

TABLE DES MATIÈRES

2	Lettre au ministre de la Culture et des Communications
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	Message de la présidente-directrice générale
7	RAPPORT D'ACTIVITÉ
45	Aperçu 2023-2024
46	Écosystème de Télé-Québec
48	Prix remportés
50	ÉTATS FINANCIERS
51	Rapport de la direction
52	Rapport de l'auditeur indépendant
55	État des résultats et du déficit cumulé
56	État de la situation financière
57	État de la variation de la dette nette
58	État des flux de trésorerie
59	Notes complémentaires
69	ANNEXES A
70	Utilisations des ressources informationnelles
71	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
72	Politique de financement des services publics
72	Divulgence d'actes répréhensibles
72	Accès à l'égalité en emploi
73	Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2022-2023
81	Gouvernance des sociétés d'État
89	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
90	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
91	Bilan des réalisations 2022-2023 à l'égard des personnes handicapées
95	Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027
100	La littérature sous les feux des projecteurs à Télé-Québec
103	ANNEXES B
104	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
109	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2022-2023, ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- > de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- > de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et des documents tels que des DVD, des livres et des sites Web;
- > de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- > de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement à la suite de consultations d'organismes que le ministre de la Culture et des Communications considère comme représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société.

Au 31 mars 2023, les membres du conseil d'administration étaient les suivants :



Francine Cléroux
Présidente du conseil
Sainte-Anne-des-Lacs



Marie Collin
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec
Lachine



Vanessa Cherenfant
Membre du comité des ressources humaines
Vice-présidente Lead Affaires
Cossette
Montréal



France Desharnais
Membre du comité d'audit
Bromont



Nathalie Dorval
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Administratrice de sociétés
Services Conseils Nathalie Dorval Consulting
Sainte-Anne-des-Lacs



Vincent Godcharles
Président du comité d'audit
Président et chef de la direction financière
Logient
Montréal



Vincent Leduc
Président du comité de gouvernance et d'éthique
Montréal



Jérémie Monderie-Larouche
Membre du comité de gouvernance et d'éthique
Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda



Amilie Parent-Crevier
Membre du comité d'audit
Présidente
Showcare Event Solutions
Brossard



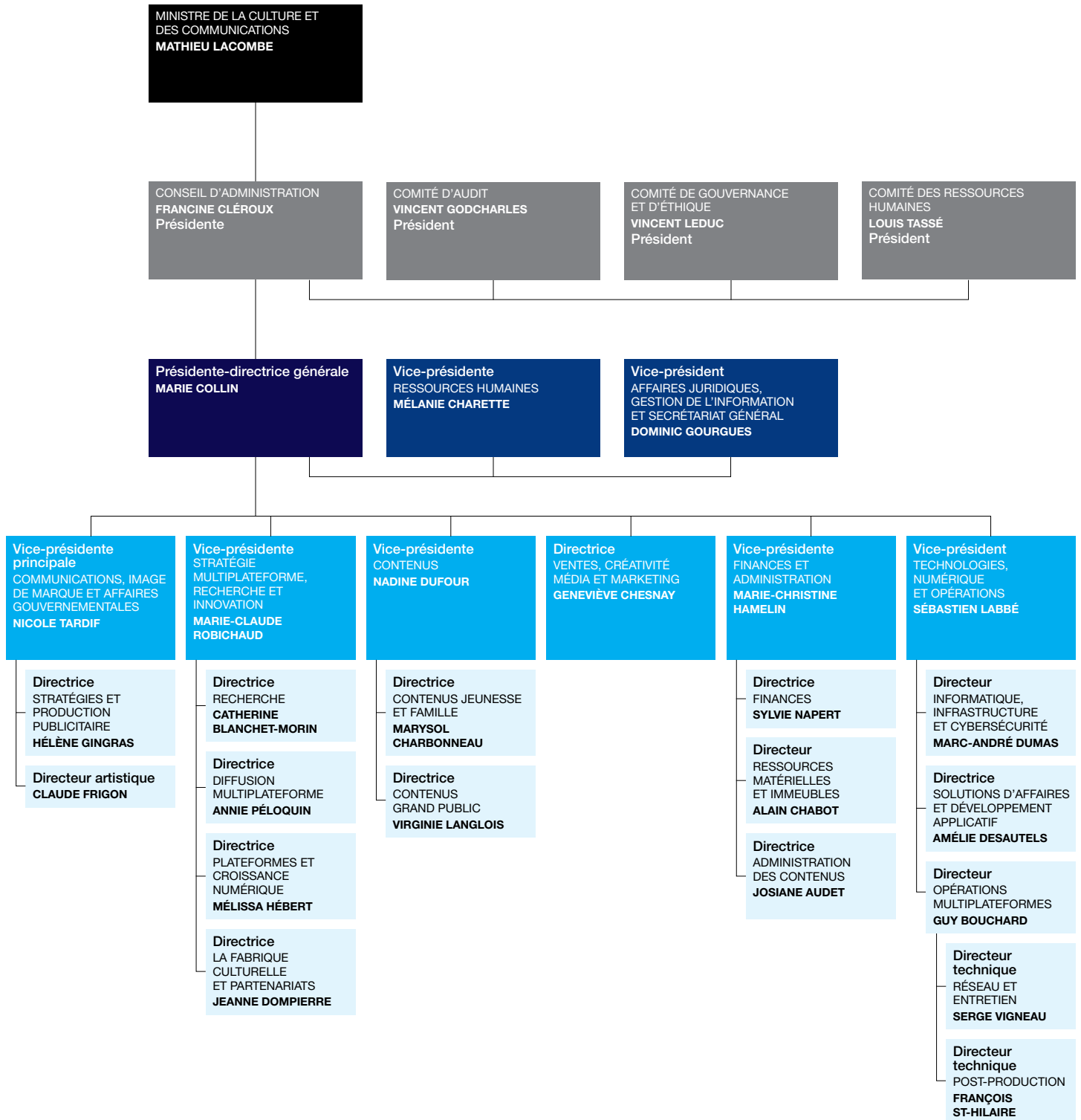
Myriam Sahi
Membre du comité des ressources humaines
Avocate
Ménard Martin Avocats
Montréal



Louis Tassé
Président du comité des ressources humaines
Conseiller sénior
André Filion & Associés
Montréal

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2023



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chaque année, à l'approche de la rentrée, un mélange de fébrilité et de fierté anime tout Télé-Québec à la perspective de dévoiler notre nouvelle programmation au public québécois. Commence ainsi une autre année à accompagner le public québécois au quotidien, à offrir aux familles le meilleur de ce qui se fait en télévision jeunesse, à outiller les Québécois et Québécoises pour en faire des citoyens et des citoyennes avertis, à mettre en valeur la diversité et la force de notre langue, et à rendre accessible au plus grand nombre la culture à travers des contenus qui parlent de qui nous sommes.

Quand vient le temps des bilans, au printemps, nous pouvons regarder ce que nous avons accompli durant l'année et en ressortir plus riches des connaissances acquises, plus aptes à répondre aux attentes et aux besoins de notre public, et surtout, plus avides que jamais de relever tous les défis placés sur notre route.

Avec le soutien d'un gouvernement qui reconnaît le rôle essentiel joué par un média public éducatif comme Télé-Québec, nous avons parcouru bien du chemin en 2022-2023, au sortir d'une pandémie mondiale qui a bouleversé non seulement nos habitudes de consommation, mais notre connexion aux autres. C'est avec en tête la volonté de créer des points communs, des occasions de partage et de rencontre, que nos équipes ont continué à faire ce qu'elles font de mieux : nous faire vibrer collectivement.

Les défis sont immenses, pour le milieu audiovisuel québécois, face à une compétition internationale inégalée. Une masse de contenus, très souvent dans une autre langue que le français, sollicite constamment nos jeunes sur tous les écrans de leur environnement. Nous avons donc une responsabilité commune, si nous souhaitons préserver notre culture et notre langue, et cultiver l'attachement des jeunes envers celles-ci, en multipliant les actions à leur intention et à celle de leurs parents. Télé-Québec a la conviction profonde qu'elle doit avoir les moyens de contribuer à cette mission. Nous sommes à un moment crucial pour que notre offre audiovisuelle ait des répercussions déterminantes sur la culture d'ici. Et Télé-Québec répond présente.

Nous avons rassemblé en ces pages les événements et actions qui ont marqué notre année 2022-2023, à Télé-Québec, pour mieux rendre compte de la grande portée de nos projets, de nos partenariats et collaborations et de notre capacité à nous dépasser.

Et nous avons constaté une fois encore que les Québécois et les Québécoises reconnaissent nos efforts et l'unicité de notre offre. Ils le manifestent quotidiennement par leurs interactions avec Télé-Québec et ses contenus, sur toutes ses plateformes.

A handwritten signature in black ink that reads "Marie Collin". The signature is fluid and cursive.

Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

TÉLÉ-QUÉBEC EN MARCHÉ VERS 2030

En 2022-2023, nous avons effectué un audit complet de Télé-Québec, passant au crible ses axes stratégiques, ses grands domaines d'activité, la fluidité de ses opérations, sa position sur l'échiquier médiatique québécois et ses défis technologiques actuels et à venir, accompagnés par Claude-André Guillotte, professeur agrégé à l'école de gestion de l'Université de Sherbrooke. Nous avons ensuite mené une démarche exhaustive sur plusieurs mois pour nous projeter dans l'environnement médiatique des prochaines années. Ce vaste chantier, qui a mis à contribution l'ensemble de nos équipes et de notre personnel, tant en région qu'à Montréal, et qui a mobilisé des expertises externes, nous a permis de tracer un portrait clair de Télé-Québec aujourd'hui, du média que nous voulons être en 2030 et des défis qu'il nous faudra relever dans les années à venir pour être à l'avant-garde, conserver notre pertinence auprès de la jeunesse, demeurer une vitrine pour notre culture, notre langue et notre territoire, et suivre le public dans ses nouveaux modes de consommation média en lui offrant des expériences diversifiées de contenus culturels, éducatifs et, surtout, québécois.

Pour ce faire, nous avons organisé plusieurs exercices et ateliers qui nous ont d'abord permis de comprendre les habitudes média des différents publics, puis de définir les caractéristiques qui distinguent la marque et l'offre de Télé-Québec sur le marché. Des spécialistes des médias ont participé à ces ateliers, ainsi que des membres du public et de notre personnel. Nous avons été accompagnés tout au long de ces démarches, notamment par La Factory, école des sciences de la créativité, par Ad hoc recherche et par HEC Montréal.

« L'éducation, la jeunesse, la culture, les régions, c'est ça, c'est vous. Et c'est assez grand pour vous différencier dans l'océan de compétition locale et internationale. »

— Témoignage d'une professionnelle de l'industrie médiatique et participante à un atelier La Factory

ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LA JEUNESSE : TÉLÉ-QUÉBEC À L'ÉCOUTE DEPUIS 55 ANS

En 2022, pas moins de 15 prix – ici et à l'international – ont salué l'engagement des personnes passionnées qui travaillent à offrir toujours plus de bons contenus jeunesse aux familles québécoises à Télé-Québec. Parmi les émissions jeunesse s'étant démarquées, notons l'incroyable *MAMMOUTH*, qui fait la part belle à la parole de la jeunesse d'ici depuis ses débuts et qui a remporté sept Gémeaux, obtenant au passage, pour une cinquième année, le titre de la meilleure émission ou série jeunesse : divertissement. Avec une foule de nouveautés destinées à la jeunesse, Télé-Québec a continué cette année de proposer des contenus actuels qui répondent aux besoins des jeunes et dépassent les attentes de leur famille.

Offrir de l'accompagnement au quotidien, dans un environnement familier et sécurisant pour la jeunesse du Québec, est une mission chère à Télé-Québec. C'est pourquoi nos équipes ont poursuivi leur perfectionnement et leur exploration de publics, de styles, de thèmes, de formats et de points de contacts avec le public en 2022-2023. Pour demeurer un média pertinent et percutant, il est essentiel de suivre les nouvelles habitudes de consommation des jeunes Québécois et Québécoises.

Au chapitre des nouveautés

La nouvelle quotidienne *L'île Kilucru* a offert une destination fabuleuse aux tout-petits en reprenant le créneau horaire de séries populaires comme *Alix et les Merveilleux*, *Salmigondis*, 1, 2, 3... *Géant* et *Toc toc toc*, dans lesquelles l'imagination est sans cesse célébrée. Ils y ont fait la connaissance d'une famille hors de l'ordinaire vivant sur une île habitée d'êtres fantastiques, en harmonie malgré leurs différences. Cette courte demi-heure, juste avant notre émission choucou *Passe-Partout*, consolide un moment-cocon passé en famille.

Sur notre plateforme Web Coucou, pour les 3 à 5 ans, les adorables marionnettes de *On joue! avec Biscuit et Cassonade* ont ravi les parents et leurs enfants. La série est la deuxième production originale destinée aux tout-petits la plus visionnée sur nos plateformes¹. Dans cette série de capsules inspirée de la collection de livres à succès de l'auteure Caroline Munger, le plaisir de créer et la simplicité du jeu libre sont rois.

Pour les plus grands, notre nouveauté humoristique rassembleuse *Comme des têtes pas de poule* a certainement fait tourner les têtes avec sa distribution tout étoiles, dont Mélanie Pilon, David Savard et des talents de la relève. Aux textes, Pierre-Yves Bernard faisait son grand retour dans l'univers jeunesse. Ancrée dans la réalité des familles, la série, qui s'adresse principalement aux jeunes de 9 à 12 ans, aborde des thèmes comme le mieux-vivre ensemble, la famille, l'entraide, la différence et la persévérance, sans jamais passer par le jugement ou la morale. En plus de ses 40 épisodes, cette production originale québécoise a proposé du contenu exclusif en ligne, dont la websérie *Trône de laine d'acier avec une patte rouillée pas ben ben solide*, narrée par un personnage de la série télé. L'auditoire de la nouvelle série jeunesse *Comme des têtes pas de poule* se compose à 59 % de public famille². Elle était la troisième émission originale jeunesse la plus visionnée en ligne à l'automne 2022³.

Le jeune public a également pu profiter de nombreuses nouveautés, notamment pendant les vacances scolaires, que ce soit aux Fêtes ou à la relâche, avec l'ajout de séries provenant du marché international. Notons la série d'animation *Tara Duncan*, une série fantastique riche en rebondissements et mettant en vedette une jeune héroïne. Vendue à plusieurs pays, elle a été présentée en primeur en français à Télé-Québec. Autre série de fiction fantastique, *Theodosia*, une coproduction franco-allemande, a quant à elle présenté d'impressionnants décors du début du 20^e siècle et fasciné les jeunes amateurs d'archéologie et d'égyptologie. La série d'animation toute québécoise *Cracké, la famille s'éclate* a démontré tout le talent des studios d'animation de chez nous dans un format court où un papa autruche gère ses angoisses paternelles auprès de huit poussins pleins d'énergie. Parmi les autres acquisitions, notons *Silverpoint* (Royaume-Uni), *L'aventure du petit pingouin* (Chine) et *Mighty Express : grandes aventures en train* (Canada).

Fiers des liens qui se créent entre les personnages de nos séries et le jeune public, nous avons également présenté de nouvelles saisons de productions qui ont su rapidement faire leur niche dans notre programmation, dont *Le pacte*, à l'hiver 2023, *Dounia*, sur le parcours d'une jeune réfugiée syrienne au Québec, *Le monde selon*, dans laquelle des jeunes d'ici et d'ailleurs prennent la parole et filment des parcelles de leur quotidien afin de nous le raconter, et les productions de Télé-Québec *Mon ami Bulle* et *Super Plex*.

Super Plex rencontre un grand succès auprès des jeunes. Ce concombre superhéros à la bouille attachante est l'un des personnages les plus reconnus par le public jeunesse qui fréquente notre plateforme pour les 6 à 12 ans, le Squat. Ses aventures rocambolesques mettent en valeur la force du travail d'équipe, de l'amitié et de la persévérance. En 2022-2023, la production, entièrement réalisée par nos équipes, de l'idéation à la réalisation et au montage en passant par le dessin, a aussi été déclinée sous forme de produits dérivés, avec entre autres l'édition de cahiers d'activités, de trousse et d'accroche-porte, en plus d'avoir donné lieu à des séances de clavardage en direct sur le Squat, où les jeunes ont pu poser leurs questions à Super Plex. Des capsules ont également été produites pour les réseaux sociaux afin de faire connaître aux parents le travail de nos équipes internes sur ce projet.

Passe-Partout : des amis pour la vie

L'histoire d'amour entre *Passe-Partout* et les tout-petits s'est poursuivie avec une cinquième saison riche en nouvelles comptines et chansons. La série, placée à « hauteur d'enfant », continue d'offrir une pause bienvenue dans le quotidien pressé des familles québécoises, grâce à son rythme calme, à contrecourant de presque tout ce qui se fait en télévision jeunesse, pour stimuler la curiosité sans surexciter les sens. Pendant les Fêtes, nous avons gâté les tout-petits en leur présentant une émission spéciale de 60 minutes, *La journée des toupitouilles*, en amont de la diffusion de la nouvelle saison, lancée en janvier 2023. Plusieurs nouveaux jeux éducatifs *Passe-Partout* se sont aussi ajoutés à notre plateforme Coucou, pour les enfants d'âge préscolaire.

Couronnée meilleure émission ou série jeunesse fiction : 12 ans et moins aux prix Gémeaux 2022, *Passe-Partout* a également séduit les publics dans toutes les villes et les régions du Québec où elle est passée avec son spectacle *Coucou Passe-Partout*, faisant même salle comble à plusieurs endroits. De New Richmond à Sept-Îles en passant par Montréal, Gatineau, Rimouski et Shawinigan, entre autres, *Passe-Partout* a semé beaucoup de bonheur.

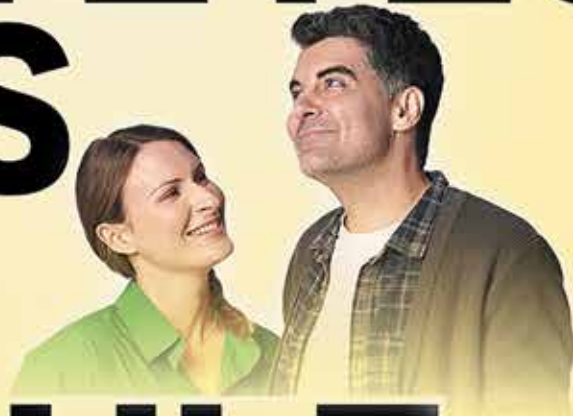
1 Brightcove / Beacon – Google Analytics, 304 000 visionnements, du 1^{er} septembre 2022 au 31 mars 2023.

2 Numeris, Québec francophone, automne 2022 (40 épisodes), composition de l'auditoire (enfants de 2-11 ans, 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans et ados 12-17 ans). Diffusion du lundi au jeudi 18h30.

3 Brightcove / Beacon – Google Analytics, 156 000 visionnements, du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022.



**COMME
DES
TÊTES
PAS
DE
POULE**



***Passe-Partout* charme toujours autant les tout-petits : c'est l'émission la plus visionnée en ligne à l'hiver 2023, avec 940 000 visionnements cumulés⁴.**



Aujourd'hui, *Passe-Partout*, c'est :

200 émissions originales

40 jeux éducatifs

1 application mobile

2 albums musicaux

1 tournée de spectacles (plus de 60 000 spectateurs et spectatrices à ce jour)

Le numéro 1 du palmarès des visionnements sur la plateforme de Télé-Québec (plus de 425 000 visionnements par mois)

MAMMOUTH : donner la parole à une jeunesse inspirante

Moment festif exceptionnel, éclaté et rassembleur (pas moins de 235 000 personnes étaient au rendez-vous⁵), *La soirée MAMMOUTH* est revenue en force cette année avec 10 animateurs et animatrices, des personnalités toutes très appréciées de la jeunesse québécoise, que ce soit dans le domaine de la télé, ou dans ceux de l'humour, de la danse ou de la musique. La soirée a été l'occasion de souligner les gestes inspirants de 2022 selon un sondage effectué auprès des jeunes de partout au Québec. En 2022, les récipiendaires de l'insigne MAMMOUTH étaient Justine Dufour-Lapointe, pour avoir fait preuve de résilience après une chute en ski acrobatique aux Jeux olympiques de Beijing; le Dr Julien Auger, pour avoir prodigué des soins dans un camp de réfugiés à la frontière de l'Ukraine; Marie-Philip Poulin, devenue la première femme à intégrer les opérations hockey du Canadien de Montréal; Gabriel Nadeau-Dubois, pour avoir continué à défendre les intérêts des prochaines générations en matière d'environnement et Claudie Mercier, pour avoir mis en lumière des personnes atypiques dans son balado *Perceptions*.

En septembre 2022, *La soirée MAMMOUTH* remportait sept Géméaux et récoltait au passage, pour une cinquième année, le titre de la meilleure émission ou série jeunesse : divertissement. L'émission a également été récompensée pour l'animation, la réalisation, la recherche, la direction photographique ou éclairage, la création de costumes et l'habillage graphique.

MAMMOUTH, c'est aussi *MAMMOUTH Hebdo*, qui s'est poursuivi en 2022-2023 avec 36 capsules hebdomadaires. Ces courtes émissions présentées en ligne et sur nos ondes ont abordé des thèmes allant des troubles alimentaires à l'itinérance, ainsi que des enjeux importants pour les jeunes afin de mieux les outiller pour y répondre et de les inviter à s'engager dans leur communauté.

⁴ Brightcove / Beacon – Google Analytics, du 1^{er} décembre 2022 au 31 mars 2023.

⁵ Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 2 ans et plus des 9 et 11 décembre 2022.

Un pont pour les jeunes vers le théâtre

Totalement absent de la télévision québécoise, même pendant la longue pause de la pandémie de COVID-19, le théâtre jeunesse a fait un retour sur les écrans grâce à Télé-Québec. Dans le cadre de notre collaboration avec la compagnie Youthéâtre, nous avons présenté le court métrage *Pandore* à l'été 2022, une adaptation d'une production théâtrale abordant le thème très préoccupant de la cyberpornographie. Cette adaptation s'est ajoutée à la production primée *J'ai jamais* (diffusée à l'hiver 2022 et offerte depuis sur notre plateforme en ligne), dont l'interprète principale, Éléonore Loiselle, recevait le prix Gémeaux 2022 du meilleur premier rôle pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse. À l'hiver 2023, nous avons enrichi notre offre avec une troisième production de Youthéâtre, *Ce monde-là*, une pièce puissante traitant de douleur et de colère, idéale pour ouvrir la discussion avec les ados. Ces trois pièces ont tout naturellement intégré le catalogue de contenus de Télé-Québec en classe, où des tables rondes avec les équipes de création proposent aussi au personnel enseignant plusieurs pistes de réflexion à aborder en classe.

Télé-Québec en classe a pu constater un grand intérêt du milieu scolaire pour les pièces de théâtre offertes sur sa plateforme.



Au quotidien

Notre programmation accompagne les jeunes au quotidien en s'adaptant au calendrier scolaire et aux agendas des familles. Avec des cases horaires de diffusion le matin et au retour de l'école en semaine, et en matinée les samedis et dimanches pour des fins de semaine harmonieuses en famille, notre offre de productions québécoises et d'acquisitions internationales triées sur le volet atteint efficacement sa cible.

En 2022-2023, que ce soit pendant les Fêtes, à la relâche scolaire ou pour suivre les événements de l'actualité (élections, guerre en Ukraine, drame dans une garderie de Laval, changements climatiques, etc.), nous avons proposé sur toutes nos plateformes des contenus adaptés aux besoins de ce public si curieux et intéressé. Films pour toute la famille, nouvelles séries de fiction, concours, séances de clavardage, activités et défis ont ponctué l'année, marquant les moments importants par des contenus spécialement choisis pour ces périodes de diffusion. Nous avons même allongé la programmation des Fêtes d'une semaine pour nous arrimer au calendrier scolaire 2022-2023, ce qui a été très apprécié par les parents.

Après les nombreuses annulations d'événements en raison des mesures sanitaires relatives à la COVID-19, l'année 2022-2023 a été une importante année de reprise d'activités sur le terrain. Télé-Québec a répondu présente en nouant de nouveaux partenariats. Au Musée canadien de l'histoire, à Gatineau, l'exposition *De Pépinot à La Pat'Patrouille – Notre enfance télévisuelle* a invité petits et grands à replonger dans leur enfance en parcourant soixante-dix ans d'émissions de télévision canadienne pour enfants. L'exposition a été inaugurée le 1^{er} septembre 2022 pour une durée de un an. En plus d'être au cœur de l'exposition avec ses émissions d'hier et d'aujourd'hui, la zone Télé-Québec y a accueilli les enfants, durant la relâche, avec des jeux de société et autres activités aux couleurs de *Passe-Partout*. Grand-Mère (Danielle Proulx) y a présenté en personne deux mises en lecture de contes devant une foule comblée.

Toujours durant la relâche, à Montréal en lumière, les festivaliers et festivalières ont pu rencontrer des membres de la distribution de nos séries jeunesse *Comme des têtes pas de poule* et *Le pacte*, assister à de – très populaires! – mises en lecture de contes avec l'autrice Caroline Munger de notre websérie *On joue! avec Biscuit et Cassonade*, en plus de pouvoir patiner avec nos mascottes de Coucou sur la patinoire de l'esplanade Tranquille, où des épisodes de *Cracké la famille s'éclate* et de *Super Plex* ont été présentés.

Parmi les autres partenariats et sorties jeunesse, mentionnons la tenue du match d'improvisation traditionnel opposant les étoiles de la Ligue nationale d'improvisation à l'équipe jeunesse de Télé-Québec – encore une fois présenté à guichets fermés –, puis notre participation à des salons du livre québécois. Cette année, la population gatinoise a eu l'occasion de rencontrer Marya Zarif, la dessinatrice de notre série *Dounia*, qui suit le quotidien d'une jeune réfugiée syrienne au Québec. En mai 2022, Télé-Québec a fait bouger les jeunes tout en musique grâce à la collaboration entre Le Grand Défi Pierre-Lavoie et *Le pacte*. Et en juin 2022, nous étions pour une huitième année au Festival Eurêka, la plus grande fête familiale de science au Québec, pour offrir un spectacle riche en phénomènes scientifiques avec nos animateurs de *Génial!* Stéphane Bellavance et Martin Carli. L'Orchestre symphonique de Québec a aussi fait salle comble en mars 2023 avec le concert *Les Planètes : Génial!*, créé en 2018 par l'Orchestre Métropolitain et Télé-Québec, avec le chef Nicolas Ellis et le scientifique Martin Carli.

TÉLÉ-QUÉBEC, GRATUITE EN TOUT TEMPS SUR TOUS LES ÉCRANS

Plus que jamais, Télé-Québec se télévise dans le plaisir

Imaginée et conçue par notre équipe de création, *Télévisez Télé-Québec* est une campagne au ton sympathique qui ne se prend pas trop au sérieux. Amorcée en 2021, la campagne a évolué au fil des saisons, en 2022-2023, se déclinant en plusieurs messages et en plusieurs formats, tant en vidéo qu'en photo, à l'antenne et hors antenne. Le décor forestier illustre la diversité et l'étendue de notre programmation, qui s'adresse tout autant aux jeunes et à leurs parents qu'à un public plus large. À ce décor en 3D se sont greffés des accessoires créés spécialement pour cette campagne. Par exemple, des plantes dotées de la vue y interpellaient le public et l'invitaient à ouvrir l'œil, et des plantes carnivores l'incitaient à dévorer une programmation gratuite en tout temps, sur tous les écrans.

En ondes, une ritournelle entraînante, composée par Alex McMahon et interprétée par Fanny Bloom, qui en signait aussi les paroles, invitait le public à téléviser Télé-Québec. Cette autopromotion colorée mettait en scène nos têtes d'affiche dans le décor de la campagne, dont Mehdi Bousaidan, Marc Labrèche, Simon Boulerice et Rose-Aimée Automne T. Morin, auxquels se sont joints de nouveaux venus : Rémi-Pierre Paquin, Vanessa Pilon, Catherine Saint-Laurent, Antoine-Olivier Pilon et bien d'autres.





CETTE ANNÉE-LÀ

Ciné-cadeau : quarante ans de magie

En fin d'année 2022, Télé-Québec a arrêté le temps avec sa programmation des Fêtes sous le signe du réconfort, mais aussi du plaisir, puisque *Ciné-cadeau* a soufflé ses 40 bougies. Et c'est nul autre que le comédien Guillaume Lambert, admirateur incontesté de *Ciné-cadeau*, qui a mené le bal de notre campagne anniversaire. Des films qu'on veut absolument revoir année après année et qu'on veut faire découvrir aux enfants, des nouveautés, des émissions spéciales, des concours, un événement extérieur, nous avons célébré en grand!

Ciné-cadeau est un véritable rituel hivernal et... national. L'annonce de sa programmation soulève chaque fois les passions, et sa cote d'amour ne se dément pas : en 2022, 3,8 millions de personnes se sont donné rendez-vous chaque semaine pour la télévorer⁶! Cette année encore, des films qu'on ne se lasse pas de revoir ont rencontré de futurs classiques, dont des films multiprimés comme *Même les souris vont au paradis* (six prix internationaux, dont le Golden Goblet au Festival international du film de Shanghai, ainsi que le Grand Prix de Montréal et le Prix du public au Festival international du film pour enfants de Montréal).

Pour donner le coup d'envoi à la programmation de *Ciné-cadeau*, Bianca Gervais et Sébastien Diaz ont proposé l'émission spéciale *Les Gervais-Diaz fêtent Ciné-cadeau*, où ils ont notamment reçu Mahée Paiement, Kim Lizotte et Kevin Raphaél. Les membres de Bleu Jeans Bleu – déguisés en frères Dalton pour l'occasion – et Ariane Moffatt ont offert des prestations musicales entraînantes. Toutes ces personnalités se sont remémoré les grands classiques de cette programmation du temps des Fêtes. L'émission a été regardée par un total de 300 000 téléspectateurs et téléspectatrices⁷.

Grande première : *Ciné-cadeau* s'est offert un balado pour ses quarante ans : *Le grand déballado de Ciné-cadeau*, en codiffusion par Télé-Québec et La Fabrique culturelle. Dans une ambiance ludique, Mathieu Bouillon et ses invités ont revisité les films qui ont contribué à faire de *Ciné-cadeau* l'une des traditions télévisuelles les plus importantes au Québec – avec Guillaume Lambert, Nicolas Michon, Catherine Ethier, Charles Beauchesne, Antoine Vézina et Tammy Verge. C'est un des balados les plus téléchargés depuis sa publication parmi l'ensemble des balados de Télé-Québec⁸.

Nous avons conçu et produit une importante campagne promotionnelle hors antenne comprenant des publicités radiophoniques (le message de 30 secondes a été joué sur les radios commerciales de cinq grands marchés : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saguenay), de l'affichage dans les cinémas, les centres commerciaux, les stations-services, ainsi que de l'affichage numérique sur des applications mobiles ou les sites de grands médias, et des publications dans les médias sociaux. De plus, nous avons habillé un autobus de la Société de transport de Montréal aux couleurs de *Ciné-cadeau* avec quelques-uns des personnages les plus associés au temps des Fêtes à Télé-Québec. L'autobus a assurément semé de nombreux sourires sur son passage dans les rues de la métropole. Signe certain de sa portée, notre campagne hors antenne a fait bondir la fréquentation de notre minisite des Fêtes, en ligne du 15 novembre 2022 au 8 janvier 2023.



6 Numeris, Québec francophone, programmation des Fêtes 2022 de Télé-Québec du 10 décembre 2022 au 8 janvier 2023, portée moyenne hebdomadaire 1 minute.
7 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 2 ans et plus, du 9 au 12 décembre 2022.
8 Chartable, téléchargements des balados entre le 14 novembre 2022 et le 31 mars 2023.

Notre porte-parole des Fêtes, Guillaume Lambert, a été très sollicité par différents médias et a accordé plusieurs entrevues. La couverture de presse a été particulièrement riche.

Le 10 décembre, Télé-Québec invitait le grand public à la fête à l'occasion d'une activité à la patinoire du Vieux-Port de Montréal, où les familles ont pu regarder, collées-collées, *La guerre des tuques* sur grand écran. Nos mascottes Coucou, le maquillage *Ciné-cadeau* et le karaoké *Passe-Partout* ont également animé le public de jeunes familles.

À l'interne, nous avons profité de cet anniversaire pour consolider l'esprit d'équipe en offrant aux membres du personnel l'occasion de tester leurs connaissances sur les quarante ans de *Ciné-cadeau* dans un décor mettant à l'honneur quelques-unes des figures les plus connues de notre programmation des Fêtes.

La grande famille des Fêtes

Le grand public a également eu ce qu'il faut à se mettre sous la dent pendant les Fêtes, grâce à une programmation très variée qui a célébré la crème du cinéma, de la musique, de la cuisine et de l'inspiration.

Au cours de ses 15 saisons télévisuelles, Josée di Stasio a offert une vitrine exceptionnelle à la culture culinaire. Vingt ans après la diffusion de sa toute première émission, nous avons présenté à *la di Stasio : 20 ans d'inspiration*. Celle qui a grandement contribué à l'évolution de la cuisine au Québec, à l'accessibilité des produits et à la valorisation des produits locaux revient avec reconnaissance et gratitude sur les moments marquants de sa carrière. Plusieurs figures importantes de la restauration, de la production agroalimentaire et de la création culinaire d'ici et d'ailleurs se sont réunies afin de souligner l'immense contribution de Josée et l'effet qu'elle a eu sur leurs carrières respectives : Patrice Demers, Stefano Faita, Marc-Olivier Frappier, Fred Morin, Martin Picard, Dyan Solomon et Danny St Pierre. Et celui avec qui tout a commencé, Daniel Pinard, a témoigné de l'immense chaleur humaine de Josée et de l'ambiance décontractée qui régnait sur le plateau. L'émission a été vue par un total de 324 000 personnes et se classe en tête des émissions grand public les plus regardées à notre antenne à l'automne 2022⁹.

Depuis plusieurs années, le 24 décembre est une soirée effervescente de musiques et de discussions à Télé-Québec. Fidèles à la tradition, Normand Brathwaite et Mélissa Lavergne ont invité le Québec à un *Belle et Bum des Fêtes* endiablé, recevant cette année Patsy Gallant, Roch Voisine, Maxime Landry, Annie Blanchard, Barbada, Barry Paquin Roberge, Clerel et Noé Lira. Le même soir, Christian Bégin s'est assis à sa table de *Y'a du monde à messe de Noël* avec Shirley Thérault, Ricardo Larrivé, Garihanna Jean-Louis et Alexandre Barrette, en plus de recevoir sur scène Pierre Lapointe, Martin Larocque, Michel Fugain et, bien entendu, la chorale de *Y'a du monde à messe*. L'émission a été regardée par un total de 356 000 téléspectateurs au cours des 2 diffusions en ondes¹⁰.



Y'A DU MONDE À MESSE DE NOËL



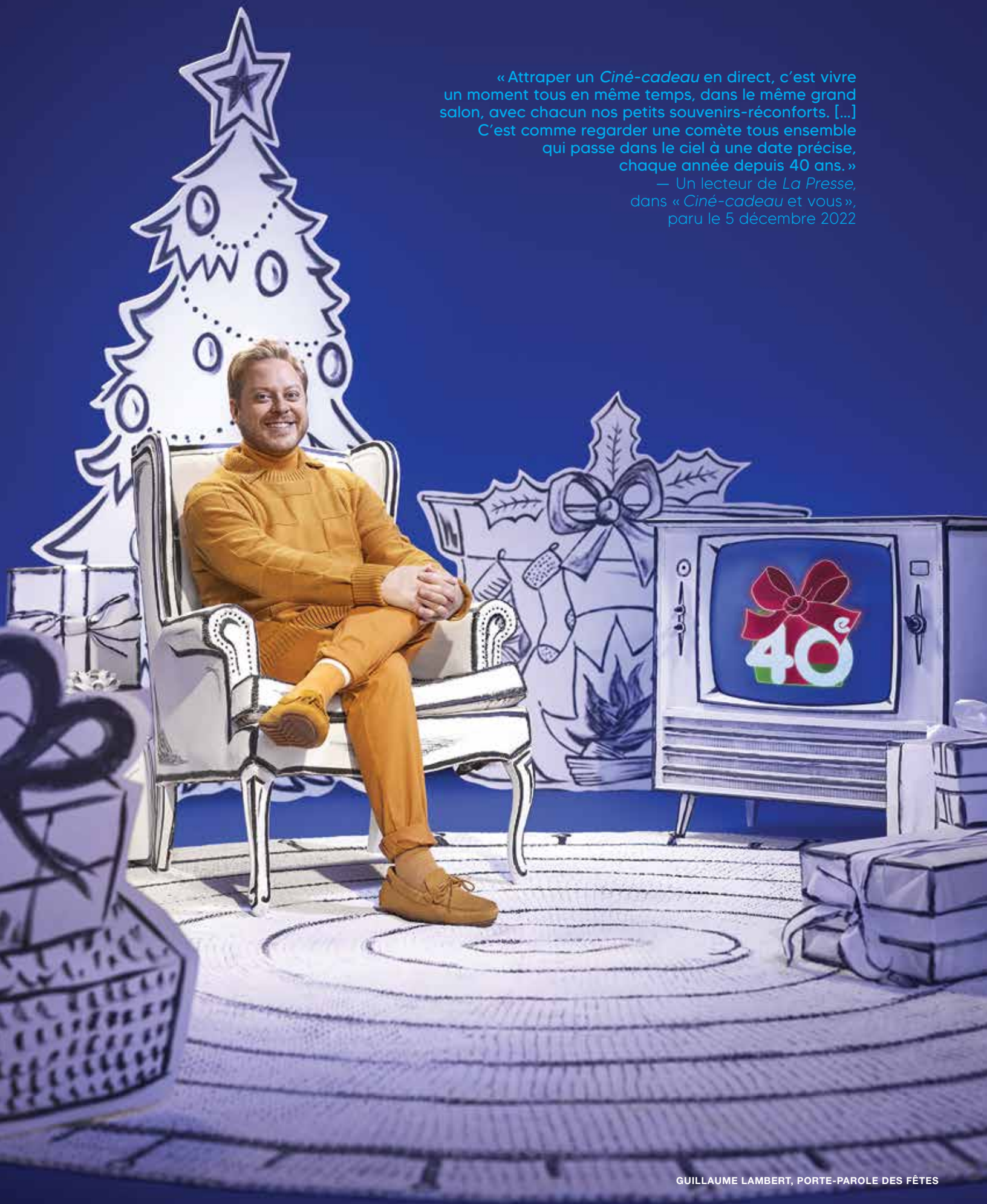
À LA DI STASIO : 20 ANS D'INSPIRATION

9 Numeris, Québec francophone, automne 2022, auditoire cumulé 2 ans et plus.

10 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 2 ans et plus des 24 et 25 décembre 2022.

« Attraper un *Ciné-cadeau* en direct, c'est vivre un moment tous en même temps, dans le même grand salon, avec chacun nos petits souvenirs-réconforts. [...] C'est comme regarder une comète tous ensemble qui passe dans le ciel à une date précise, chaque année depuis 40 ans. »

— Un lecteur de *La Presse*, dans « *Ciné-cadeau* et vous », paru le 5 décembre 2022



En plus des nombreux films présentés à *Cinéma en fête*, nous avons offert deux grands rendez-vous culturels. À l'occasion du concert *Les Trois Accords Live dans le plaisir*, le groupe aux refrains mémorables nous a entraînés dans une aventure immersive au cœur de leur monde plus éclaté que jamais. La fête s'est poursuivie avec *Guylaine Tanguay et sa veillée POP* pour une soirée enlevante où cette étoile de la musique country au Québec a interprété ses chansons coups de cœur du répertoire de la pop en compagnie de plusieurs artistes invités. Cette veillée festive a été regardée par 387 000 personnes¹¹.

De nouvelles têtes à Télé-Québec

Notre programmation grand public 2022-2023 a réaffirmé le rôle essentiel joué par le média public qu'est Télé-Québec dans le paysage québécois : magazines de service pour nous aider à consommer encore plus intelligemment dans cette ère où l'inflation donne le vertige, documentaires pour mieux comprendre notre monde en ébullition et les gens qui composent notre société, émissions culturelles pour découvrir et célébrer le talent de nos artistes, ainsi que séries de fiction et cinéma pour les moments de détente ô combien mérités ! Télé-Québec a offert de tout, toujours avec le même sceau de qualité.

Parmi les nouveautés, le magazine culinaire *À boire et à manger* nous a fait voyager aux quatre coins du Québec, à l'automne 2022, à la rencontre de ces producteurs et productrices agroalimentaires qui donnent toute sa saveur à la cuisine d'ici. Pilotée par les animateurs Rémi-Pierre Paquin et Vanessa Pilon, ainsi que par la créatrice culinaire Lindsay Brun, *À boire et à manger* s'est rapidement nichée parmi les plus regardées des émissions de cuisine au Québec, avec un auditoire moyen de 174 000 personnes. Autre nouveauté culinaire, l'attachante série documentaire *Chef Oli vire champêtre* s'est également taillée une jolie place dans le cœur du public, notamment grâce à la personnalité pétillante du jeune chef Olivier Louissaint. À trente ans, il veut lancer sa propre table gourmande en partant de... zéro ! Comment choisir le terrain ? Quoi cultiver ? Avoir ses animaux ou pas ? Avec son ami Simon Pigeon, il part à la rencontre de personnalités pour chercher inspiration, mentorat et conseils. Une série qui a bien mis en lumière les défis des jeunes entrepreneurs dans la réalisation de leurs rêves, et qui connaîtra une deuxième saison en 2023-2024. Simon Boulerice, Pierre Brassard et Rose-Aimée Automne T. Morin ont quant à eux emprunté la route du savoir-faire responsable avec le nouveau magazine *Autonome*, diffusé à l'hiver 2023. Sans détenir de compétences élémentaires, ils se lancent un ultimatum pour s'améliorer en rénovation, en revalorisation et en cuisine, en privilégiant les initiatives locales et durables... et les fous rires.

En janvier 2023, *Pour une fois*, avec Martin Matte, a créé la surprise. Cet événement unique, appelé à se renouveler avec d'autres personnes invitées en 2023-2024, a brisé tous les codes avec sa formule d'entrevues inversées. Sur un plateau intimiste se sont trouvés réunis un seul invité, Martin Matte, et quatre intervieweurs patentés : Lydia Bouchard, Dany Laferrière, Patrice Robitaille et Arnaud Soly. À tour de rôle, ils ont mis en lumière un aspect différent de la personnalité de l'humoriste, tout en teintant les échanges de leurs propres couleurs. Tout avait été pensé pour surprendre Martin Matte et nous le faire découvrir sous toutes ses facettes. Et ce fut mission accomplie, car les réactions du public ont été très enthousiastes, plusieurs personnes ayant mentionné qu'elles avaient été émues par les réponses de l'humoriste et étonnées par certaines révélations, et ayant fait connaître leur envie de voir la formule reconduite.

En fiction

De nouvelles fictions se sont également ajoutées à notre offre en 2022-2023. À l'automne 2022, la nouvelle série de Florence Longpré, *Audrey est revenue*, une production originale de Club Illico gagnante de cinq prix Gémeaux 2022, dont celui de la meilleure comédie, a été présentée pour la première fois gratuitement à la télé.

À l'hiver, la série dramatique *L'air d'aller* – un portrait intime, réaliste et plein d'espoir de quatre amis atteints de la fibrose kystique – a coupé le souffle à plus d'une personne grâce à une jeune distribution étincelante et à des textes émouvants. Le poète et romancier Jean-Christophe Réhel nous offre une première œuvre lumineuse empreinte d'une grande humanité. L'originalité et l'audace de cette proposition, sans oublier le fait qu'elle nous permet de découvrir de nouveaux visages, s'inscrivent dans l'ADN de ce que Télé-Québec souhaite offrir en fiction originale. *L'air d'aller* a été l'une des trois productions québécoises sélectionnées en compétition officielle à Canneseries, dans le volet Compétition Séries Courtes.

¹¹ Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 2 ans et plus du 30 décembre 2022 au 6 janvier 2023.



« Malgré son sujet lourd, *L'air d'aller* déborde d'humour, de tendresse et de vérité. [...] C'est touchant, sans être gnangnan, c'est poignant, sans être inutilement larmoyant, et c'est très drôle, si, si. »
— Hugo Dumas, *L'air d'aller* |
Donnez-leur de l'oxygène!,
paru dans *La Presse*
le 14 mars 2023



À ces productions de chez nous se sont ajoutées les séries suivantes : le suspense belge haletant à la réalisation hyper réaliste *Ce jour-là*, dont les épisodes présentés en rafale nous ont fait plonger dans une prise d'otages, racontant les événements en alternant les points de vue ; la minisérie britannique *Notre maison*, faite de mensonges et de secrets ; la minisérie policière britannique *La tour*, en trois épisodes, qui a surpris coup sur coup, en plus d'une nouvelle saison du polar norvégien *Wisting* et de nouvelles saisons des *Enquêtes de Morse*, l'émission la plus regardée sur nos ondes à l'hiver 2023¹².

En documentaire

Lundi, mardi et mercredi sont soirs de documentaires à Télé-Québec. Encore une fois, nous avons proposé des bijoux venant d'ici tout autant que de l'international.

Du côté des documentaires québécois, *Climat dérégulé, santé en danger* a sonné l'alarme : la crise climatique a des conséquences concrètes et grandissantes sur notre santé mentale et physique. Pourtant, le Québec et le Canada tardent à agir et à se préparer au pire. Pourquoi ? Avec *Janette et filles*, Léa Clermont-Dion a porté différents regards sur la vie, les combats et l'influence de Janette Bertrand pour l'égalité des sexes au Québec. Ce documentaire unique a réuni 145 000 téléspectateurs et téléspectatrices le 12 octobre 2022¹³. C'est le documentaire le plus regardé en ondes à Télé-Québec à l'automne 2022 et le plus vu en ligne au mois d'octobre 2022. *Pour nous chez nous* a suscité la réflexion pour savoir si l'on peut encore parler de souveraineté quand on est en train de vendre les ressources du Québec au rabais.

À l'hiver, *Essentiels* a beaucoup fait parler dans les médias en exposant la réalité de demandeurs d'asile et de travailleurs temporaires qui occupent des emplois précaires et ingrats au Québec, révélant ainsi à la fois leur vulnérabilité et notre dépendance aux services qu'ils rendent. Dans le documentaire *Fleurdelisé*, l'humoriste Mehdi Bousaidan a célébré les soixante-quinze ans du drapeau québécois. Né à Alger, Mehdi a posé un regard original sur l'histoire du Québec par l'entremise de l'utilisation de son drapeau et est allé à la rencontre de Québécois et de Québécoises de toute provenance pour comprendre ce que le fleurdelisé signifie pour eux. Dans *Les moyens de la classe moyenne*, Isabelle Maréchal, entourée de plusieurs spécialistes en économie, s'est demandé si la classe moyenne a encore les moyens de ses ambitions. Puis, mené tambour battant par Luc Ferrandez, l'ex-maire du Plateau Mont-Royal, *Lettre d'amour à la ville* a brossé un portrait réaliste des défis auxquels font face les villes pour contribuer à la lutte aux changements climatiques et s'adapter aux pandémies. Une série balado qui a mis en valeur des projets fédérateurs implantés dans différentes villes québécoises a aussi été offerte en complément sur telequebec.tv et plusieurs plateformes d'écoute en ligne.

Du côté des documentaires provenant du marché international, nous avons présenté *Dolorès, la malédiction du pull-over rouge*, une série incontournable pour les amateurs de *true crime* ; la magnifique série *Vu du ciel*, qui nous a fait voyager du haut des airs, ainsi que les passionnants *ADN, la fin du crime ?* ; *Votre santé, un trésor très convoité* ; *Insectes à la carte* ; *COVID, 100 jours pour éviter la pandémie* ou encore la série d'observation *Réinsertion : 100 jours pour un nouveau départ*, qui a suivi au quotidien et



12 Numeris, Québec francophone, du 9 janvier au 2 avril 2023 (12 épisodes), samedi 18h, 2 ans et plus.

13 Brightcove / Beacon – Google Analytics.



pendant cent jours cinq familles australiennes qui ont accepté d'héberger une personne anciennement incarcérée. En 2022-2023, Télé-Québec a ainsi veillé à aller au-delà des idées préconçues, à faire découvrir et réfléchir, à bousculer, bref, à amener un éclairage nouveau sur divers sujets.

En culture

Tous les samedis de l'hiver 2023, nous en avons mis plein la vue avec un feu roulant de rendez-vous culturels d'envergure qui ont poussé nos publics à sortir des sentiers battus et en ont fait les témoins de décennies d'histoire culturelle québécoise. Sept événements spéciaux nous ont fait entrer dans l'univers d'artistes chouchous et d'artistes d'horizons divers qui ont marqué les milieux de la chanson, du théâtre et de l'humour. Avec sa programmation inédite, Télé-Québec continue d'offrir un accès privilégié à la culture à tous les téléspectateurs et téléspectatrices, quelle que soit leur région de résidence.

En tout, 3,7 millions de personnes ont vu l'une ou l'autre des captations culturelles présentées à notre antenne entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, soit près d'un Québécois sur deux¹⁴.

Dans *Marie-Mai Immuable*, Marie-Mai a célébré ses vingt ans de carrière avec une prestation percutante revisitant ses plus grands succès, en plus d'offrir deux nouvelles chansons en primeur, entourée de ses musiciens, de danseurs et d'invités surprises. Dans la foulée du 80^e anniversaire du dramaturge, *Michel Tremblay en quatre-vingts temps* a souligné l'apport de celui qui, grâce à ses prises de parole légendaires, a donné une voix à tout un peuple. Dans une réalisation de René Richard Cyr, cette célébration a placé au premier plan le talent de portraitiste de Tremblay par des chansons et des monologues marquants du répertoire de l'auteur. *Nelly Arcan – La fureur de ce que je pense* a pour sa part donné vie à sept monologues saisissants tirés des écrits de l'autrice Nelly Arcan, quelques jours après ce qui aurait été son 50^e anniversaire de naissance. Puis, avec humour, réflexion et une touche de poésie, Boucar Diouf a quant à lui invité de jeunes adultes à découvrir le Saint-Laurent dans *Boucar et le Magtogoek*. Ce voyage historique sur un flot de rires a fait écho à des extraits du spectacle *Magtogoek, ou le chemin qui marche*, capté lors de sa dernière représentation, à Repentigny, à l'été 2022. Prestations hautes en couleur, spectacles cachés, paysages uniques, *FME – l'expérience* a donné un accès inédit à ce festival qui existe depuis vingt ans, pour le plus grand bonheur des résidents, des festivaliers, des bénévoles et des artistes... émergents et émergés! Célébration de l'univers créatif de Richard Séguin et de ses chansons qui font désormais partie de l'ADN du Québec, *Richard Séguin – Qu'est-ce qu'on leur laisse?* a revisité l'œuvre de cet auteur-compositeur-interprète. Celui-ci y a parlé de territoire, de musique, de ses préoccupations quant à la survie de notre culture et de notre langue, mais aussi de legs aux générations futures. Enfin, c'est un Robert Charlebois plus énergique que jamais que l'on a retrouvé sur scène avec son concert rock de grande envergure *Robert en CharleboisScope*. Entouré d'une équipe de créateurs visuels de haut vol, l'artiste nous a présenté un spectacle à la scénographie qui révélait tout le savoir-faire québécois en création multimédia.

Toutes les captations ont été présentées en simultané, puis gratuitement en rattrapage sur nos plateformes.

Nous avons également fait vibrer tout le Québec au son du *Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale*. Sous le thème « Notre langue aux mille accents », la fête, diffusée en exclusivité à Télé-Québec, a rassemblé des artistes de tous les styles, avec notamment Lou-Adriane Cassidy, Marjo, Salebarbes, Florent Volland, Jérôme 50 et Scott-Pien Picard. Partenaire indéfectible de cet événement depuis quinze ans, Télé-Québec s'est assurée de le rendre accessible au plus grand nombre aux quatre coins du Québec en le diffusant à la télé, ainsi qu'en direct et en rattrapage sur sa plateforme vidéo. *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* « Notre langue aux mille accents » a été regardé à Télé-Québec par 1,1 million de téléspectateurs et téléspectatrices au cours des 2 diffusions, les 23 et 25 juin 2022¹⁵.

14 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, portée cumulative 1 minute parmi les 26 captations culturelles présentées dans la case Captation (68 diffusions au total).

15 Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé des 23 et 25 juin 2022, 2 ans et plus.

De retour pour une deuxième année, le spectacle *Le grand solstice*, présenté par ICI ARTV et APTN, ainsi que par Télé-Québec, ICI TÉLÉ et ICI MUSIQUE, a été une célébration musicale exceptionnelle pour la Journée nationale des peuples autochtones. *Le grand solstice* a invité le public à un pow-wow rassembleur, dans un esprit festif mêlant traditions et modernité. La communion entre le contemporain et le traditionnel, l'inclusion, le partage, les contributions des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada y ont été reconnus et salués. *Le grand solstice* a par ailleurs été récompensé par le prix RÉALS 2022 de la meilleure œuvre non dramatique.

Et parce que nous avons tous besoin de nous faire raconter de belles histoires, nous avons continué d'offrir le meilleur du cinéma grâce à une vaste sélection de films de tous les genres et provenant de plus d'une vingtaine de pays (dont plusieurs du Québec), avec des primeurs, mais aussi des classiques qu'on aime voir ou revoir. Parmi les grandes primeurs internationales présentées en 2022-2023 : *La nuit des rois*, de Philippe Lacôte, et *Roubaix, une lumière*, avec Léa Seydoux. Qui plus est, aux rendez-vous du vendredi 23 h 30 et des samedi et dimanche 22 heures, nous en avons ajouté un quatrième pour les noctambules dans la nuit du vendredi au samedi. Le fascinant *Lumière! L'aventure commence* a inauguré cette case à l'automne 2022 en racontant les débuts du cinéma. Faisant preuve d'une grande adaptabilité, nous avons aussi changé notre programmation à la dernière minute à quelques reprises durant l'année, en réponse à l'actualité, par exemple lors du décès d'Olivia Newton-John en août 2022, ce qui a été très apprécié du public.



En exclusivité numérique

Dans *Philo Pop*, à l'heure où les réseaux sociaux aimeraient réfléchir à notre place, le comédien et humoriste Philippe-Audrey Larrue-St-Jacques a entrepris de vulgariser la philosophie par des moments de réflexion lucides à la fois drôles et digestes en compagnie de personnalités invitées. La minisérie documentaire *Nichole*, unique en son genre, a relaté l'ascension vers la gloire d'une vedette de la scène musicale montréalaise, dont l'identité de genre reste inconnue du public. *Nichole* a été l'une des deux productions québécoises en compétition officielle au festival Séries Mania, en France, aux côtés de séries provenant de l'international. Dans *Les chemins de travers*, le narrateur Nicolas Ouellet propose 12 histoires éclectiques de personnes qui ont décidé de revoir leur mode de vie avec la conviction qu'elles s'en porteront mieux, quitte à se placer dans des situations inconfortables. Dans le webmagazine culturel rafraîchissant *Talents d'icitte*, Gaël Comtois et l'humoriste Garihanna Jean-Louis nous ont présenté ce qui se fait de bien et de beau au Québec grâce aux communautés culturelles d'ici.

Et des retours

Tout en injectant une bonne dose de nouveautés dans notre programmation, nous n'avons pas voulu boudier nos contenus suivis par un public fidèle depuis parfois plus de 10, 15 ou même 20 saisons! Ainsi, les magazines, fers de lance de notre programmation, étaient de retour en 2022-2023 pour nous éclairer sur une foule de sujets : *L'avenir nous appartient* a continué de nous proposer des solutions concrètes et inspirantes aux enjeux de notre société, alors que *Ça vaut le coût* célébrait cette année sa dixième saison avec de nouveaux bancs d'essai, des reportages fouillés et des guides d'achat, le tout concocté par une équipe de reporters



chevronnés. Dans les médias, l'émission de référence pour analyser les images fortes de l'actualité, a veillé chaque semaine à poser un regard critique pour mieux comprendre les rouages du quatrième pouvoir. À *Deux hommes en or et Rosalie*, on passait aussi le cap de la dixième saison en revenant à une formule devant public au cœur du Quartier des spectacles de Montréal, toujours avec audace et humour. Pour une deuxième saison, *En ligne* a replongé dans l'univers du numérique à la recherche de notions essentielles et de conseils pour adopter de bonnes pratiques. *L'indice McSween* a poursuivi sa mission de vulgariser les finances et l'économie... dans le plaisir! À l'été 2022, *Y'a du monde à messe* est revenu en grand pour une nouvelle saison où se sont croisés sur le grand plateau des Daniel Boucher, Michèle Richard, Guy Fournier, Marie-Soleil Dion, Peter Simons, Marjo et Breen LeBoeuf. Le succès de cette émission dont le rythme rompt avec tout ce qui se fait en télévision en ce moment ne se dément pas. La chorale de *Y'a du monde à messe* a même produit un premier album, en plus de faire une tournée au Québec!

Au Québec, on aime cuisiner avec Télé-Québec, comme le démontrent les chiffres de visionnement et la fréquentation de notre plateforme Cuisinez en 2022-2023. Nos émissions culinaires de l'année 2022-2023 se classent parmi les émissions de cuisine les plus regardées au Québec auprès des 25 à 54 ans¹⁶. Que ce soit à la cuisine ou sur la route avec le toujours très allumé Christian Bégin, dont c'était la quinzième saison à l'animation de *Curieux Bégin*, à la cabane à sucre aux côtés de Martin Picard pour des expériences délicieuses dans *Un chef à la cabane* ou avec la chaleureuse équipe de *Moi j'mange* pour déguster des produits de saison, il y en a certainement pour tous les goûts à Télé-Québec!



Arts et sciences ont continué de briller sur nos ondes, notamment avec le retour du populaire jeu-questionnaire *Génial!*, qui a présenté cette année sa deux-millième expérience pour mettre au défi les connaissances scientifiques des participants et participantes. *Belle et Bum* célébrait pour sa part sa vingtième saison avec toujours plus d'artistes, de musique et de plaisir. Au moment où l'industrie musicale mondiale traverse une profonde mutation, la présence d'une émission comme *Belle et Bum* à la télévision généraliste constitue un apport unique à la promotion des artistes du Québec. Dans une nouvelle formule devant public, *Cette année-là* a fait un retour remarqué au Quartier des spectacles en recevant des personnalités du milieu artistique québécois, tant en danse qu'en littérature, en arts visuels, en musique, en théâtre et en chanson, tout en explorant différentes époques de notre histoire culturelle. En exclusivité Web, la troisième saison de la fiction *Téodore pas de H* a offert une bonne dose de colère, d'humour, de solidarité et d'anxiété de grossesse.

Du côté des séries documentaires, la série *De garde 24/7*, récompensée une nouvelle fois au WorldMediaFestivals, a proposé pour sa nouvelle saison, à l'automne 2022, une incursion humaine inédite dans des hôpitaux de Montréal et des régions. *Police en service* s'est quant à elle replongée dans le quotidien des policiers et policières du Service de police de la Ville de Québec pour témoigner des défis rencontrés par ses différentes unités.

Pour une deuxième saison, *La Une* a donné un accès exclusif au travail de terrain derrière les nouvelles qui font la une. La nouvelle saison du balado *Derrière la Une* a pour sa part rendu compte des moments importants de la carrière de personnes essentielles au bon fonctionnement d'un journal.

Enfin, au printemps 2022, *Kébec* était de retour avec une nouvelle animatrice, Rose-Aimée Automne T. Morin. Entourée de spécialistes allumés, elle nous a fait voyager dans l'histoire à la fois multiple et contrastée du Québec en abordant des thèmes comme le rapport de la population aux vedettes, la publicité, les rassemblements, la masculinité et le fleuve Saint-Laurent.

¹⁶ Numeris, Québec francophone, printemps 2022, automne 2022 et hiver 2023, lundi-dimanche 2h-2h, 25-54 ans.

Télé-Québec, complice des grandes occasions

En 2022-2023, nous avons plus que jamais adapté notre offre de contenu en fonction de l'actualité. Ainsi, divers événements marquants de l'année ont entraîné des changements de programmation rapides, mais toujours pertinents, par exemple à l'occasion du décès de la reine Élisabeth II ou à celle de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une souplesse qui a été remarquée et appréciée par le public. Toujours avec le souci de bien accompagner la population québécoise, nous avons également offert des soirées thématiques en fonction de grands enjeux qui préoccupent le public. À l'automne 2022, nous avons consacré une semaine aux enjeux de santé et d'environnement en proposant plusieurs documentaires sur ces sujets, dont la primeur *Votre santé, un trésor très convoité*, tandis que *L'indice McSween* traitait d'économie de l'environnement et que *De garde 24/7* continuait de présenter toute la compassion et l'humanité déployées dans notre système de santé.

La Journée internationale des droits des femmes a été soulignée par une pleine semaine thématique avec des contenus spécialement choisis pour l'occasion, dont le grand rendez-vous culturel inédit *Nelly Arcan – La fureur de ce que je pense*, la série d'acquisition *24 heures dans la vie d'une femme*, dans laquelle des actrices d'exception ont interprété les textes de 24 autrices européennes, puis le court métrage *Femmes courage*, d'Isabelle Hébert, qui raconte l'histoire d'une femme contrainte d'aller frapper à la porte de l'organisme Le Chaînon, ainsi que de grands films comme *Une femme fantastique*, *Gloria – Ma vie sur la route* et *Les salopes ou le sucre naturel de la peau*. Enfin, à *L'avenir nous appartient*, nous avons tracé le portrait de deux femmes de tête, l'autrice-compositrice-interprète, pianiste et entrepreneuse Cœur de pirate et l'ex-sportive devenue ambassadrice pour Sport'Aide Geneviève Jeanson.

Nous avons aussi concocté une série de rendez-vous diversifiés à saveur québécoise pour les festivités de la fête nationale, du 19 au 25 juin 2022. Des émissions spéciales, des documentaires et des films choisis pour l'occasion ont été présentés tous les jours durant cette semaine, afin de contribuer une fois de plus à faire rayonner le talent d'ici et à faire mieux connaître notre Québec.

AUDITOIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au terme de l'année télévisuelle 2022-2023, Télé-Québec affiche une part de marché de 3 % auprès des téléspectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus, et de 3,6 % auprès des adultes de 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint un auditoire de près de 3,3 millions de personnes en moyenne chaque semaine, soit 43 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne 1 heure et 36 minutes par semaine¹⁷.

GRAND PUBLIC

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en captations culturelles, en magazines et en fictions.

En tout, 5,1 millions de Québécois et de Québécoises ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année¹⁸.

L'ensemble des documentaires enregistre un total de 743 000 visionnements sur telequebec.tv et, parmi les 10 documentaires les plus visionnés en ligne, on compte 6 productions originales d'ici¹⁹.

Du côté du cinéma, on parle de plus de 6 millions de Québécois et de Québécoises qui ont vu l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023²⁰.

17 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, du lundi au dimanche 2h-2h.

18 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, portée cumulative 1 minute, parmi TOUS les documentaires présentés dans les cases Docu-Nature, Docu-Science, Docu-Société et Docu-Histoire (674 diffusions au total).

19 Brightcove / Beacon – Google Analytics, visionnements cumulés du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

20 Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute, *Ciné-cadeau* inclus (818 diffusions au total).

JEUNESSE

En moyenne chaque semaine en 2022-2023, 384 000 jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit 47 % des enfants québécois. Durant les heures de programmation destinées au jeune public, Télé-Québec se positionne cette année encore comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 21,7 % auprès des 2 à 11 ans, soit une part cinq fois supérieure à celle de son concurrent jeunesse le plus proche (Disney : 4,1 %)²¹.

Les parents²² sont aussi nombreux aux côtés de leurs enfants. Ils sont en moyenne chaque semaine 348 000, soit 31 % des parents québécois, à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec.

CULTURE MULTIPLATEFORME ET PRODUCTION DE CONTENUS ÉDUCATIFS

Fréquentation de la plateforme vidéo

Signe que le public québécois continue de diversifier les façons dont il consomme ses contenus préférés, le total de téléchargements de notre application numérique sur iOS et Android a atteint le nombre de 325 000 depuis son lancement²³.

Qu'il s'agisse d'émissions offertes en rattrapage, de primeurs ou d'exclusivités, une foule de nouveaux contenus se sont ajoutés à notre plateforme telequebec.tv, fréquentée par le public tant pour la variété de son offre que pour sa qualité. Entre avril 2022 et mars 2023, on comptabilise en moyenne 2,2 millions de visionnements par mois (26,6 millions, au total, annuellement). Pas moins de 72 % de ces visionnements concernent des contenus jeunesse²⁴.

Une communauté jeunesse créative et curieuse

SQUAT : UN LIEN FORT AVEC LES JEUNES

**« C'est une plateforme vraiment inspirante.
Tu peux partager tes passions, tes rêves,
et cela sans te faire juger! »**

— Témoignage d'un squatteur

Lieu de rencontre par excellence pour les jeunes de 6 à 12 ans, notre plateforme Squat célébrait cette année quatre années d'existence sous sa forme actuelle, toujours aussi pertinente. Cet espace de collaboration et de partage où les jeunes peuvent s'amuser, apprendre, échanger, discuter, créer et grandir a été vecteur d'attitudes positives et de soutien pour les jeunes qui le fréquentent, et cela de manière assidue. En 2022-2023, notre communauté a atteint 39 300 membres²⁵.

Les jeunes sont plus inspirants que jamais sur le Squat. Depuis la création de la chaîne Squatorium, dont le contenu est déterminé par la communauté elle-même, ce sont près de 1 500 suggestions qui y ont été publiées. L'engagement des jeunes et leur contribution à façonner un contenu qui leur ressemble et qui leur parle contribue à renforcer les liens qui les unissent à la plateforme, aux personnages qui animent les différentes chaînes qui la composent, mais aussi aux autres membres de la communauté, le tout dans un environnement sécuritaire. Par exemple, les six clavadages en direct avec des personnalités réelles et fictives du Squat ont suscité de nombreuses réactions, de même que les différentes activités lancées sur le Squat, dont plusieurs par la communauté elle-même, comme la production de cadeaux hyper écolos faits à la main par les Squatteurs et Squatteuses et qui ont été soumis à un tirage au sort parmi les internautes.

21 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, portée hebdomadaire C2-11, du lundi au dimanche, 2h-2h; créneaux jeunesse de Télé-Québec : du lundi au vendredi, 6h-12h, du lundi au vendredi, 15h30-19h, du samedi au dimanche 6h-12h.

22 Parents : adultes 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer.

23 Pour App Store Connect (iOS et tvOS), ce sont les téléchargements entre le 25 novembre 2020 et le 31 mars 2023. Pour Google Play Console (Android), ce sont des installations sur des appareils actifs (appareils en ligne au cours des 30 derniers jours sur lesquels cette application est installée).

24 Brightcove / Beacon – Google Analytics, nombre de visionnements sur telequebec.tv du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

25 Données internes de la communauté du Squat du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

COUCOU LES TOUT-PETITS

La plateforme Coucou, dédiée à la petite enfance, continue d'attirer et de retenir le jeune public et les parents grâce à un environnement coloré, stimulant et rassurant. Plusieurs nouveaux jeux et activités ont bonifié l'offre de contenus en 2022-2023, en plus de l'ajout en continu de vidéos provenant de notre programmation à l'antenne et d'acquisitions exclusives pour le Web. Parmi les nouveaux jeux les plus populaires, notons cinq jeux relatifs à la nouvelle série *L'île Kilucru* pour les tout-petits, ainsi que des activités *Passe-Partout* mettant au défi les habiletés mémorielles et motrices des enfants de 2 à 5 ans.

Nos balados *Passe-Partout* : *les rigolades*, *Sam raconte* et *Mon ami Bulle et moi*, lancés au printemps 2022, ont également su trouver leur public au cours de l'année.



Coucou et Squat en quelques chiffres²⁶

Nos plateformes jeunesse Coucou et Squat cumulent **1,7 million de pages vues par mois** en moyenne entre avril 2022 et mars 2023.

Jusqu'à **2,1 millions de visionnements** ont été cumulés à partir de Coucou et **1,5 million** à partir de Squat en 2022-2023.

On compte **304 000 téléchargements** cumulés sur iOS et Android pour l'application Coucou depuis l'ouverture du compte²⁷.

Cuisinez

En 2022-2023, nous avons développé une nouvelle image de marque pour la plateforme Cuisinez, misant sur un style épuré pour le logo, tout en conservant son caractère unique, et sur une nouvelle direction artistique et photographique qui place les plats et les ingrédients au cœur de l'ambiance du site. La refonte du site Web de Cuisinez a permis d'adopter une approche centrée sur le public cible à toutes les étapes de la conception en offrant une expérience de navigation plus fluide, cohérente et accessible. Nous avons également créé une catégorie antigaspillage pour favoriser l'alimentation responsable. C'est dans cette section que notre série *Sauve ma recette* a tout naturellement trouvé sa place. Chef Oli, Christian Bégin et Chloée Deblois y rivalisent d'ingéniosité et d'audace pour sauver une recette en apparence fichue et éviter le gaspillage.

Pour consolider la présence de Cuisinez dans les médias sociaux, nous avons développé des séries de vidéos adaptées au ton et à l'esprit des plateformes, et qui offrent un complément à nos émissions. La création de vidéos et de photos spécialement dédiées à ces médias a assuré leur popularité.

Télé-Québec en classe

Grande nouveauté pour Télé-Québec en classe cette année : à compter de septembre 2022, la plateforme devenait accessible au personnel enseignant et à la clientèle étudiante d'une trentaine de cégeps du réseau collégial.

Au 31 mars 2023, la plateforme éducative Télé-Québec en classe proposait 17 043 contenus. Parmi eux, on trouve des productions originales exclusives, des balados et des trousse de littérature numériques, un produit phare de Télé-Québec en classe. Parmi les contenus de Télé-Québec les plus populaires qui se sont retrouvés sur la plateforme au cours de la dernière année, notons le documentaire *Bagages*, l'épisode du premier jour d'école de la nouvelle série *On joue! avec Biscuit et Cassonade*, le balado *Summer Heartbeat*, créé spécialement pour l'enseignement de l'anglais langue seconde, les chansons de *Passe-Partout* et les ateliers de *SLAM!* avec Élémé.

²⁶ Visites et pages vues : Google Analytics du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 ; Visionnements : Brightcove du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

²⁷ App Store Connect et Google Play Console, août 2018 à mai 2023.



ON JOUE! AVEC BISCUIT ET CASSONADE

Grâce à Télé-Québec en classe, nous donnons au milieu scolaire un accès à des contenus qui ne se trouvent plus sur d'autres plateformes, seuls les droits éducatifs étant encore en vigueur. La production de quelques contenus originaux permet aussi de répondre à des besoins particuliers du milieu de l'éducation. Parmi les productions originales réalisées par l'équipe de Télé-Québec en classe au cours de la dernière année, notons le balado *Empreinte numérique*, produit en collaboration avec l'organisme Printemps numérique; une vidéo originale intitulée *Apprécier l'hommage à Rosa Luxembourg*, pour souligner le centenaire du peintre Jean Paul Riopelle; puis la capsule *Créer un personnage en papier à la manière de Claude Lafortune*, mettant en valeur le travail d'une enseignante d'arts plastiques lauréate d'un prix Essor pour un projet créatif réalisé avec sa classe.

À ces productions se sont ajoutées, pour les 2^e et 3^e cycles du primaire, 13 nouvelles troupes de littérature réalisées au cours de la dernière année. Elles portent sur des livres d'auteurs et d'autrices d'ici narrés par des comédiens et des comédiennes. Une belle façon de faire découvrir la littérature jeunesse québécoise aux jeunes.



Télé-Québec en classe en quelques chiffres²⁸

En 2022-2023, la plateforme Télé-Québec en classe comptait **285 400 utilisateurs uniques**.

En tout, **682 600 sessions** cumulées en 2022-2023 ont été enregistrées sur la plateforme de Télé-Québec en classe.

Télé-Québec en classe a compté pas moins de **247 400 visionnements** cumulés cette année.

Au total, les guides pédagogiques disponibles sur la plateforme Télé-Québec en classe avaient été téléchargés **27 000 fois** au 31 mars 2023.

Conformément au mandat de Télé-Québec en classe, et afin de proposer du contenu pour tous les niveaux scolaires et dans toutes les disciplines, nous avons également fait au cours de la dernière année quelques acquisitions pour compléter notre offre, notamment avec des contenus tels que *Corpus*, une série de courtes capsules sur le corps humain; des balados de *La puce à l'oreille*, dont plusieurs offrent des contenus complémentaires à nos troupes de littérature; la série *Ils ont ton âge*, qui propose des rencontres avec des enfants des quatre coins du monde et *Taratabong*, une série d'animation sur la musique pour les jeunes de la maternelle et du 1^{er} cycle du primaire. Finalement, au 31 mars 2023, la plateforme Télé-Québec en classe proposait des inspirations pédagogiques sous la forme de courtes « pistes » pour 2 086 contenus différents. Des guides pédagogiques complets ou des fiches complémentaires étaient offerts pour plus de 500 contenus.

La communauté de Télé-Québec en classe, c'est plus de 48 000 abonnés à notre page Facebook. Nos publications y rayonnent grâce à nos interactions avec de nombreux groupes d'enseignants. Télé-Québec en classe est également active sur Twitter et, plus récemment, sur LinkedIn.

²⁸ Utilisateurs et sessions – Google Analytics – du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023; Visionnements – Brightcove, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023; Guides pédagogiques – Données internes de Télé-Québec en classe

SUR LE TERRAIN

Afin de faire connaître sa plateforme aux enseignants et aux enseignantes, l'équipe de Télé-Québec en classe a participé à neuf événements et congrès au cours de la dernière année, dont le Sommet du numérique en éducation (mai 2022), la Rencontre nationale Culture Éducation (octobre 2022), le congrès de l'Association québécoise des professeur.e.s de français (AQPF) (novembre 2022) et le Mois Numérique Jeunesse (février 2023).

L'équipe de Télé-Québec en classe a fait plusieurs présentations auprès de centres de services scolaires et d'établissements d'enseignement. En 2022-2023, l'équipe a participé à plusieurs salons du livre, où elle a pu présenter ses trousseaux de littérature, et elle a eu l'occasion de faire découvrir sa plateforme à plus de 200 étudiants et étudiantes du programme d'éducation préscolaire et primaire de l'UQAM dans le cadre d'un cours de didactique.

La CLEF

La CLEF – Compter, Lire et Écrire en famille – est un projet d'alphabétisation familiale financé par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur.

Avec ce projet, Télé-Québec déploie toute son expertise en matière d'éducation, de jeunesse et de famille pour rejoindre les parents d'enfants âgés entre 5 et 8 ans dont le degré de littératie est faible. Depuis son lancement, en 2018, La CLEF est devenue une référence dans le milieu de l'alphabétisation, et ses relations avec des joueurs majeurs dans ce domaine contribuent à son rayonnement et à l'accomplissement de sa mission.



Cette année encore, La CLEF est allée à la rencontre des familles de partout au Québec. En présentant au total 11 *Heure du conte* en direct sur Facebook, La CLEF a offert à des milliers de familles québécoises un accès unique et gratuit à des auteurs et des autrices et à leurs histoires. En 2022, grâce au Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, nous avons fait découvrir La CLEF à des centaines de parents d'enfants de 5 à 8 ans.

L'équipe de La CLEF a également eu la chance, à l'automne 2022, de faire découvrir ce projet de littératie familiale à des intervenants du milieu communautaire dans le cadre de la journée de formation professionnelle offerte par le Salon du livre de Sherbrooke.

En 2022-2023, les capsules vidéo que nous avons partagées ont cumulé plus de 309 000 vues²⁹. Parmi les vidéos diffusées cette année, en voici trois particulièrement inspirantes :

- *Être papa c'est du sport* avec Jean-François Baril sur l'importance d'être présent ;
- *Devenir papa jeune* avec Yannick De Martino et Bianca Gervais ;
- *L'Heure du conte de Noël* avec Geneviève Jetté.

Notre communauté Facebook compte maintenant plus de 49 000 membres³⁰ engagés à qui nous proposons semaine après semaine des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux, des concours et des conseils simples, mais efficaces pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent. Plusieurs dizaines de listes thématiques spécialement pensées pour les parents ont été déployées sur notre site Internet cette année, une belle façon de revaloriser nos contenus.

La CLEF s'inscrit dans le cadre de la Politique de la réussite éducative, mais aussi de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants, lancée le 16 janvier 2018. Les retombées positives de ce projet démontrent clairement son importance, tant pour les parents que pour les ressources communautaires et scolaires en alphabétisation.

29 Données internes de Télé-Québec, visionnements Facebook, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

30 Données internes de Télé-Québec, page Facebook de La CLEF, en date du 31 mars 2023.

Télé-Québec dans les médias sociaux

En 2022-2023, nous avons poursuivi le développement et la consolidation de nos communautés dans les médias sociaux. Nous enregistrons une progression pour la majorité de nos communautés, dont une progression de 18,9 % pour YouTube, 18,75 % pour LinkedIn et 13,8 % pour Instagram.

Au cours de la dernière année, nous avons créé des contenus ciblés selon les profils des membres de nos différentes communautés en ajustant le style et le format au réseau auquel ils étaient destinés. Par exemple, depuis la fin de janvier 2023, nous publions des scènes («reels») sur Facebook, soit des vidéos verticales. Pour préparer des contenus spécialement conçus pour les médias sociaux, nous avons notamment tourné avec quelques-unes de nos têtes d'affiche, dont Mehdi Bousaidan, Lindsay Brun, Philippe-Audrey Larrue Saint-Jacques et Rose-Aimée Automne T. Morin, qui bénéficient déjà de communautés très actives.

Parmi les moments forts de 2022-2023, notons la «prise de contrôle» de notre compte Instagram par l'animatrice et influenceuse Chloée Deblois, lors du lancement de notre programmation, à l'automne 2022, pendant lequel elle a réalisé des entrevues spontanées avec les personnalités de Télé-Québec; le décompte *Ciné-cadeau*, avec notre porte-parole des Fêtes Guillaume Lambert; ainsi que les publications de nos cinéastes en résidence dans le groupe Facebook Les cinéphiles télé-québécois. Cette quatrième année du projet a permis de mettre de l'avant une diversité de réalisateurs et de réalisatrices de tous les horizons – soit Clarissa Rebouças, Loïc Darses, Jason Todd et Mailys Flamand –, en plus de susciter la discussion autour de notre programmation cinéma, au printemps et à l'été 2022. Au cours de l'année, nous avons aussi créé des contenus exclusifs avec des réalisateurs et des réalisatrices de films présentés sur nos ondes, dont Robin Aubert pour *Les affamés* et Renée Beaulieu pour *Le garagiste* et *Les salopes ou le sucre naturel de la peau*. De plus, notre chef de contenus cinématographiques a ponctuellement présenté sa sélection de films aux près de 6 500 cinéphiles du groupe.

Grâce à notre groupe Les docuvores télé-québécois, plus de 7 200 personnes ont eu un accès privilégié à nos contenus, dont des photos de coulisses et des entrevues avec les protagonistes de nos émissions. Notre entrevue avec Janette Bertrand et Léa Clermont-Dion pour le documentaire *Janette et filles*, présenté à l'automne 2022, a suscité beaucoup de réactions.

Notre groupe Les familles télé-québécoises a été un point de rassemblement pour de nombreuses familles du Québec, qui ont pu profiter de contenus exclusifs, dont des concours et des compléments pédagogiques, au fil de publications qui mettaient en valeur nos émissions et les contenus de nos plateformes Squat, Coucou, La CLEF et Télé-Québec en classe.

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Bien que pensés pour le public québécois, les contenus de Télé-Québec trouvent écho à l'international, où ils ont même été récompensés encore cette année.

Avec ses 10 chaînes de télévision, TV5MONDE pénètre dans plus de 364 millions de foyers et 120 millions d'appareils mobiles dans 198 pays. En 2022-2023, TV5MONDE a acquis les droits de diffusion de notre série d'animation jeunesse *Super Plex* et de nos nouveautés *Chef Oli vire champêtre*, *Sauve ma recette*, *Dis-moi pas! ? La petite histoire des mots d'ici*, de nouvelles saisons des séries jeunesse *Dounia* et *Mon amie Bulle*, certains de nos documentaires, dont *Essentiels*, *Fleurdelisé* et *Lettre d'amour à la ville*, ainsi que nos grands rendez-vous culturels *Marie-Mai Immuable* et *Michel Tremblay en quatre-vingts temps*.

Nos contenus sont également offerts aux clients de Bell, de Radio-Canada, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). Parmi les contenus présentés sur l'une ou l'autre, ou encore toutes ces plateformes, notons nos séries documentaires *De garde 24/7* et *Police en service*, les documentaires uniques *Janette et filles*, *Pour nous chez nous*, *Essentiels*, *Les moyens de la classe moyenne*, *Lettre d'amour à la ville*, ainsi que les grands rendez-vous culturels *Richard Séguin : qu'est-ce qu'on leur laisse?*, *Boucar et le Magtogoek*, puis *Marie-Mai Immuable*. Nos magazines *À boire et à manger*, *En ligne*, *Moi j'mange*, *Ça vaut le coût*, *Deux hommes en or* et *Rosalie*, *Dans les médias*, *L'indice Mc\$ween*, *Chef Oli vire champêtre*, *L'avenir nous appartient*, *Autonome*, *Curieux Bégin*, *Un chef à la cabane* et nos plateaux *Cette année-là* et *Y'a du monde à messe* ont également fait le bonheur des publics de ces plateformes. Enfin, bien sûr, nos contenus jeunesse comme *Passe-Partout* et *L'île Kilucru* s'y sont également fait une belle place.

Nos contenus audio ont été offerts sur les plateformes les plus populaires : iTunes, Spotify et Amazon. Parmi eux, nos séries jeunesse *Passe-Partout : les rigolades*, *Mon ami Bulle et moi*, *Lotus et Cali : des histoires qui font un peu peur*, *Peut contenir des blagues* et *Sam raconte*, ainsi que les contenus documentaires *Histoire à coucher dehors*, *Devenir Roger*, *Devenir Margot* et *Lettre d'amour à la ville*.

En mars 2023, Télé-Québec en classe était représentée à la Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la francophonie. En effet, la délégation du ministère de l'Éducation du Québec a fait appel à l'équipe de Télé-Québec en classe pour fournir des contenus à présenter au cours de cet événement. Parmi les vidéos suggérées par notre équipe, c'est le reportage *De l'école au verger pour former les « Greta Thunberg » de demain*, de l'émission *L'avenir nous appartient*, qui a été présenté à des représentants et représentantes de plusieurs pays, dont la Tunisie, le Maroc, la France, le Cameroun, le Liban, le Sénégal, le Burkina Faso et l'île Maurice, et cela en présence de membres de l'UNESCO et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Dans son allocution d'ouverture, Madame Marie-Dominique Taillon, sous-ministre adjointe à l'excellence scolaire et à la réussite éducative, a souligné la contribution de Télé-Québec en classe.

Conseils d'administration, jurys et comités auxquels siègent les membres de la direction générale de Télé-Québec

En 2022-2023, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises et internationales.

Marie Collin, Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Présidente du conseil d'administration de Savoir Média
- Membre du conseil d'administration d'Alloprof
- Membre du conseil d'administration de TV5MONDE
- Membre du conseil d'administration de TV5 NUMÉRIQUE

COMITÉS

- Vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics
- Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE
- Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics (MFP)

Mélanie Charette, Vice-présidente des ressources humaines

COMITÉ

- Membre du comité Développement et ressources humaines des Médias francophones publics (MFP)

Marie-Christine Hamelin, Vice-présidente des finances et de l'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membre du conseil d'administration de Savoir Média et présidente du comité d'audit

COMITÉ

- Membre du Conseil national de l'audiovisuel (CNA)

Sébastien Labbé, Vice-président des technologies, du numérique et des opérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Membre du conseil d'administration de l'Institut national de l'image et du son (INIS)

Marie-Claude Robichaud, Vice-présidente de la stratégie multiplateforme, de la recherche et de l'innovation

COMITÉ

- Membre du comité numérique des Médias francophones publics (MFP)

UN TERRITOIRE AUX MILLE FACETTES REFLÉTÉES PAR TÉLÉ-QUÉBEC

La programmation

UN TERRITOIRE, DES GASTRONOMIES ET DES SAVOIR-FAIRE MULTIPLES

En 2022-2023, le territoire québécois a de nouveau été une inspiration pour nos équipes et nos partenaires. Ses ressources, ses trésors insoupçonnés, ses paysages et ses gens ont trouvé une place de choix dans notre offre de contenus.

D'abord à l'été, avec des émissions comme *La belle tournée* (présentée conjointement avec TVA), animée par Guy Jodoin, qui a pris grand plaisir à explorer les régions du Nord-du-Québec, de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay, des Laurentides, des Îles-de-la-Madeleine, de Chaudière-Appalaches, de Lanaudière, de l'Estrie, de la Montérégie et du Centre-du-Québec, se laissant guider par des artistes originaires de ces régions. L'émission a offert des prestations artistiques dans des cadres si enchanteurs qu'ils auront assurément donné envie à une foule de Québécois et de Québécoises d'aller voir ces merveilles de leurs propres yeux.



Pour notre nouveauté *À boire et à manger*, la créatrice culinaire d'origine haïtienne Lindsay Brun, le comédien Rémi-Pierre Paquin et la journaliste et animatrice Vanessa Pilon ont sillonné le Québec, conviant chaque semaine deux artistes à leur chalet pour un savoureux repas à la campagne. Chemin faisant, de l'île d'Orléans à l'Outaouais, en passant par Charlevoix, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie et Lanaudière, ils sont allés à la rencontre de producteurs, de productrices, d'artisans et d'artisanes de ces régions pour dénicher les trésors alimentaires locaux. L'émission culinaire a été regardée par un total de 190 000 personnes à l'automne 2022³¹.

Autre nouveauté, notre série documentaire *Chef Oli vire champêtre* s'est presque entièrement déroulée en région. Le jeune chef et citadin Olivier Louissaint a en effet sillonné le Québec pour rencontrer des producteurs et des productrices agricoles afin d'en apprendre davantage sur leurs modèles d'affaires et sur le terroir québécois, pour ainsi concrétiser son rêve de créer sa propre table gourmande à la campagne. Pour ce faire, Chef Oli a dû s'assurer que plus de 50 % des produits préparés et servis provenaient de la ferme ou des champs des alentours. La série a permis de rapprocher le territoire et la gastronomie.

DE GRANDS RENDEZ-VOUS AVEC LES PAYSAGES ET LA CULTURE DU QUÉBEC

En septembre 2022, *Belle et Bum* a souligné le début de sa vingtième saison dans le magnifique décor de l'Agora du Vieux-Port de Québec en compagnie d'artistes originaires de cette ville ou qui y ont fait leur nid : Alaclair Ensemble, Marie Carmen, Ariane Roy, Flavia Nascimento, Pierre-Yves Lord, Modlee et Caro Dupont. Une occasion parfaite de célébrer la ville et les artistes qui la font briller de tous ses feux. En novembre 2022, nous présentions *Le Premier Gala*

31 Numeris, Québec francophone, automne 2022, auditoire cumulé 2 ans et plus.

de l'*ADISQ*, animé pour une quatrième année par l'auteur-compositeur-interprète Pierre Lapointe. Vitrine incomparable pour notre culture, ce gala célèbre le talent des artistes d'ici et la diversité musicale québécoise.

À l'hiver, Boucar Diouf a invité le public à le suivre à la (re)découverte du fleuve Saint-Laurent, ce grand « chemin qui marche » qu'il porte dans son cœur depuis son arrivée au pays. *Boucar et le Magtogoek* nous a fait voyager entre la scène et les paysages côtiers et maritimes de Gaspé, de Rimouski, de Tadoussac et de Québec en compagnie de quatre jeunes à qui Boucar souhaitait transmettre son amour pour le fleuve.

Prestations hautes en couleur, spectacles cachés, paysages uniques, *FME – l'expérience* a proposé un accès inédit au Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue, qui existe depuis vingt ans déjà. Antoine Bertrand, Koriass, Les Hay Babies, Hubert Lenoir, Fred Fortin, Olivier Langevin, Medicine Singers, Lisa LeBlanc, Lydia Képinski et Les Louanges ont pris d'assaut les quatre coins de la ville de Rouyn-Noranda pour cette immersion dans leur festival chouchou.

Dans *Richard Séguin – Qu'est-ce qu'on leur laisse?*, l'auteur-compositeur-interprète a revisité son œuvre des cinquante dernières années en nous invitant sur ses traces, de Pointe-aux-Trembles à Malotienam, en passant par Saint-Élie-de-Caxton et Saint-Venant-de-Paquette. Il y a parlé de territoire, de musique, de ses préoccupations pour la survie de notre culture et de notre langue, mais aussi de legs aux générations futures.

Avec comme titre « Notre langue aux mille accents », *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* a fait un retour en force sur les plaines d'Abraham en juin 2022, après deux ans où la pandémie de COVID-19 nous a contraints à des formules différentes. Ce spectacle rassembleur a fait résonner l'amour pour le Québec d'artistes venus d'horizons divers.

SOUS LA LOUPE DES DOCUMENTARISTES

À l'automne 2022, notre populaire série documentaire *De garde 24/7* s'est déplacée dans des établissements hospitaliers régionaux, notamment à Baie-Comeau, à Maria et à Murdochville. L'équipe a pu faire découvrir la réalité des hôpitaux en région. On a suivi le quotidien de médecins de famille et de spécialistes passionnés au cœur d'équipes tissées serré, proches de leurs patients, mais parfois confrontés à un manque de ressources. Ce fut l'occasion d'en apprendre plus sur les défis et les enjeux particuliers de la médecine hors des grands centres.

Notre programmation de documentaires uniques s'est également penchée sur plusieurs enjeux touchant les régions et leur population. Ainsi, *Essentiels* a fait la lumière sur la réalité des travailleurs temporaires, dont beaucoup occupent des emplois primordiaux dans le secteur de l'agroalimentaire. *Lettre d'amour à la ville* a brossé le portrait des défis auxquels les villes et municipalités du Québec devront faire face pour composer avec les changements climatiques. La série balado qui accompagnait le documentaire nous a fait rencontrer des gens qui aiment, qui construisent, qui embellissent leur ville. Luc Ferrandez s'est rendu à Mégantic, à Rimouski, à Gatineau puis à Saguenay, et y a découvert des projets pour améliorer le vivre-ensemble. *Pour nous chez nous* s'est penché sur la capitalisation de nos ressources et leur vente au rabais aux puissances économiques étrangères comme les États-Unis et le Japon.



Enfin, l'équipe de *L'avenir nous appartient* s'est aussi beaucoup promenée au Québec, en 2022-2023. Elle est allée à la rencontre de personnes qui font toute la différence dans leur communauté, comme Colombe St-Pierre et le collectif Mange ton Saint-Laurent, qui redonnent aux Québécois et aux Québécoises l'accès aux produits marins d'ici et le goût de les découvrir; la Ferme VERTI, dans la région de la Capitale-Nationale, où l'on croit que l'agriculture verticale est la voie du futur; Simon-Pierre Murdock qui, avec son entreprise saguenéenne, veut compétitionner les grandes multinationales des condiments avec des ingrédients locaux; Christine Beaulieu, avec qui on a parlé de l'électrification du Québec, puis l'équipe de la Coopérative de solidarité Le Relait, qui propose le recours à des agences de remplacement pour permettre aux producteurs et aux productrices de prendre des congés.

Premières Nations et Inuits du Québec

EN PROGRAMMATION GRAND PUBLIC

Le patrimoine, l'histoire, les traditions et les cultures des Premières Nations et des Inuits ont tout naturellement trouvé leur place dans notre programmation 2022-2023. Ce fut l'occasion de multiples rencontres, échanges et discussions, de portes ouvertes sur d'autres langues, d'autres formes d'art et d'autres enjeux.

En 2022, le 21 juin, Journée nationale des peuples autochtones, *Le grand solstice* a de nouveau fait briller la culture musicale autochtone et le talent de ses artistes. En cette date importante célébrant le patrimoine, la diversité culturelle et les contributions des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada, les traditions et la modernité se sont rencontrées pour donner lieu à un spectacle haut en couleur. *Le grand solstice* a invité au pow-wow, puis à la communion entre le contemporain et le traditionnel, à l'inclusion et au partage, en présentant des artistes connus et moins connus des communautés autochtones du Québec, ainsi que des artistes allochtones. L'émission a été récompensée par le prix RÉALS de la meilleure œuvre non dramatique.



Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale, sous le thème « Notre langue aux mille accents », a également ouvert les bras aux artistes issus des Premières Nations Laura Niquay, Florent Vollant et Scott-Pien Picard, qui ont offert des prestations énergisantes, dont certaines mêlaient français et innu-aimun. Une façon festive de tisser des liens entre les peuples. Des artistes autochtones ont aussi été accueillis et célébrés à *Belle et Bum*, à *Cette année-là* et à *La belle tournée*, dont les artistes de plus en plus connus et reconnus dans le milieu culturel québécois Elisapie Isaac, Laura Niquay, Samian, Natasha Kanapé Fontaine et Beatrice Deer.

Nos magazines et documentaires ont quant à eux donné la parole à de nombreuses personnes des communautés autochtones. Ainsi, *L'avenir nous appartient* a brossé un portrait d'Alexis Wawanoloath, premier élu des Premières Nations à l'Assemblée nationale. L'équipe s'est aussi rendue au Centre d'amitié autochtone de Lanaudière, dont la mission est de reconnecter les jeunes Atikamekw à leurs traditions grâce à des sorties dans les forêts urbaines de la région avec des animatrices culturelles. Le magazine nous a fait découvrir le FabLab Onaki, tout premier FabLab autochtone. Cet atelier de fabrication collaboratif de Gatineau accueille de jeunes décrocheurs autochtones pour leur permettre d'apprendre, au cours d'une formation intensive, le fonctionnement d'outils technologiques sophistiqués tout en développant leur fierté identitaire.

Au printemps 2022, la quatrième saison de notre série documentaire *Kebec* a consacré toute une émission aux peuples autochtones, racontant comment ils ont transmis de génération en génération leur identité, leur art et leur savoir-faire, puis comment ils ont réussi à maintenir leur culture malgré l'oppression subie au fil du temps.

Avec *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*, La Fabrique culturelle de Télé-Québec, en collaboration avec Tourisme autochtone Québec, a exploré la scène culinaire et agroalimentaire autochtone du Québec. En compagnie du chef allochtone Marc de Passorio, un Néo-Québécois qui tient les rênes des cuisines du réputé restaurant de l'Hôtel-Musée Premières Nations de Wendake, nous avons pu nous initier à quelques-unes des traditions associées

à la chasse, à la pêche et à la cueillette dans les différentes communautés des Premiers Peuples sur le territoire. Au fil de la série, nous avons rencontré des membres des Premières Nations innue, mi'gmaq, wolastoqiyik wahsipekuk (malécite) et kanyen'kehà:ka (mohawk).

En partenariat avec Wapikoni, nous avons également accueilli la jeune cinéaste Maïlys Flamand, issue des nations inue et atikamekw, comme réalisatrice en résidence dans notre groupe Facebook Les cinéphiles télé-québécois, où elle a partagé ses coups de cœur cinématographiques, commenté notre programmation cinéma et en a discuté avec les membres du groupe. Son court métrage *Iskwew-ishkueu* a été présenté sur le site de La Fabrique pendant l'été.

EN PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILLE

Parce que l'ouverture à l'autre s'apprend dès l'enfance, nos contenus jeunesse ont également créé des liens et des occasions d'apprentissage avec les Premières Nations. Deux jeunes issus des Premières Nations ont partagé leur quotidien avec le jeune public dans la deuxième saison de l'émission *Le monde selon*. Suheres, de Wendake, a parlé de son amour pour la danse et les pow-wow. Chad nous a présenté sa vie dans le village de Kitcisakik, au nord de l'Abitibi, puis nous a parlé de tikinagan – les porte-bébés artisanaux – et de la langue anicinape.

L'équipe de *MAMMOUTH Hebdo* a accueilli Xavier Watso à l'hiver 2023. Le créateur de contenu abénakis a discuté de son rapport à son identité autochtone et de son utilisation des réseaux sociaux comme outil de mobilisation et de transmission culturelle, expliquant combien il est difficile pour les communautés autochtones de se réapproprier leurs racines.

Notre plateforme jeunesse Squat a souligné pour la première fois en 2022 la Semaine de la vérité et de la réconciliation. Durant toute la semaine ont été tenues en ligne plusieurs activités, dont un mini-festival de films de Wapikoni Mobile. À cette occasion, cinq films ont été mis en ligne, soit *Tshishpeuatetau innu-aimun* (Protégeons la langue innue), *Mitshishuss* (Petit Aigle), *Le roi des oiseaux*, *La légende du carcajou* et *Katatjatuuk Kangirsumi* (Chants de gorge à Kangirsuk). Parmi les autres activités proposées sur le Squat : la possibilité de poser des questions à Elie-John Joseph. Innu originaire de la communauté Uashat mak Mani-Utenam, Elie-John travaille pour Wapikoni Mobile. Les enfants lui ont posé des questions très pertinentes, par exemple : comment réagis-tu face aux excuses du pape ? Pourquoi on a envoyé les enfants autochtones dans des pensionnats ? Vis-tu du racisme ? Elie-John a répondu à chacun des jeunes avec beaucoup de générosité.

Pour une deuxième année, Télé-Québec en classe s'est quant à elle appliquée à mettre en valeur les cultures autochtones par différentes initiatives, notamment en poursuivant sa collaboration avec l'organisme Wapikoni. Grâce à ce partenariat, Télé-Québec en classe a pu proposer, sur sa plateforme, sept nouveaux courts métrages réalisés par des jeunes des communautés autochtones.

Télé-Québec en classe a aussi participé, pour une deuxième année consécutive, à la Semaine de la vérité et de la réconciliation. Pour l'occasion, Télé-Québec en classe a proposé cinq listes de thématiques – langues, héritage et identité, littérature, musiques, chansons et danses, voix autochtones – regroupant des contenus pertinents pour chaque « thème de la semaine » suggéré par le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR). Les listes créées par Télé-Québec en classe ont été diffusées dès le début du mois de septembre afin de permettre au personnel enseignant de les découvrir et de présenter des contenus à leurs élèves.

De plus, à l'occasion de l'initiative *Je lis autochtone*, qui a eu lieu en juin 2022, Télé-Québec en classe a mis en valeur une liste thématique regroupant 14 contenus qui ont permis de découvrir des autrices et des auteurs autochtones.

Les activités de La Fabrique culturelle

Comme toujours, en 2022-2023, nos équipes de La Fabrique culturelle ont parcouru le Québec à la découverte de ses talents et de ses trésors, même dans les endroits les plus inattendus, que ce soit dans un garage à Saguenay, au bord d'un feu en Mauricie ou au bord de la mer en Gaspésie, dans une boutique de boutons à Montréal ou au sommet du mont Mégantic en Estrie! Parmi les nouveautés de l'année, deux séries ambitieuses : *Hors piste, la culture insoumise* et *Saveurs : à la rencontre des cuisines autochtones*.

Hors piste a proposé des rencontres avec des créateurs et des créatrices de disciplines variées qui ont en commun une pratique ou une démarche exceptionnelle et qui, en osant faire les choses différemment, deviennent une inspiration dans leur communauté. En 12 courtes vidéos, qui ont été diffusées à la fois sur le Web et à l'antenne de Télé-Québec pour rejoindre un plus vaste public, la série a invité le public à sortir de sa zone de confort et à prendre conscience du fait que l'art, c'est bien plus que des expositions dans les galeries, c'est aussi un attachement au territoire et à l'humain qui l'habite.

Entre tradition et modernité, la scène culinaire et agroalimentaire autochtone a le vent dans les voiles. Pour la série *Saveurs*, produite en collaboration avec Tourisme Autochtone Québec, La Fabrique culturelle a parcouru tout le territoire, depuis le nord du Lac-Saint-Jean jusqu'à la Baie-des-Chaleurs, en passant par Kahnawà:ke et la Côte-Nord, pour aller à la rencontre de producteurs alimentaires qui insufflent dynamisme et créativité à leur domaine d'activité.

Au-delà de ces projets structurants, les équipes de La Fabrique culturelle continuent chaque jour d'accomplir le mandat amorcé il y aura bientôt dix ans : aller à la rencontre d'artistes, d'artisans, de travailleuses et de travailleurs culturels talentueux, qui font vibrer la province entière grâce à leurs idées, à leur créativité et à leur fougue. De Mingan à Val-d'Or, en passant par Gaspé, Sherbrooke et Gatineau, La Fabrique culturelle a, cette année encore, mis en lumière le travail de centaines d'artistes, qui contribuent à leur façon à l'unicité et au dynamisme de la culture québécoise.



HORS PISTE
JÉRÔME BLANCHETTE

La Fabrique culturelle en quelques chiffres³²

Durant l'année 2022-2023, **883 000 visites** ont été enregistrées sur le site lafabriqueculturelle.tv, pour un total annuel de **1,3 million de pages vues**.

En tout, **1,6 million de visionnements de vidéos** ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2022-2023.

La consommation de vidéos sur le site de La Fabrique culturelle est appuyée par le déploiement des contenus sur les médias sociaux (notamment Facebook).

La communauté de La Fabrique culturelle, c'est...³³

6 100 capsules actives disponibles sur le site de La Fabrique culturelle ;

19 600 abonnements pour l'ensemble des infolettres de La Fabrique culturelle (y compris celles des bureaux régionaux) ;

113 000 abonnements à la page Facebook de La Fabrique culturelle.

UNE CONSTELLATION DE PARTENAIRES

Avec un taux de notoriété de 99 %, Télé-Québec peut affirmer qu'elle a déjà conquis la très grande majorité de la population québécoise³⁴. Pour parvenir à un tel résultat, elle peut compter sur des contenus de grande qualité, mais aussi sur un indéfectible réseau de partenaires aux quatre coins du Québec.

Parmi les partenariats les plus durables, notons celui qui nous lie au réseau Les Arts et la Ville depuis plus de vingt ans. Chaque année, ce réseau organise un forum, dont le thème en 2022 était « Culture, aménagement du territoire et économie ». La Fabrique culturelle, qui s'inscrit totalement dans ce thème, a profité de l'événement tenu à Lac-Mégantic pour présenter, au cours d'une soirée inspirante, quelques exemples d'initiatives artistiques qui ont cours dans différents milieux de vie.

³² Google Analytics, sessions et pages vues du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 (au cumulé sur l'année); site de La Fabrique culturelle : visionnements de vidéos (Brightcove); page Facebook de La Fabrique culturelle : vues de vidéos natives 3 secondes et plus; du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 (au cumulé sur l'année).

³³ Données internes de Télé-Québec, Facebook, 31 mars 2023.

³⁴ Étude SOM sur la perception des adultes du Québec à l'égard de Télé-Québec, édition 2022.

Parmi les partenaires les plus récents, notons le développement continu du partenariat avec OHdio, une application numérique de la Société Radio-Canada. En 2022-2023, nous avons fourni de nombreux contenus à OHdio, ce qui nous a permis de favoriser leur diffusion auprès de la population canadienne francophone, et même à l'échelle internationale. Des balados phares de La Fabrique culturelle et de Télé-Québec sont aussi allés enrichir l'offre d'OHdio. Notre balado festif *Le grand déballado* y a d'ailleurs été mis en vedette pendant plusieurs jours.

Une alliée du milieu culturel

Fière supportrice de la culture québécoise, Télé-Québec a favorisé des partenariats avec le milieu en offrant du soutien technique, financier, matériel et promotionnel à des festivals, à des événements, à des lieux de diffusion et à des organisations tout au long de l'année. Télé-Québec est un partenaire majeur pour de nombreux acteurs culturels du Québec, comme La Maison Théâtre, la Compagnie Jean-Duceppe, Montréal en Lumière, le Théâtre La Licorne, la TOHU, le Théâtre du Nouveau Monde, la Ligue nationale d'improvisation, Culture pour tous, REGARD – Festival international du court métrage au Saguenay, le Festival international des arts de la marionnette à Saguenay, le Musée canadien de l'histoire et Cinemania. Le partenariat avec Cinemania s'est d'ailleurs élargi cette année ; Télé-Québec y a été présentatrice de *La Grande Soirée des courts québécois*, La Fabrique culturelle a remis un prix et Télé-Québec en classe a mis à la disposition des spécialistes de l'éducation et des élèves une sélection de documentaires sur l'industrie du court métrage. Notre partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) s'est poursuivi en 2022-2023, menant à la production de portraits des lauréats et lauréates du CALQ de toutes les régions du Québec, et à la réalisation de projets d'artistes de la relève choisis par un appel d'offres conjoint. Du côté de l'Outaouais, nous avons développé un partenariat avec la Ville de Gatineau pour une installation *in situ* qui a mis nos contenus en valeur. Enfin, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec les festivals de Lanaudière et de Saint-Sauveur, ce qui représente pour nous une incursion dans les milieux de la musique classique et de la danse.

En partenariat avec l'Orchestre Métropolitain, nous avons présenté à la Maison symphonique de Montréal, à l'hiver 2023, une adaptation symphonique de l'album jeunesse *Le pelletier de nuages* de Simon Boulerice, un récit magnifique et immensément poétique. Nous avons aussi annoncé notre prochaine collaboration avec l'Orchestre Métropolitain, en 2024, un concert *Passe-Partout*.

Dans le cadre de notre partenariat avec l'Institut canadien, qui chapeaute les bibliothèques de Québec, le projet Oasis sonore de La Fabrique culturelle, un dispositif d'écoute innovant, a voyagé dans les bibliothèques de Québec. Au Salon du livre de l'Estrie, nous avons pour la première fois utilisé La Fab à dessins, une de nos nouvelles installations signature, pour faire découvrir certaines de nos productions numériques jeunesse (*Super Plex*, *Lotus et Cali*). Un grand succès que nous avons réitéré au Salon du livre de l'Outaouais et à celui de Trois-Rivières.

Enfin, au printemps 2023, Télé-Québec a remis le Prix du public aux Réalisatrices Équitables à l'occasion du gala du 37^e Grand Prix du Conseil des arts de Montréal, un partenaire de longue date. Ces prix récompensent chaque année les organismes qui ont contribué de façon exceptionnelle à la vitalité artistique de Montréal.

Alliée aussi du milieu éducatif

Notre partenariat avec CinÉcole s'est poursuivi en 2022-2023, une année record où plus de 22 000 élèves dans 17 villes réparties dans 10 régions du Québec ont été rejoints pour assister à 118 projections sur grand écran et participer à 128 ateliers en classe. Activité de sensibilisation des élèves du secondaire au cinéma québécois et francophone, CinÉcole est pilotée par Mediafilm depuis 2009.

En collaboration avec Printemps numérique, Télé-Québec en classe a lancé le balado Empreinte numérique pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de citoyenneté à l'ère du numérique. En compagnie du duo Douaa Kachache et Tom-Eliot Girard (*MAMMOUTH Hebdo*) à l'animation, des adolescents du deuxième cycle du secondaire y partagent leurs expériences et rencontrent des spécialistes en réseaux sociaux, en droit et en cybersécurité.

En 2023, la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec a fait confiance à Télé-Québec pour concevoir sa nouvelle campagne « Les pros de l'éducation », qui avait pour objectif de sensibiliser la population à l'importance des professionnelles et des professionnels de l'éducation dans nos écoles. La campagne a mis en vedette Simon Boulerice, Bianca Gervais et Mélissa Bédard, trois personnalités grandement associées à Télé-Québec.

En partenariat avec le Réseau québécois pour la réussite éducative et Alloprof, Télé-Québec a participé à la troisième Journée des finissants, le 17 juin 2022. Plusieurs partenaires et médias y ont également contribué, dont l'Union des municipalités du Québec. L'objectif de cette journée, qui a lieu le troisième vendredi de juin depuis 2020, est de créer un mouvement pour que les gens félicitent les finissants et les finissantes du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle, du cégep et de l'université.

Plusieurs partenaires du milieu de la jeunesse ont pour leur part profité de la portée de notre plateforme Squat. Nous avons ainsi poursuivi notre collaboration fructueuse avec la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i), offrant une actualité vulgarisée pour le jeune public, en plus de développer davantage des partenariats existants, comme Wapikoni, avec qui nous avons collaboré pour présenter une semaine d'activités et d'animations sur le thème de la Semaine de la vérité et de la réconciliation, entre autres. En collaboration avec le Centre d'interprétation de l'eau, nous avons également rendu accessible *Fantastik'eau*, une série de vidéos qui souligne l'importance de l'eau.

Télé-Québec en classe a elle aussi mis en valeur les contenus de nos partenaires, comme les courtes capsules *Culture et moi*, réalisées par l'organisme Compétence culture et qui permettent de découvrir des métiers du milieu culturel, quatre courts métrages du festival Plein(s) Écran(s) ainsi que quatre moyens métrages documentaires produits par le festival Cinemania. La contribution de Télé-Québec en classe permet d'ajouter de la valeur aux ententes de partenariat et à certaines initiatives développées par l'équipe des Ventes de Télé-Québec. À l'occasion du centenaire du peintre Jean Paul Riopelle, Télé-Québec en classe a également collaboré avec la Fondation Riopelle pour diffuser sept de leurs contenus.



MATCH BÉNÉFICE
DE BALLON-CHASSEUR



CAMPAGNE CINÉ-CADEAU ET LES
PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC



37^e GRAND PRIX DU CONSEIL
DES ARTS DE MONTRÉAL
© Normand Huberdeau

Présence internationale

En 2022-2023, notre partenariat avec la Délégation du Québec à Paris nous a permis de faire découvrir l'une des expériences de réalité virtuelle de La Fabrique culturelle au public de la Maison du Québec à Saint-Malo. Cette fois, nous avons présenté l'expérience Canopée, produite en collaboration avec la Sépaq et mettant en vedette Kanen et Émile Bilodeau en duo inédit dans des paysages enchanteurs du Québec.

À l'invitation du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, nous avons aussi présenté une sélection de vidéos de La Fabrique culturelle sur la biodiversité au cœur de la Place Québec, à la COP15, à Montréal, un événement d'envergure mondiale. Des visiteurs et des visiteuses de partout ont ainsi été mis en contact avec nos contenus.

Télé-Québec, citoyen corporatif

Ancrée dans son milieu, Télé-Québec offre un soutien essentiel à des organismes communautaires du quartier qui l'accueille depuis sa fondation, en 1968. Elle a par exemple une longue histoire avec Mères avec pouvoir, qui soulignait en 2022 son vingtième anniversaire. Partenaires de La guignolée des médias depuis ses débuts, en 2001, nous avons également mis nos équipes à contribution pour amplifier le message de la guignolée et solliciter des dons en novembre et en décembre 2022. Les membres du personnel ont aussi organisé des activités-bénéfiques à l'interne pour la Guignolée des médias et pour la campagne d'entraide, avec qui nous collaborons depuis de nombreuses années. D'autres employés et employées ont participé à un match-bénéfice de ballon-chasseur pour lever des fonds destinés aux bourses de financement de l'Alliance Médias Jeunesse.

Faire le pont entre les clients d'affaires et le public

En 2022-2023, nous avons également mis au service de nos partenaires et de nos collaborateurs d'affaires notre grande connaissance du public québécois et notre créativité pour proposer des occasions d'affaires et des campagnes publicitaires qui apportent une plus-value aux téléspectateurs et téléspectatrices.

Voici trois exemples probants de partenariats.

TÉLÉ-QUÉBEC ET LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, UNE HISTOIRE DE COMPLICITÉ

Nous avons créé un partenariat unique avec Les Producteurs de lait du Québec, qui a été le présentateur officiel du quarantième anniversaire de *Ciné-cadeau*. Une approche créative et collaborative entre Télé-Québec et ce partenaire a mené au déploiement d'une plateforme de communication portant nos couleurs et celles des Producteurs de lait du Québec. Cette collaboration a promu l'essence et les valeurs de la marque *Ciné-cadeau* à l'intérieur même des publicités des Producteurs de lait du Québec, par l'entremise d'une série de formats publicitaires inédits et de méthodes de déploiement collaboratives permettant à l'annonceur de s'immiscer littéralement, et organiquement, dans la programmation *Ciné-cadeau*.

TÉLÉ-QUÉBEC ET DESJARDINS, UNE HISTOIRE DE VALEURS

Le partenariat entre Télé-Québec et Desjardins, qui dure depuis quelques années, est basé sur une mission commune : contribuer au développement des communautés en les accompagnant dans l'éducation et la sensibilisation. Les campagnes créées pour ce partenaire ont mis l'accent sur des valeurs de bienveillance, de développement humain, d'engagement et d'intégrité. Le partenariat s'est déployé de façon stratégique et ciblée par le biais de plusieurs marques de Télé-Québec pour rejoindre différentes clientèles :

- Avec La CLEF : une campagne de sensibilisation sur les REEE mettant en vedette Mélissa Bédard
- Avec MAMMOUTH : une association pour faire de l'éducation financière auprès des jeunes dans des capsules MAMMOUTH Hebdo et pour La soirée MAMMOUTH 2022
- Avec L'indice Mc\$ween : une association organique pour sensibiliser les gens aux produits et aux services financiers offerts et les accompagner au fil des projets importants de leur vie.
- Avec En ligne : une association pour sensibiliser à la cybersécurité mettant en vedette Mehdi Bousaidan et Nellie Brière, et qui s'est déployée sur toutes les plateformes de Télé-Québec : télévision, numérique et médias sociaux.

TÉLÉ-QUÉBEC ET L'ORDRE DES INGÉNIEURS, UNE HISTOIRE DE FIDÉLITÉ

Le partenariat entre l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et notre jeu-questionnaire scientifique *Génial!*, qui dure depuis treize ans, s'est poursuivi en 2022-2023, une preuve qu'il s'agit d'une association pertinente et concluante, mais aussi de la confiance mutuelle entre l'OIQ et Télé-Québec. Dans le cadre de ce partenariat, nous avons produit du contenu sur mesure permettant de faire connaître le programme Place pour toi de l'OIQ. Cette année, Télé-Québec en classe a également contribué à faire de ce partenariat un grand succès en donnant de la visibilité à la websérie *Génie ou quoi?* de l'OIQ, ainsi qu'à leurs fiches d'accompagnement pédagogique.

TÉLÉ-QUÉBEC, EN PERPÉTUELLE TRANSFORMATION

Une inauguration sous le signe d'un nouveau pôle médiatique et culturel



Le mardi 5 juillet 2022, Marie Collin, présidente-directrice générale de Télé-Québec, et Louise Lantagne, présidente-directrice générale de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), en compagnie d'Éricka Alnéus, conseillère municipale et responsable de la culture et du patrimoine à la Ville de Montréal, ainsi que de Nathalie Verge, sous-ministre à la Culture et aux Communications du Québec, ont eu le plaisir de procéder à l'inauguration officielle de leurs nouveaux sièges sociaux dans l'édifice patrimonial Au-Pied-du-Courant, à Montréal. De nombreux invités étaient présents et ont pu, entre autres, apprécier la visite des lieux animée par Myriam Wojcik et Jean-François Nadeau, les historiens de notre émission *Kebec*, et par Christine Devey, la directrice de la Maison des Patriotes – le musée situé au sous-sol de l'édifice Au-Pied-du-Courant.

Classé site historique, cet édifice du XIX^e siècle a été complètement restauré et valorisé au cours des trois dernières années afin de devenir un pôle important des secteurs médiatique et culturel de Montréal par le regroupement de Télé-Québec, de la SODEC et de leurs locataires (Alloprof et Savoir média, entre autres). L'aménagement du rez-de-chaussée a été complété en décembre 2022.

Marque employeur et enjeux relatifs à la pénurie de main-d'œuvre

Afin de favoriser le développement de notre nouvelle culture d'entreprise et de consolider Télé-Québec comme un employeur de choix, nous avons développé et mis en place de nombreux projets au cours de l'année 2022-2023.

On le sait, le Québec n'est pas épargné par la pénurie de main-d'œuvre qui touche de nombreux pays dans la foulée de la pandémie de COVID-19. Télé-Québec a été proactive sur ce plan pour éviter une perte d'expertise, malgré les nombreux mouvements de personnel au sein des équipes. Nos stratégies de recrutement ont porté fruit, en nous amenant plusieurs nouvelles personnes, qui ont contribué à nous sortir de nos habitudes. Nous avons ainsi accueilli une nouvelle vice-présidente des contenus, un nouveau vice-président des affaires juridiques, de la gestion de l'information et Secrétariat général, et un nouveau vice-président des technologies, du numérique et des opérations, ce qui a renouvelé notre comité de direction. Nous avons aussi déployé de nouvelles techniques de recrutement, notamment grâce à la mise en place d'une politique de référencement à l'interne pour quiconque mène au recrutement d'une nouvelle personne à Télé-Québec. Nous avons aussi adopté une stratégie pour reconnaître les années de service des employées et des employés actuels, et pour favoriser leur sentiment d'appartenance. Par ailleurs, des sondages ont été menés auprès du personnel pour le sonder à ce propos. Nous avons de plus continué nos efforts de représentation sur les plateformes sociales comme LinkedIn en soulignant les réalisations et les initiatives de nos équipes, ainsi que les prix qu'elles ont reçus.

Ces efforts ont été récompensés par l'embauche de nombreuses personnes apportant avec elles de nouvelles expertises et des perspectives différentes qui ont enrichi nos pratiques.

Organisation du travail et formation

Mai 2022 a marqué le retour en présentiel de notre personnel à Montréal et en région. Répondant aux attentes et aux besoins exprimés par les membres du personnel dans les sondages et consultations menés à l'interne, nous avons opté pour un modèle de travail hybride, que nous avons encadré dans une nouvelle version de notre Politique de conciliation travail et vie personnelle. Cette initiative s'inscrit en continuité avec les orientations de Télé-Québec qui visent à adapter ses pratiques de gestion des ressources humaines de façon efficiente en permettant la conciliation travail et vie personnelle de manière juste, équitable et transparente. Le retour de l'ensemble de nos employés et de nos employées dans le bâtiment Au-Pied-du-Courant a été souligné par une journée d'accueil afin de créer un sentiment de collégialité envers les nouveaux collègues, mais aussi un sentiment d'appartenance envers ces nouveaux bureaux. L'accueil a été géré sur plusieurs plans, nécessitant de ce fait la contribution des équipes des Ressources humaines, des Ressources matérielles, des Communications et des Technologies de l'information, entre autres, ainsi que celle de l'Association récréative des employés de Télé-Québec. Nous avons également coordonné l'accueil ergonomique et technologique du personnel pour nous assurer que chaque personne trouve ses repères.

Parallèlement à cette implantation progressive d'un mode de travail hybride, nous avons mis en place un nouveau programme de leadership afin d'outiller nos gestionnaires en matière de gestion du changement, d'intelligence émotionnelle, de courage managérial, de gestion de la performance et d'habileté politique. Nous avons confiance qu'ainsi outillée, notre équipe de gestion contribuera à un environnement de travail stimulant et agréable.

Tout en poursuivant la mise en place de notre nouvelle structure organisationnelle, nous avons aussi déployé un service d'accompagnement en gestion du changement auprès de chaque équipe au sein de Télé-Québec. Nous avons eu recours à différents modes de communication (intranet, affichage interne, rencontres, formations) pour informer l'ensemble du personnel des objectifs, des étapes et des échéanciers de chaque projet en chantier, et avons relié chaque projet aux lignes directrices de notre plan stratégique. Celui-ci a été présenté au personnel au printemps 2023.

La vice-présidence des ressources humaines a également offert de l'accompagnement au personnel tout au long de 2022-2023 afin de favoriser une meilleure organisation du travail. Nous avons notamment mené un sondage sur la capacité opérationnelle du personnel pour assurer une charge de travail saine dans les équipes, et avons offert des formations en gestion du temps.

Santé et mieux-être

Notre comité Santé et mieux-être a été particulièrement actif cette année. Plusieurs initiatives ont été réalisées pour nous assurer que nous contribuons ensemble au maintien d'un environnement de travail sain, ce qui passe notamment par la façon dont nous nous comportons entre collègues. Nous avons mis à jour notre Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail, et avons dévoilé un code de civilité. Le Code de civilité au travail de Télé-Québec établit des balises afin d'encadrer les relations interpersonnelles au travail. Il invite chacun et chacune à s'engager à faire preuve de savoir-vivre. Tout le personnel a dû visionner des capsules à la fois informatives et ludiques à ce sujet.

À l'automne 2022, nous avons choisi un nouveau fournisseur de services pour le Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF), pour mieux répondre aux besoins actuels de notre personnel en offrant notamment un service de télémédecine.

Relations de travail

La Société continue d'entretenir de bonnes relations avec ses syndicats. Au cours de 2022-2023, nous avons poursuivi notre travail d'évaluation des emplois de concert avec la représentation syndicale. Aucun grief n'a été déposé par le Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec, et nous n'avons aucun grief actif avec le Syndicat général des employés et employées de Télé-Québec.

Depuis avril 2022, nous avons appliqué les paramètres généraux d'augmentation des échelles salariales pour tout le personnel et les cadres tels qu'ils ont été entérinés par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Modernisation du parc applicatif institutionnel ainsi que des outils et des méthodes de travail

Nos équipes ont mené plusieurs projets à terme en 2022-2023, dont quelques-uns ont nécessité une mobilisation importante de nos ressources et une coordination extraordinaire entre plusieurs de nos directions. Ces projets assurent à Télé-Québec une plus grande adaptabilité pour répondre aux enjeux technologiques actuels. Parmi ces projets, notons le déploiement d'une nouvelle application de gestion des comptes, qui répond davantage à nos besoins et rend plus autonomes les membres de notre personnel. En chantier cette année, l'optimisation des processus de travail et la suppression d'outils technologiques désuets mènera au déploiement de nouveaux processus à l'automne 2023. En chantier également en date du 31 mars 2023, la refonte de notre outil de dépôt de projets destiné aux producteurs indépendants et dont le déploiement était prévu au printemps 2023.

De plus, et relativement aux nouvelles orientations de notre plan stratégique, nous avons mis en place à l'interne un bureau de projet permanent. Celui-ci est responsable des services aux projets, des méthodologies, des processus et des outils de gestion de projet. Ce bureau de projet permettra une gestion centralisée du portefeuille d'initiatives de Télé-Québec.

Nous avons aussi procédé à la migration des sites et des applications dans l'infonuagique, en plus de former notre personnel en programmation sécurisée pour renforcer la protection des données.

Sécurité de l'information

Pour répondre à la menace grandissante que font peser les cybercriminels sur les organisations, nous avons mené plusieurs campagnes de sensibilisation à la cybersécurité auprès de notre personnel, conformément aux 15 mesures de la Politique gouvernementale de cybersécurité. Nous avons également mis en place plusieurs procédures et mesures de protection au moyen de nouveaux outils technologiques pour empêcher les accès non autorisés à nos réseaux et à nos données.

CONSOLIDER NOTRE FINANCEMENT

Le bilan 2022-2023 a été positif, bien que marqué par une instabilité économique causée par l'inflation, les changements dans les habitudes de consommation, les enjeux d'approvisionnement ainsi que la pénurie de main-d'œuvre, ce qui a eu des répercussions sur les investissements publicitaires.

Selon Think TV³⁵, les revenus publicitaires télévision pour cette période ont connu une baisse, baisse qui s'est accentuée à partir du mois de janvier 2023. Malgré le ralentissement, Télé-Québec a su maintenir une stabilité de ses revenus autonomes pour 2022-2023.

Les revenus de créativité média ont connu une hausse remarquable de 34 %³⁶. Et l'offre de contenus de grande qualité représente une valeur sûre pour les annonceurs, ce qui a généré plusieurs projets d'association de marques et de création de contenus uniques. Le quarantième anniversaire de *Ciné-cadeau* a fortement contribué à cette croissance grâce à plusieurs collaborations, notamment avec Les Producteurs de lait du Québec.

APERÇU 2023-2024

Au cours de la prochaine année, Télé-Québec fera face à de beaux et grands défis dont les résultats seront garants de son avenir. À la faveur de nouvelles orientations stratégiques clairement définies dans son plan 2023-2027 à peine déposé, du rehaussement de son financement et de la confiance renouvelée du gouvernement du Québec, puis de la multitude de nouveaux contenus à produire et à faire découvrir au public, nul doute que l'année à venir sera riche et intense.

L'achèvement attendu de l'implantation du système central d'exploitation des contenus à forte automatisation marquera l'aboutissement d'un projet d'envergure permettant plus d'agilité dans les opérations courantes et aura un effet dans tous les secteurs de l'organisation et chez ses partenaires d'affaires. Ces avancées permettront notamment au diffuseur public de rehausser ses capacités opérationnelles, d'améliorer ses performances et de se prémunir contre les soubresauts de l'industrie hautement compétitive des médias.

Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre et de vive compétition qui persiste au sortir de la pandémie de COVID-19, il sera impératif que ces années prospères permettent à Télé-Québec de se hisser au rang des entreprises attractives, stimulantes et favorisant l'accomplissement professionnel dans un secteur où la créativité, le travail d'équipe et la performance sont valorisés.

Sur le plan réglementaire, dans le cadre de la mise en application de la *Loi sur la diffusion continue en ligne* adoptée le 27 avril 2023, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a entrepris la mise en œuvre d'un plan de réglementation en trois phases pour aboutir d'ici deux ans à un nouveau cadre réglementaire moderne et souple, qui obligera notamment les services de diffusion en ligne à contribuer à l'atteinte des objectifs de la politique canadienne de radiodiffusion.

Télé-Québec présentera ses commentaires et ses recommandations au CRTC en prenant part aux différentes consultations initiées par l'organisme réglementaire en fonction des enjeux soulevés et des effets anticipés sur ses activités. Télé-Québec est déjà prête à déposer trois interventions dans le cadre de la première phase, prévue au printemps et à l'été 2023. Plus tard, Télé-Québec participera à l'audience publique prévue en novembre 2023, ainsi qu'aux autres consultations à venir à l'automne et au courant de l'année prochaine.

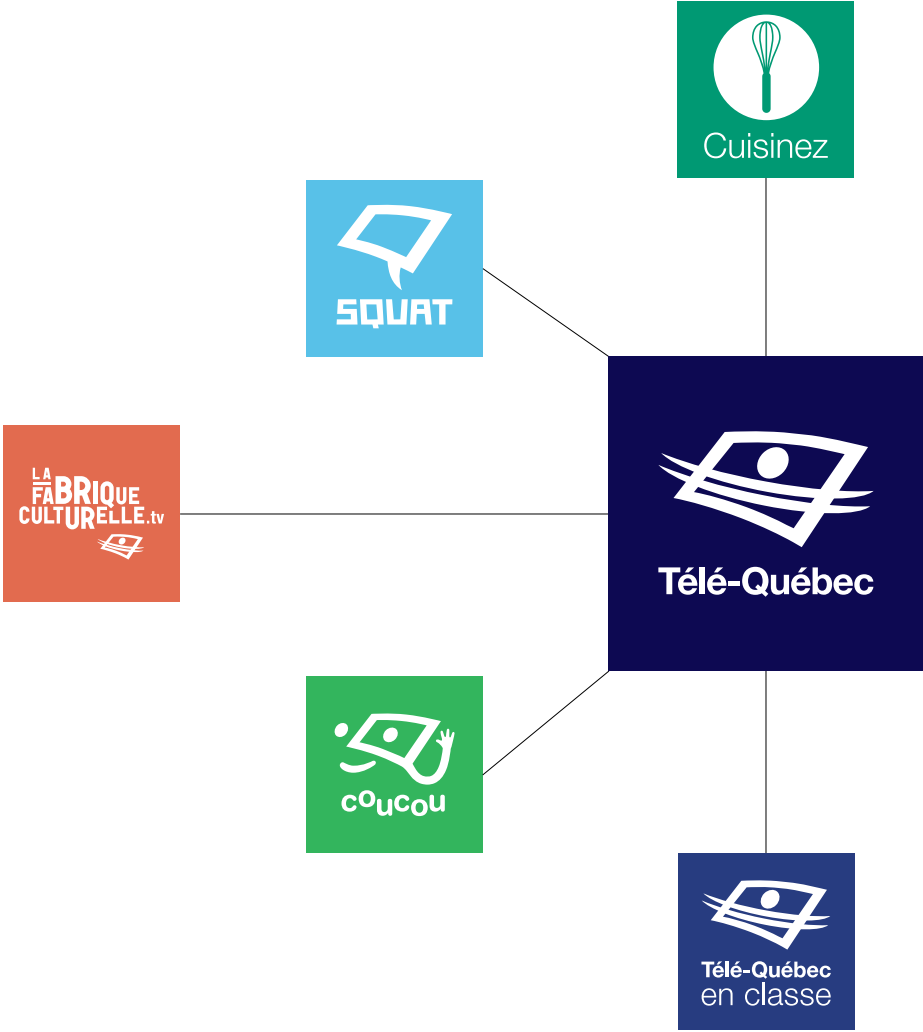
Au chapitre des affaires gouvernementales provinciales, le gouvernement élu à l'automne 2022 n'a pas tardé à démontrer sa volonté de soutenir davantage Télé-Québec dans sa mission. En effet, dans le budget déposé en mars 2023, c'est une somme de 101,1 millions de dollars qui a été octroyée sur 5 ans afin de réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse. Le gouvernement a rappelé que depuis plus de 50 ans Télé-Québec accompagne la population québécoise en lui offrant des contenus francophones de qualité, et il souhaite plus que jamais que « Télé-Québec réaffirme son rôle en programmation jeunesse et bonifie l'offre de services disponible sur ses différentes plateformes. La chaîne pourra ainsi proposer une offre originale et renouvelée ». Au cours des dernières années, le gouvernement a démontré son engagement envers Télé-Québec par le financement de projets spéciaux, notamment en jeunesse et en culture, et pour la valorisation de la langue française. Ce nouvel appui financier représente aujourd'hui un geste de confiance envers son média public.

Bref, tout est en place pour que l'année 2023-2024 soit à Télé-Québec une année foisonnante de défis, mais elle les aborde avec l'assurance qu'ils sont étroitement associés à la croissance et à la promesse d'un avenir prometteur pour le seul média public éducatif et culturel du Québec.

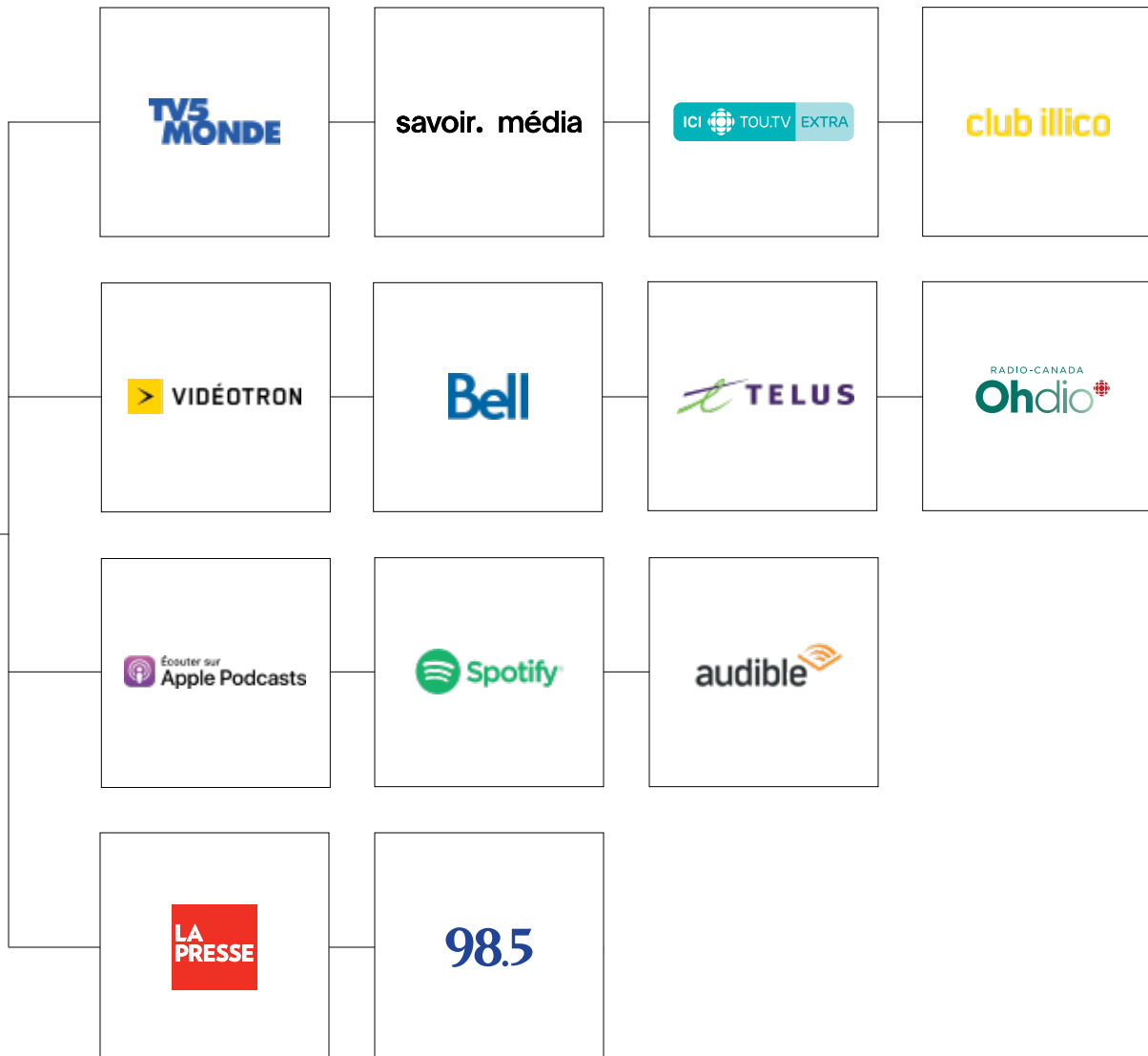
35 Think TV, décembre 2023, moyenne des revenus janvier à décembre 2023, totale francophone Québec et francophone conventionnelle au Québec.

26 Données internes des Ventes au 31 mars 2023.

ÉCOSYSTÈME DE TÉLÉ-QUÉBEC



NOS PARTENAIRES EN DIFFUSION



PRIX REMPORTEÉS



GÉMEAUX 2022

Le 11 septembre et moi

PICBOIS PRODUCTIONS

- Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : documentaire

Un chef à la cabane

ATTRACTION IMAGES

- Meilleur magazine style de vie

Cochon dingue

TRIO ORANGE

- Meilleure émission ou série jeunesse : magazine

Curieux Bégin

ZONE3

- Meilleure animation : magazine style de vie (Christian Bégin)

Dans l'ombre du Star Wars Kid

URBANIA, OFFICE NATIONAL DU FILM

- Meilleur montage : affaires publiques, documentaire – émission

Dans les médias

ZONE3

- Meilleur magazine d'intérêt social
- Meilleure animation : magazine d'intérêt social (Marie-Louise Arsenault)

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Meilleure animation pour une émission ou une série produite pour les médias numériques : affaires publiques, sport (Vanessa Destiné)

De garde 24/7

AVANTI GROUPE

- Meilleure recherche : documentaire – série
- Meilleur montage : affaires publiques, documentaire – série

Entrelacés

BIEN JOUÉ FILMS

- Meilleure émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique
- Meilleure réalisation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique
- Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique

Format familial

ATTRACTION IMAGES

- Meilleur magazine de services
- Meilleure animation : magazine de services (Sébastien Diaz, Bianca Gervais)
- Meilleure réalisation : magazine en vidéo légère

La goutte de trop

FILMS EXTÉRIEUR JOUR

- Meilleure musique originale : documentaire

J'ai jamais

PRODUCTIONS UP, YOUTHEATRE

- Meilleur premier rôle pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse (Éléonore Loisele)

Je ne suis pas un robot

ÉCHO MÉDIA

- Meilleur premier rôle pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique (Geneviève Schmidt)

MAMMOUTH /

La Soirée MAMMOUTH 2021

ATTRACTION IMAGES, PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement
- Meilleure animation : jeunesse (Pier-Luc Funk, Sarah-Jeanne Labrosse)
- Meilleure réalisation jeunesse : divertissement – magazine
- Meilleure recherche : jeunesse
- Meilleure direction photographique ou éclairage : humour, variétés toutes catégories
- Meilleure création de costumes : humour, variétés toutes catégories
- Meilleur habillage graphique : toutes catégories

La Panne

BLACHFILMS

- Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques jeunesse : fiction
- Meilleure réalisation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : jeunesse

Passe-Partout

ATTRACTION IMAGES

- Meilleure émission ou série jeunesse fiction : 12 ans et moins

Seuls

PICBOIS PRODUCTIONS

- Meilleure émission documentaire : société
- Meilleure réalisation documentaire : société, histoire, politique et économie – émission
- Meilleur scénario : documentaire – émission
- Meilleure recherche : documentaire – émission

Y'a du monde à messe

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

- Meilleur son : magazine, affaires publiques, documentaire toutes catégories



DC WEB FEST 2022

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Gold Award
- Social Impact Award



FÉLIX 2022

La fin des faibles

URBANIA

- Émission de l'année – Musique



JAPAN PRIZE 2022

Dounia

TOBO MÉDIA

- Grand Prix
- Meilleure production pour le public du primaire (The Best Work in the Primary Division)



NUMIX 2022

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Capsules et websérie – Documentaire – Enjeu de société, culture et histoire



NUMIX 2022

Devenir Margot

BABEL FILMS

- Balado – Enjeu de société



PRIX D'EXCELLENCE 2022 DE L'ALLIANCE MÉDIAS JEUNESSE

La Soirée MAMMOUTH 2021

ATTRACTION IMAGES,
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

- Prix d'excellence inclusion, engagement, ouverture au monde



PRIX D'EXCELLENCE 2022 DE L'ALLIANCE MÉDIAS JEUNESSE

Trousses de littérature de Télé-Québec en classe

- Meilleur contenu interactif : acquisition de connaissances et développement du sens critique



PRIX DE RECONNAISSANCE JEUNESSE EN LITTÉRATIE NUMÉRIQUE 2022 MTLCONNECTE

En ligne

ATTRACTION IMAGES

- Grand Prix du jury



RÉALS 2022

Le grand solstice

LES FILMS SANAJIK

- Œuvre non dramatique



RÉALS 2022

Audrey est revenue

QUEBECOR CONTENU,
PRODUCTIONS PIXCOM

- Œuvre série de fiction



T.O. WEBFEST 2022

Décoloniser l'histoire

PICBOIS PRODUCTIONS

- Meilleure série documentaire
- Meilleure série montréalaise



WORLD MEDIA FESTIVAL / TELEVISION & CORPORATE MEDIA AWARDS 2022

De garde 24/7

AVANTI-TOAST

- Intermedia-Globe Silver Award – Documentaries: Health and Medicine

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

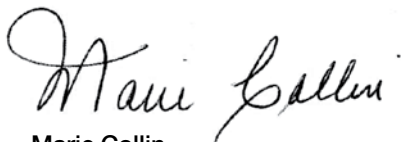
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

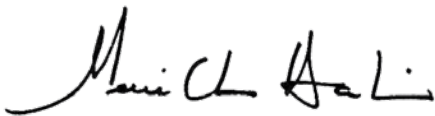
Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marie-Christine Hamelin, CPA
VICE-PRÉSIDENTE – FINANCES ET ADMINISTRATION

Montréal, le 3 juillet 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec a comptabilisé aux 31 mars 2023 et 2022, à l'état de la situation financière, des revenus reportés en lien avec des subventions octroyées par le gouvernement du Québec relatives à des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Toutefois, pour une partie de ces revenus reportés, il n'existe pas de stipulations créant une obligation répondant à la définition d'un passif pour Télé-Québec. Cela constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transferts qui avait également donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Ainsi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) En dollars	
	2023	2022
État de la situation financière		
Revenus reportés	<u>(15 526 219)</u>	<u>(15 699 446)</u>
Dette nette et déficit cumulé	<u>(15 526 219)</u>	<u>(15 699 446)</u>
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	<u>(173 227)</u>	<u>(1 764 097)</u>
Déficit annuel 2023 / Excédent annuel 2022	173 227	(1 764 097)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs, et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;

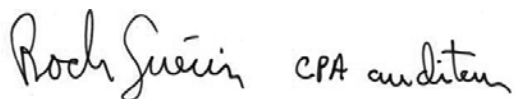
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur
Directeur principal d'audit

Montréal, le 3 juillet 2023

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL (retraité note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	60 918 936 \$	63 151 305 \$	69 466 409 \$
Immobilisations	4 759 230	4 699 897	4 679 127
Intérêts sur la dette	886 269	1 406 200	948 807
Autres	5 234 088	4 967 689	2 351 476
Ventes, services et revenus divers	18 368 061	18 607 901	17 247 597
	90 166 584	92 832 992	94 693 416
CHARGES			
Droits de diffusion	44 069 392	47 081 054	50 051 810
Traitements et charges sociales	25 198 688	24 263 871	23 302 236
Services professionnels et administratifs	8 659 441	9 005 739	7 537 720
Loyers, location et fournitures	1 385 655	1 376 897	1 219 811
Frais de promotion et de communications	3 312 194	3 358 037	3 292 865
Coûts de transmission et de distribution	1 818 036	1 715 507	1 672 831
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	4 759 230	4 700 409	4 679 329
Frais financiers (note 4)	943 948	1 446 963	996 351
Charge de désactualisation – OMHS (note 9)	—	16 313	15 786
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	4 548	5 215
	90 166 584	92 969 338	92 773 954
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	—	(136 346)	1 919 462
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	(104 353)	(104 353)	(2 045 019)
Modification comptable (note 3)		(290 687)	(269 483)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉ	(104 353)	(395 040)	(2 314 502)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(104 353) \$	(531 386) \$	(395 040) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie	3 883 222 \$	12 091 782 \$
Créances (note 5)	9 844 309	10 095 112
Placement (note 6)	9 842	9 842
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	56 345 201	54 756 178

70 082 574 **76 952 914**

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 7)	9 944 920	22 737 504
Charges à payer et frais courus (note 8)	11 370 348	16 850 981
Droits de diffusion à payer	6 643 238	10 621 567
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 9)	361 381	488 490
Dettes à long terme (note 10)	39 825 578	31 617 516
Revenus reportés (note 11)	52 950 681	46 821 530
Avance du gouvernement du Québec (note 12)	2 750 000	2 750 000

123 846 146 **131 887 588**

DETTE NETTE

(53 763 572) **(54 934 674)**

ACTIFS NON FINANCIERS

Droits de diffusion	10 946 628	12 390 614
Immobilisations corporelles (note 13)	39 770 921	40 304 290
Charges payées d'avance	2 514 637	1 844 730

53 232 186 **54 539 634**

DÉFICIT CUMULÉ

(531 386) \$ **(395 040) \$**

DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Cléroux
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023 BUDGET	2023 RÉEL	2022 RÉEL (retraité note 3)
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	— \$	(136 346) \$	1 919 462 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 557 800)	(4 315 010)	(3 246 252)
Réévaluation des immobilisations corporelles – OMHS	—	143 422	—
Amortissement des immobilisations corporelles	4 759 230	4 700 409	4 679 329
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	20 000	4 548	5 215
	(778 570)	533 369	1 438 292
Acquisition des droits de diffusion		(43 604 967)	(49 674 351)
Utilisation des droits de diffusion		45 048 953	48 069 313
Acquisition de charges payées d'avance		(4 262 126)	(3 015 063)
Utilisation des charges payées d'avance		3 592 219	2 534 691
		774 079	(2 085 410)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(778 570)	1 171 102	1 272 344
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE		(54 446 184)	(55 734 314)
Modification comptable (note 3)		(488 490)	(472 704)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE RETRAITÉE		(54 934 674)	(56 207 018)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(53 763 572) \$	(54 934 674) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022 (retraité note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent annuel	(136 346) \$	1 919 462\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(11 396 772)	(8 831 994)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 700 409	4 679 329
Charge de désactualisation – OMHS	16 313	15 786
Perte sur radiations d'immobilisations corporelles	4 548	5 215
	(6 811 848)	(2 212 202)
Variations des actifs et des passifs liés au fonctionnement (note 14)	1 414 081	6 690 468
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(5 397 767)	4 478 266
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 647 005)	(4 700 178)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(4 647 005)	(4 700 178)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts temporaires	2 191 317	4 876 057
Remboursement des emprunts temporaires	(355 105)	(2 162 203)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	1 836 212	2 713 854
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(8 208 560)	2 491 942
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 091 782	9 599 840
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 883 222 \$	12 091 782 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2023

1. CONSTITUTION, OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle, de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les obligations liées à la mise hors service, la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus, excluant les charges sociales à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie est constituée des soldes bancaires.

PASSIFS

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint Télé-Québec à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques ;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation ;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées ;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles qui sont reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est commencée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesse :

70 % lors de la première diffusion ;

30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Contenus numériques des productions originales jeunesse :

Linéairement sur 24 mois

Les montants payés pour des droits de diffusion avant que le contenu n'ait été livré ou que ne commence la période de diffusion sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, ce qui inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	<u>Durée de l'amortissement</u>
Bâtiment	40 ans
Réseau d'antennes	20 ans ⁽¹⁾
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique et logiciel	de 3 à 5 ans
Matériel roulant	5 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans

⁽¹⁾ Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie des réseaux d'antennes sont amortis sur une durée de 29 à 92 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats et du déficit cumulé. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption d'une nouvelle norme comptable

SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1^{er} avril 2022, Télé-Québec a adopté le chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui traite de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des obligations juridiques liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles, qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, ainsi que des informations à fournir à leur sujet.

Les principaux éléments de ce chapitre sont les suivants :

- un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation (OMHS) peut découler soit de l'acquisition, de la construction, du développement ou de la mise en valeur d'une immobilisation corporelle, soit de l'utilisation ultérieure d'une immobilisation corporelle;
- le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par Télé-Québec s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause et est passé en charges de manière logique et systématique;
- le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges;
- les évaluations ultérieures du passif au titre d'une OMHS peuvent entraîner, soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif;
- l'évaluation d'un passif au titre d'une OMHS doit déboucher sur la meilleure estimation du montant requis pour mettre hors service l'immobilisation corporelle (ou la composante) en cause à la date de clôture.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES [suite]

Télé-Québec a fait le choix d'appliquer les dispositions de ce chapitre selon l'approche rétroactive modifiée définie dans les dispositions transitoires. Ainsi, Télé-Québec a évalué les montants comptabilisés au moyen de l'information disponible, des hypothèses appliquées et des taux d'actualisation courants au 1^{er} avril 2022. L'adoption de cette norme selon l'approche rétroactive modifiée a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les soldes suivants :

	2022
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Passifs	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	488 490 \$
Dette nette	488 490 \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	197 803 \$
Déficit cumulé	290 687 \$

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

Charges	
Amortissement des immobilisations corporelles	5 418 \$
Charge de désactualisation – OMHS	15 786
Excédent annuel	(21 204)
Déficit cumulé au début de l'exercice	269 483
Déficit cumulé à la fin de l'exercice	290 687 \$

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

Dette nette au début de l'exercice	472 704 \$
Excédent annuel	(21 204)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 418
Dette nette à la fin de l'exercice	488 490 \$

4. FRAIS FINANCIERS

	2023	2022
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	8 779 \$	7 751 \$
Fonds de financement	508 359	65 398
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	929 825	923 202
	1 446 963 \$	996 351 \$

5. CRÉANCES

	2023	2022
Agences de publicité	4 418 476 \$	4 951 994 \$
Récupération de coûts auprès d'un organisme du gouvernement du Québec	2 863 138	2 958 381
Taxes à la consommation à recevoir	1 131 011	1 468 081
Autres	1 431 684	716 656
	9 844 309 \$	10 095 112 \$

6. PLACEMENT

	2023	2022
Placement TV5MONDE	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	2023	2022
Emprunts auprès du Fonds de financement	9 944 920 \$	22 737 504 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 50 486 587 \$ au 31 mars 2023 (59 265 301 \$ au 31 mars 2022), aux fins suivantes :

	2023	2022
Maintien d'actif	31 136 587 \$	39 915 301 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	50 486 587 \$	59 265 301 \$

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux du bon du Trésor 3 mois, plus une marge de 0,02 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion (2022 : moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 %). Le taux d'intérêt est de 3,496 % au 31 mars 2023 (0,393 % au 31 mars 2022).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 mars 2023 et 2022, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée, alors qu'ils portent intérêt au taux du bon du Trésor 3 mois, plus une marge de 0,02 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires (2022 : taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 %). Aux 31 mars 2023 et 2022, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

En 2023, un emprunt temporaire de 14 628 796 \$ a été converti en dette à long terme directement par le ministère (2022 : 0 \$). Ces remboursements d'emprunts temporaires et ces nouvelles dettes à long terme ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

8. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	5 472 207 \$	7 595 431 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	573 748	3 156 030
Traitements à payer	2 128 171	2 277 318
Provision pour vacances et congés de maladie	1 866 201	1 792 927
Charges sociales à payer	1 330 021	2 029 275
	11 370 348 \$	16 850 981 \$

9. OBLIGATION LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de Télé-Québec concernent principalement le retrait de pylônes et d'antennes sur son réseau de diffusion.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022
Solde au début	488 490 \$	472 705 \$
Charge de désactualisation	16 313	15 785
Révision des estimations	(143 422)	—
Solde à la fin	361 381 \$	488 490 \$

9. OBLIGATION LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS [suite]

Principales hypothèses utilisées

	2023	2022
Taux d'actualisation	De 4,05 à 4,29 %	De 3,29 à 3,41 %
Période d'actualisation restante	De 21 à 88 ans	De 22 à 89 ans
Taux d'inflation	2,03 %	2,03 %

Les coûts estimés pour réaliser les activités de mise hors service au 31 mars 2023 et inclus dans l'évaluation du passif sont de 922 646 \$ (2022 : 865 000 \$).

10. DETTES À LONG TERME

	2023	2022
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ échu le 1 ^{er} juin 2022	—	1 722 446
• 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ échu le 13 janvier 2023	—	10 043
• 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	238 320	476 328
• 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	1 833 127	2 747 752
• 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	1 703 606	2 128 176
• 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	3 382 814	4 225 637
• 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	3 293 307	3 949 645
• 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	600 929	700 767
• 2,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	5 764 723	6 722 154
• 1,345 % (taux effectif de 1,440 %) remboursable par versements annuels de 147 694 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2030	1 030 076	1 176 713
• 1,330 % (taux effectif de 1,421 %) remboursable par versements annuels de 97 227 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2030	774 752	871 230
• 3,627 % (taux effectif de 3,725 %) remboursable par versements annuels de 1 469 788 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2032	14 628 796	—
• 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	6 575 128	6 886 625
	<u>39 825 578 \$</u>	<u>31 617 516 \$</u>

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pouvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement. Ainsi, des remboursements sur la dette à long terme d'une valeur de 6 420 734 \$ (2022 : 7 432 532 \$) ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie, compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2024	6 188 650 \$
2025	5 950 170
2026	5 031 599
2027	5 031 599
2028	3 755 857
2029 et suivantes	14 043 456

11. REVENUS REPORTÉS

	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES, SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
2023			
Solde au début	46 363 830 \$	457 700 \$	46 821 530 \$
Nouveaux revenus reportés	17 226 281	299 642	17 525 923
Virements aux résultats de l'exercice	(10 818 947)	(577 825)	(11 396 772)
Solde à la fin	52 771 164 \$	179 517 \$	52 950 681 \$
2022			
Solde au début	47 487 917 \$	35 501 \$	47 523 418 \$
Nouveaux revenus reportés	7 483 642	646 464	8 130 106
Virements aux résultats de l'exercice	(8 607 729)	(224 265)	(8 831 994)
Solde à la fin	46 363 830 \$	457 700 \$	46 821 530 \$

12. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret no 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret no 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2031 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	TOTAL
Coût des immobilisations									
2021 (retraité note 3)	1 277 606	8 674 234	33 869 921	20 450 878	1 443 441	30 355 255	725 409	14 629 874	111 426 618
Acquisitions ou transferts	—	—	399 307	524 996	104 602	1 070 316	—	1 147 031	3 246 252
Radiations	—	—	(1 674)	(79 069)	—	(238 516)	(24 514)	—	(343 773)
2022 (retraité note 3)	1 277 606	8 674 234	34 267 554	20 896 805	1 548 043	31 187 055	700 895	15 776 905	114 329 097
Acquisitions ou transferts	—	—	363 888	654 428	103 350	2 432 769	122 938	637 637	4 315 010
Obligations liées à la mise hors service	—	—	(143 422)	—	—	—	—	—	(143 422)
Radiations	—	—	(1 067)	(25 849)	—	(662 085)	—	—	(689 001)
2023	1 277 606	8 674 234	34 486 953	21 525 384	1 651 393	32 957 739	823 833	16 414 542	117 811 684
Cumul des amortissements									
2021 (retraité note 3)	—	144 373	27 584 777	16 580 456	657 846	23 636 663	718 398	361 523	69 684 036
Amortissement de l'exercice	—	216 856	658 266	1 014 636	86 996	2 099 203	4 420	598 952	4 679 329
Radiations	—	—	(863)	(78 484)	—	(234 697)	(24 514)	—	(338 558)
2022 (retraité note 3)	—	361 229	28 242 180	17 516 608	744 842	25 501 169	698 304	960 475	74 024 807
Amortissement de l'exercice	—	216 856	662 679	1 053 162	99 677	2 028 429	7 524	632 082	4 700 409
Radiations	—	—	(599)	(25 848)	—	(658 006)	—	—	(684 453)
2023	—	578 085	28 904 260	18 543 922	844 519	26 871 592	705 828	1 592 557	78 040 763
Valeur nette comptable									
2022 (retraité note 3)	1 277 606	8 313 005	6 025 374	3 380 197	803 201	5 685 886	2 591	14 816 430	40 304 290
2023	1 277 606	8 096 149	5 582 693	2 981 462	806 874	6 086 147	118 005	14 821 985	39 770 921

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [suite]

Des immobilisations corporelles totalisant 1 606 594 \$ au 31 mars 2023, dont 1 555 028 \$ pour l'équipement informatique et logiciel, 49 234 \$ pour l'aménagement du bâtiment et 2 332 \$ pour le matériel technique n'ont pas été amorties, étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice (428 804 \$ au 31 mars 2022, dont 15 184 \$ pour les aménagements du bâtiment, 391 961 \$ pour l'équipement informatique et logiciels et 21 659 \$ pour le mobilier). De ce montant de 1 606 594 \$, un montant de 1 189 424 \$ correspond à du développement en cours de logiciels et d'applications informatiques de la catégorie « Équipement informatique et logiciel » (2022 : 313 664 \$).

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 1 578 931 \$ (2022 : 1 910 926 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2023	2022
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement		
Créances	250 803 \$	(6 835) \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(8 009 757)	(3 350 297)
Charges à payer et frais courus	(5 148 638)	3 494 836
Droits de diffusion à payer	(3 978 329)	508 068
Revenus reportés	17 525 923	8 130 106
Droits de diffusion	1 443 986	(1 605 038)
Charges payées d'avance	(669 907)	(480 372)
	<u>1 414 081 \$</u>	<u>6 690 468 \$</u>

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 577 397 \$ (2022 : 29 443 \$).

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2023, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que ce gouvernement est une partie apparentée qui possède une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et de l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	2023	2022
Moins de 30 jours	3 850 485 \$	2 780 786 \$
De 30 à 60 jours	1 038 237	1 853 145
Plus de 60 jours	4 020 980	4 152 590
	<u>8 909 702</u>	<u>8 786 521</u>
Provision pour créances douteuses	(196 404)	(159 490)
	<u>8 713 298 \$</u>	<u>8 627 031 \$</u>

15. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

2023	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	9 944 920 \$	— \$	— \$	— \$	9 944 920 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	10 040 327	—	—	—	10 040 327
Droits de diffusion à payer	6 643 238	—	—	—	6 643 238
Dettes à long terme	7 336 947	12 815 693	10 055 025	16 265 816	46 473 481
	33 965 432 \$	12 815 693 \$	10 055 025 \$	16 265 816 \$	73 101 966 \$
2022	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	22 737 504 \$	— \$	— \$	— \$	22 737 504 \$
Charges à payer et frais courus (excluant les charges sociales à payer)	14 821 706	—	—	—	14 821 706
Droits de diffusion à payer	10 621 567	—	—	—	10 621 567
Dettes à long terme	7 208 031	10 344 127	7 860 942	10 650 945	36 064 045
	55 388 808 \$	10 344 127 \$	7 860 942 \$	10 650 945 \$	84 244 822 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et de ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 mars 2023 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 73 118 \$ (2022 : 86 064 \$), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché, puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

16. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés de Télé-Québec participent au Régime de retraite du personnel employé du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2023, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,04 % à 9,69 % de la masse salariale admissible, et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,29 % à 12,67 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE qui devait être versé par l'employeur pour l'année civile 2022. Ainsi, Télé-Québec a estimé un montant de compensation à 6,04 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022. Le versement de cette compensation a pris fin le 31 décembre 2022.

16. RÉGIMES DE RETRAITE [suite]

Les cotisations de Télé-Québec, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS jusqu'au 31 décembre 2022, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 771 129\$ (2022 : 1 681 279\$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. DROITS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Droits contractuels

Télé-Québec dispose de droits par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2025 pour la réalisation de projets spéciaux à venir qui totalisent 1 772 779\$ (2022 : 4 461 769\$).

Les droits minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	1 122 779 \$
2025	650 000
	1 772 779 \$

Obligations contractuelles

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et d'autres biens et services qui totalisent 3 917 388\$ (2022 : 5 603 424\$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice clos le 31 mars 2023 concernant ces baux s'élève à 1 223 841\$ (2022 : 1 170 608\$) et celle des autres biens et services s'élève à 216 518\$ (2022 : 213 852\$).

Télé-Québec s'est engagée par des contrats de droits de diffusion dont les droits commencent subséquentement au 31 mars 2023 pour une valeur de 12 976 918\$ (6 649 286\$ au 31 mars 2022).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	13 626 228 \$
2024	2 138 297
2025	511 730
2026	434 326
2027	183 725
	16 894 306 \$

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée à toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration et du comité de direction, ainsi que la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

ANNEXES A

UTILISATIONS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Télé-Québec a réalisé en 2022-2023 plus de 10 projets associés aux ressources informationnelles, ce qui représente 200 interventions. Voici un sommaire de quelques réalisations clés.

NOUVELLES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET À LA CYBERMENACE (TERRANOVA SECURITY)

Valeur induite :

- Sensibilisation et formation de notre personnel sur la compromission de courriels professionnels, les courriels, l'ingénierie sociale, les rançongiciels, le vol d'identité et l'hameçonnage
- Sensibilisation et formation de notre personnel sur l'utilisation des appareils mobiles, le bon usage de l'Internet, la gestion des mots de passe et le signalement d'incidents
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD)

MISE EN PLACE DE L'AUTHENTIFICATION MULTIFACTORIELLE (DITE MFA) POUR LA CONNECTIVITÉ DU RÉSEAU VIRTUEL PRIVÉ

Valeur induite :

- Authentification sécurisée par l'utilisation de plusieurs couches d'accès pour chaque employé et pour empêcher les accès non autorisés aux réseaux de Télé-Québec
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

DÉVELOPPEMENT D'UN GUICHET UNIQUE POUR LES DEMANDES DE SOUTIEN, DE SERVICE ET D'ACCÈS À UNE BASE DE CONNAISSANCES SUR LA PLATEFORME CLIENTS (LANCEMENT EFFECTUÉ EN AVRIL 2023)

Valeur induite :

- Centralisation des demandes de soutien et de service
- Utilisation de tableaux de bord pour suivre la qualité du service

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION DES APPAREILS MOBILES DE MICROSOFT MDM INTUNE (LANCEMENT EFFECTUÉ EN AVRIL 2023) (40 INTERVENTIONS)

Valeur induite :

- Gestion à distance du parc d'appareils mobiles de Télé-Québec (p. ex. : portables, iPhone, iPad, Android, etc.)
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGCD

MISE EN TEST DE NOUVELLES APPLICATIONS VIRTUALISÉES VDI VMWARE

Valeur induite :

- Travailler à distance dans les applications lourdes traditionnelles avec une plus grande rapidité (moins de latence)
- Récupération rapide des postes de travail virtuels comparativement aux postes physiques

TRANSFORMATION DE L'HÉBERGEMENT WEB : MIGRATION DE TOUTES LES PLATEFORMES WEB EN MICROSERVICES KUBERNETES DANS L'INFONUAGIQUE MICROSOFT AZURE

Valeur induite :

- Nouveaux outils pour déployer plus rapidement les nouveaux sites Web et plateformes numériques
- Automatisation de la gestion des suivis de performance de l'infonuagique Microsoft Azure
- Conformité au décret du Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI)

RACCORDEMENT D'UN CIRCUIT EXPRESSROUTE, PAR L'ENTREMISE DU FOURNISSEUR RÉSEAU D'INFORMATIONS SCIENTIFIQUES DU QUÉBEC (RISQ), À NOTRE ENVIRONNEMENT EN INFONUAGIQUE MICROSOFT AZURE

Valeur induite :

- Augmentation de l'étendue du réseau de Télé-Québec sur Microsoft Azure via une connexion privée et sécurisée
- Connectivité fibre optique à haute vitesse avec les environnements en infonuagique Microsoft Azure
- Rapport d'audit des accès aux mots de passe ou à la documentation

CRÉATION DU COMITÉ D'APPROBATION DES MISES EN PRODUCTION (CAMEP) (20 INTERVENTIONS)

Valeur induite :

- Arrimage des déploiements en production sans risque
- Stabilisation de l'infrastructure
- Documentation des changements
- Transversalité

SITE DE RELÈVE : DÉPLOIEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE HYPERCONVERGÉE CISCO HYPERFLEX ET RÉSEAUTIQUE CISCO ACI AU SITE DE RELÈVE DES INFRASTRUCTURES SUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Valeur induite :

- Capacité de relever les opérations de Télé-Québec dans un autre site en cas de désastre au site primaire de l'édifice Au-Pied-du-Courant
- Conformité aux 15 mesures obligatoires du CGOD

DÉPLOIEMENT DE LA PROTECTION DES SITES WEB DE TÉLÉ-QUÉBEC AVEC LA STRATÉGIE WAF (WEB APPLICATION FIREWALL)

Valeur induite :

- Protection accrue des propriétés Web contre les attaques informatiques

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Répartition de l'effectif

POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2022 AU 31 MARS 2023

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 MARS 2023
Personnel d'encadrement	64 200	31	64 231	35
Personnel professionnel	180 863	530	181 393	99
Personnel de bureau, technicien et assimilé	181 583	2 032	183 615	101
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	—	—	—	—
Total des heures	426 646	2 593	429 239	235

La cible d'heures rémunérées fixée à 489 448 heures a été respectée par la Société.

La pénurie de main-d'œuvre affecte toujours les ressources humaines de la Société.

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2022 ET LE 31 MARS 2023

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	2	53 200\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	50	4 836 814\$
Total des contrats de services	52	4 890 014\$

1 Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2 Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes quant au processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a par la suite établi les taux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Taux de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2023	16 474 688\$	13 339 225\$	3 135 463\$	124 %	100 %	Performance des revenus publicitaires et de redevances
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2023	443 839\$	401 853\$	41 986\$	110 %	100 %	Augmentation des tarifs de location
				16 918 527\$	13 741 078\$	3 177 449\$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Télé-Québec dispose d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles. La Société n'a toutefois reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* pour la période commençant le 1^{er} avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas d'informations détaillées sur les objectifs de son plan stratégique et l'atteinte de ceux-ci.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En 2022-2023, la Vice-présidence des ressources humaines a conclu des partenariats avec des organismes spécialisés en employabilité afin de favoriser l'accès à l'égalité en emploi au sein de Télé-Québec par le recrutement auprès des catégories de personnes visées.

La Vice-présidence des ressources humaines porte une attention particulière aux questions d'accessibilité à l'occasion de chaque embauche et offre à l'ensemble des membres de son personnel des accommodements à la demande. En 2022-2023, aucun membre du personnel n'a formulé de demande à ce propos.

Par ailleurs, la Politique de conciliation travail et vie personnelle offre une plus grande flexibilité aux membres du personnel qui auraient besoin de travailler à l'extérieur des bureaux de Télé-Québec ou qui auraient besoin d'organiser leur horaire de travail en fonction de contraintes particulières pour des raisons de santé.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PÉRIODE 2022-2023

Élaboré avec l'apport de toutes les unités administratives, le Plan d'action de développement durable 2016-2020 a été prolongé deux fois pour une période supplémentaire d'une année, la dernière prolongation s'étendant jusqu'au 31 mars 2023. Il s'agit donc du septième bilan annuel sous l'égide de ce Plan 2016-2020, lequel recense les actions réalisées au cours de la dernière année (1^{er} avril 2022-31 mars 2023), comparé à l'exercice précédent (1^{er} avril 2021-31 mars 2022).



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION 1	INDICATEUR / CIBLE
Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail	Nombre d'activités de sensibilisation et de formations auprès du personnel – 2 ou 3 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Depuis 2016-2017, 74 formations ont été dispensées auprès de 645 personnes de notre personnel et plus (dont 24 formations Office 365 auprès de 361 employés et employées)

En 2022-2023, 21 activités de sensibilisation sur les technologies de l'information ont été offertes :

- 11 formations : maîtrise de logiciels, programmation, transformation numérique, infonuagique, etc. (auprès de 20 membres du personnel)
- 3 campagnes de sensibilisation aux règles de cybersécurité au travail (à tout le personnel)
- 7 conférences : p. ex. WAQ – Web ; Bootcamp SMPTE¹ ; MTL Connecte, etc. (18 membres du personnel)

ACTION 2	INDICATEUR / CIBLE
Conversion des documents en format papier vers des documents en format électronique	Nombre de documents électroniques – au moins 14 documents ou processus électroniques (depuis 2016)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Depuis 2016-2017 : 54 documents ou processus électroniques ont été mis en place

Sept nouveautés en 2022-2023 :

- Nouvelle Politique de gestion de l'information : elle énonce notamment le principe de la lutte contre la surcharge d'information, qui génère un coût environnemental important
- Plateforme unique CLIENTS : elle centralise l'ensemble des demandes de soutien informatique et matériel (mise en place en avril 2023)
- Contrats 365 : formulaire électronique de demande de contrat au début du processus
- Application SAP CONCUR : système de gestion des dépenses pour le personnel
- Outil numérique de visualisation de performances de grille, secteur de la Recherche
- Cybersécurité :
 - Gestionnaire de courriels Microsoft Outlook : ajout d'un bouton d'alerte d'hameçonnage
 - Activation des alertes Office 365 : réception d'avis de Microsoft lors d'activités suspectes.

1 SMPTE : Society of Motion Picture and Television Engineers

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE [suite]

ACTION 3	INDICATEUR / CIBLE
Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères et organismes publics et communautaires	Nombre de partenariats ou de locations à prix minimal – 1 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Prêt de nos locaux aux 6 organismes suivants :

- Alloprof : 3 rencontres (pour un total de 60 personnes)
- Savoir Média : 2 tournages et 2 rencontres (54 personnes)
- Conseil de presse : 1 rencontre (15 personnes)
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC) : 1 formation (22 personnes)
- Maison nationale des Patriotes : 2 rencontres (30 personnes)
- Mères avec pouvoir : 1 activité de financement (40 personnes)

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS ET DES EMPLOYÉES

ACTION 4	INDICATEUR / CIBLE
Minimiser les effets du déplacement du personnel en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports collectifs, les déplacements actifs et les visioconférences	1 action minimisant les déplacements des membres du personnel

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Légère hausse des visioconférences Teams : 282 utilisateurs et utilisatrices (contre 271 en 2021-2022)
- Deux annonces publiées sur l'intranet, à l'occasion du retour au bureau, pour sensibiliser aux :
 - transports collectifs : proposition de rabais sur les cartes Opus
 - covoiturage : outils de Mobilité Montréal pour se déplacer

ACTION 5	INDICATEUR / CIBLE
Encourager les membres du personnel à diversifier leurs modes de déplacement et à favoriser l'utilisation des transports collectifs et les déplacements actifs pour se rendre au travail (p. ex. transports collectifs, BIXI, voiture électrique, covoiturage, stationnement pour vélos, etc.)	Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats – 2 partenaires, pratiques ou programmes (depuis 2016). Augmentation des déplacements actifs et de l'utilisation des transports collectifs

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Activités du comité DD : 3 activités de sensibilisation à la pratique du vélo, auprès d'une quarantaine de personnes au total (de juin à octobre 2022)
- Conférence sur les véhicules électriques auprès d'une vingtaine de personnes (novembre 2022)
- Enclos à vélos sécurisé de 90 places au siège social (édifice Au-Pied-du-Courant)

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

ACTION 6

Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur

INDICATEUR / CIBLE

1 action contribuant à la réduction de la consommation de l'énergie et de l'eau, et meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Au siège social, l'économie d'énergie s'arrime aux nouvelles pratiques en ingénierie, en architecture, en réalisation et en sélection de matériaux de construction
- Au siège social, l'aménagement paysager vise à compenser les îlots de chaleur
- Sensibilisation à la consommation responsable de l'eau par de l'affichage et un questionnaire envoyé à tout le personnel
- Réutilisation d'équipements : vente de 40 chariots en métal au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)
- Hausse de 35 % de l'ensemble des matières recyclées, notamment :
 - matières dangereuses (peinture) : 439 kg (contre 10 kg en 2021-2022)
 - matériaux secs (tissus, bois) : +51 % (par rapport à 2021-2022)

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION 7

Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques

INDICATEUR / CIBLE

Diminution du stockage et de l'impression, réduction du nombre d'appareils et de leur consommation d'énergie – 1 action contribuant à la réduction globale du nombre d'appareils et de la consommation d'énergie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Réduction du nombre d'appareils du parc informatique : moins 7 % comparativement à 2021-2022
- Progression de la proportion d'ordinateurs portables dans le parc informatique (78 % contre 62 % au 31 mars 2022), ce qui génère une consommation électrique moitié moindre que celle des ordinateurs de table
- Économiseur automatique activé sur les ordinateurs portables dès 20 % de leur autonomie
- Réutilisation de 187 équipements électroniques fonctionnels en fin de vie :
 - Vente aux enchères au personnel (93 personnes participantes)
 - Nouveau : Envoi au Centre de services scolaire de Montréal – usage par les étudiants (33) et à une entreprise de réinsertion au travail – Insertech (61)

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique [suite]

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION 8	INDICATEUR / CIBLE
Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication	Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) – 2 par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Parmi l'ensemble des achats média, 93 % du budget (9 achats sur 10) sont consacrés aux achats numériques et électroniques
- Importante hausse des campagnes 100 % numériques, p. ex. *À boire et à manger*, *Comme des têtes pas de poule*, *Audrey est revenue*, *La Une*, *L'air d'aller*, etc. (15 campagnes numériques et plus contre 2 en 2021-2022)
- À l'occasion de tirages au sort de prix, l'emballage des prix a été fait en papier recyclé (p. ex. pour la campagne de sensibilisation à la cybersécurité)
- Diminution de l'impression des répertoires d'émissions (pour les journalistes) : moins 33 %, comparativement à 2021-2022

MARCHÉS PUBLICS

ACTION 9	INDICATEUR / CIBLE
Dans le cadre de notre Politique d'approvisionnement écoresponsable, poursuivre l'acquisition de biens et de services écoresponsables	Proportion des acquisitions de biens et de services écoresponsables, sur l'ensemble des acquisitions (en volume et en valeur)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Depuis le 1^{er} septembre 2022, Télé-Québec a mis en place un processus interne lui permettant d'identifier systématiquement les acquisitions écoresponsables de l'ensemble de nos Biens, services et travaux de construction (BST). Elles représentent 9 % de l'ensemble des BST (en volume et en valeur).

En ce qui concerne précisément les données d'acquisitions écoresponsables issues de SEAO, depuis le 1^{er} septembre dernier, elles représentent 1 % en volume et 2 % en valeur, par rapport à l'ensemble des acquisitions.

ACTION 10	INDICATEUR / CIBLE
Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats	Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé – cible : 75 % de ce personnel a été formé

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Dans le cadre du Forum SSMP (Sous-secrétariat aux marchés publics) d'octobre 2022, tout le personnel effectuant les achats a suivi deux ateliers sur les acquisitions écoresponsables, présentés par le MELCCFP².

2 MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 11

Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration des contenus de Télé-Québec

INDICATEUR / CIBLE

Suivi de la liste des contenus selon les principes de développement durable – Maintien de la proportion des trois-quarts (75 %) des contenus de Télé-Québec intégrant 2 principes et plus

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Dans sa planification stratégique 2023-2027, Télé-Québec a intégré sept principes de développement durable à ses enjeux et à ses orientations : Accès au savoir ; Protection du patrimoine culturel ; Efficacité économique ; Participation et engagement ; Équité et solidarité sociale ; Production et consommation responsables ; Subsidiarité

Au moins 90 % des contenus intègrent 2 principes ou plus.

Les principes les plus récurrents dans nos contenus sont les suivants :

Accès au savoir

- Télé-Québec en classe (plateforme éducative)
 - 464 000 visionnements et vues³, 68 000 abonnés (+118 %) et 17 000 contenus
 - Vidéos : *Corpus* (29 capsules sur le corps humain) ; *Pause techno, les métiers du futur* ; *Portraits* (8 balados sur des femmes réputées)
 - Participation au Comité interministériel en éducation au développement durable (CIÉDD) regroupant 14 ministères ou sociétés d'État
 - Présentation d'un reportage de *L'avenir nous appartient* à la Conférence internationale « L'éducation au développement durable », en Roumanie
- La CLEF (communauté de parents sur les médias sociaux)
 - Deux millions de vues (+54 % par rapport à 2021-2022) et 66 contenus sur Facebook
- Documentaires : *Citizenfour – Edward Snowden* ; *Climat dérégulé, santé en danger* ; *La Une* ; *Lettre d'amour à la ville* ; *La science du succès*
- Magazines : *Ça vaut le coût* (Antivirus et sécurité informatique) ; *Génial!* (Éducation du public à la science) ; *Deux hommes en or et Rosalie* (Farah Alibay)
- Fictions : *L'île Kilucru* (Apprentie fée ; Le vent inconnu) ; *Comme des têtes pas de poule* (Fugue en si mineur : retour à l'école à 19 ans)
- Communications : partenariat avec le festival Euréka (sciences et technologies) : promotion du festival et soirée *Génial!*

Protection de l'environnement

- Magazines : *Génial!* (Dispositif Houlo-Bubbles pour contrer le vieillissement des lacs) ; *L'avenir nous appartient* (Remplis verts – remplissage de gourdes)
- *La Soirée MAMMOUTH 2022* : sketch « Les supers-héros de l'environnement »
- Séries de fiction : *L'île Kilucru* (Le grand recyclage) ; *Comme des têtes pas de poule* (Greta Babin-Bibeau : sauver des arbres près de l'école)
- Télé-Québec en classe : deux nouvelles listes thématiques : Changements climatiques et écoanxiété, puis Biodiversité
- La Fabrique culturelle : partenariat avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie : présentation vidéo sur la biodiversité à la COP15

Protection du patrimoine culturel

- Documentaires : *Boucar et le Magtogoek* (découverte des paysages côtiers du fleuve) ; *Janette et filles* ; *Décoloniser l'histoire* (saison 2)
- Magazines/variétés : *Belle et Bum* (répertoire québécois et/ou autochtone) ; *Y'a du monde à messe* (au Théâtre Paradoxe, église désacralisée)
- Webséries : *Squat* : *Theodosia* (sensibilisation à l'archéologie)
- La Fabrique culturelle : Le tour du grand bois par Édith Butler ; L'ancêtre du drapeau du Québec ; Michel Tremblay, le p'tit gars de la ville à Duhamel
- Communications : exposition « De Pépinot à La Pat' Patrouille », au Musée canadien de l'histoire, à Gatineau

Efficacité économique

- Documentaires : *Essentiels* (contribution des immigrants à l'économie) ; *Les moyens de la classe moyenne* ; *Pour nous chez nous*
- Magazines : *L'indice McSween* (Condotel et rentabilité) ; *Plan Dozois et logements abordables*
- La Fabrique culturelle : Agriculture biologique asiatique – Stéphanie Wang ; *Pour nous chez nous* – bien gérer nos ressources naturelles



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION 12	INDICATEUR / CIBLE
Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié	Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de Télé-Québec – Maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5.

- Les grands rendez-vous culturels (arts vivants) : *Marie-Mai Immuable*; *Michel Tremblay en quatre-vingts temps*; *Nelly Arcan – La fureur de ce que je pense*, etc.
- *Le Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale* « Notre langue aux mille accents »
- Cinéma : *L'homme qui a vendu sa peau*; *Arthur Rambo* (romancier au temps des réseaux sociaux); *Histoire d'amour et de désir* (poésie arabe)
- Fiction : *L'air d'aller* (l'auteur Jean-Christophe Réhel est poète et romancier); *L'île Kilucru* (Zora et le tableau mystérieux)
- Documentaire : *Lumière! L'aventure commence* (sur les débuts du cinéma)
- Variétés : *Les créateurs : la grande soirée* (prestations de jeunes talents en danse, en rap, en humour, en musique, etc.)
- Webséries : *Squat*; *Tara Duncan* et *Theodosia* (adaptations de romans)
- Télé-Québec en classe : 13 nouvelles troupes de littérature (p. ex. Sarcelles; Florence et Léon); *Le début des forts* (6 capsules sur la culture hip-hop); centième anniversaire du peintre Jean Paul Riopelle (7 contenus)
- La Fabrique culturelle : 6 100 capsules, 1,6 million de visionnements et 134 partenaires
- Nouveaux partenariats : OHdio (découvrabilité des balados de Télé-Québec); Cinemania (Soirée courts métrages de Télé-Québec); Ville de Gatineau; Festival international de Lanaudière (musique); Festival des arts de Saint-Sauveur
- Vidéos : Une chanson à l'école « Les doigts en cœur » : en tout, 75 200 visionnements/vues; Le monde est à raccommoder – J. Villeneuve : 18 400 visionnements/vues



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACTION 13	INDICATEUR / CIBLE
Favoriser, par sa programmation de contenus et ses partenariats, la consommation responsable dans la population	Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables – 1 contenu ou partenariat par année

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Plusieurs contenus répertoriés

- Documentaires : *2050 : Faudra-t-il se passer de viande?*; *Insectes à la carte*
- Magazines : *Ça vaut le coût* (trucs économiques pour l'épicerie; objets réutilisables); *L'indice McSween* (commerces écoresponsables; fonds éthiques et investissements); *Autonome* (faire son potager; réparer un vieux vélo); *L'avenir nous appartient* (Boucar au marché des produits locaux; les Chillionnaires)
- Cuisine : *Chef Oli vire champêtre* (produits locaux, circuits courts et cuisine saisonnière)
- Séries de fiction : *Passe-Partout* (fabrication de mouchoirs réutilisables); *L'île Kilucru* (Capitaine Milo : confectionner un vêtement avec des tissus récupérés)
- Séries Web et télé : *Le trône de laine d'acier* (« Loco et écolo! »)
- Télé-Québec en classe : *Fantastisk'eau* (8 vidéos sur l'eau potable); *Sommes-nous de grands consommateurs?* (1 vidéo)
- La Fabrique culturelle : Se vêtir éthiquement : Coop La Machine; Surcycler : Créer des luminaires à partir de matières récupérées.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

ACTION 14

Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer d'autres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec

INDICATEUR / CIBLE

Maintenir l'engagement de Télé-Québec et explorer les possibilités de nouveaux partenariats – Maintien de cet engagement auprès d'organismes communautaires et sociaux

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Maintien des engagements suivants.

- Campagnes d'entraide :
 - La Guignolée des médias (du 25 novembre au 31 décembre)
 - La campagne Entraide (du 10 octobre au 4 novembre)
- Information pour personnes en situation de handicap et leurs proches, intranet :
 - La Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin
 - La Journée internationale des personnes handicapées, 3 décembre
- Dons de temps d'antenne à 30 fondations et organismes, parmi lesquels :
 - Fondations : Dépendances Montréal; Hôpital Maisonneuve-Rosemont; Petits trésors (santé mentale des jeunes); Jeunes en tête (détresse psychologique des jeunes); Fondation des étoiles (recherche pédiatrique), etc.
 - Organismes : Jeunesse sans drogue Canada; BGC Canada; Héma-Québec; Alcooiques Anonymes; Guignolée D' Julien; MADD Canada (Mères contre l'alcool au volant); Société de sauvetage du Québec, etc.

Nouveaux engagements

- Affaires juridiques : participation à une réunion d'information de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN), février 2023
- Télé-Québec en classe :
 - Expertise en terminologie : écriture épïcène, nommage des réalités des personnes réfugiées
 - Bénévolat d'équipe auprès d'un organisme communautaire, décembre 2022



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

ACTION 15

Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie

INDICATEUR / CIBLE

Nombre de contenus prônant une meilleure santé et une meilleure qualité de vie – Maintien, chaque année, de contenus (ou de segments de contenus) axés sur la santé et la qualité de vie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Un grand nombre de contenus et de segments ont été présentés.

- Documentaires : *Covid – 100 jours pour éviter la pandémie*; *La grippe espagnole – La grande tueuse*; *Je pleure dans ma tête, les traumas par les mots*; *Votre santé, un trésor très convoité*
- Magazines : *Deux hommes en or et Rosalie* (D^r Zan et D^r Marquis; ministre Christian Dubé); *Génial!* (jeu sur l'emplacement des organes humains; appliquer du corps gras sur une brûlure?); *Ça vaut le coût* (bureaux assis/debout; loisirs d'hiver); *L'avenir nous appartient* (des intervenants pour aider les parents; caravane médicale du Book humanitaire)
- Séries de fiction : *L'île Kilucru* (Le grand bal de Fantomini); *Schtroumpfs 3D* (Schtroumpfette en fait trop : le « jusqu'au-boutisme »); *Soirée MAMMOUTH 2022* : segment sur la santé mentale
- Séries Web et télé : *Le trône de laine d'acier* (« Du végétal au menu! »); *Squat* : capsule « Bouge ton Squat » : faire participer les jeunes au Grand défi Pierre Lavoie (défi des Cubes énergie)
- Télé-Québec en classe : documentaires *Globésité* et *Homo Toxicus*.

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie [suite]

ACTION 16	INDICATEUR / CIBLE
Sensibiliser le personnel de Télé-Québec à l'importance de protéger leur santé et d'améliorer leur qualité de vie	Taux de personnes rejointes par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie, et variété de services offerts pour promouvoir ces activités – 100 % du personnel de Télé-Québec est sensibilisé sur une base annuelle (exemples d'activités et d'offres : poursuivre l'offre de salles pour des activités physiques; mettre à disposition douches et vestiaires après ces activités; poursuivre l'offre de stationnement à vélos et les partenariats visant un rabais dans des centres d'activité physique)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

Nouveautés

- LifeWorks, nouveau fournisseur du Programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) :
 - Solutions travail, santé et vie
 - Télémédecine (renouvellement d'ordonnances, aide et soins urgents)
 - Rabais et avantages relatifs à la santé et à la forme physique
- Secourisme en milieu de travail : 30 membres du personnel ont été formés
- Ergonomie des postes de travail au bureau :
 - 196 consultations personnelles préventives (auprès d'un ergonomiste)
 - 7 souris ergonomiques fournies (à la demande du personnel)
 - 20 supports et élévateurs d'écran installés
 - Des repose-pieds fournis à tout le personnel
- Des défibrillateurs sont accessibles à chacun des trois étages du siège social
- Adoption d'une nouvelle procédure d'évacuation d'urgence au siège social, y compris des dispositions personnalisées pour les personnes à besoins particuliers
- Activités du comité de développement durable auprès des employés :
 - Discussion sur la consommation responsable de l'eau, mars 2023
 - Annonce à propos de la Semaine québécoise de réduction des déchets, octobre 2022
- Activités de l'Association récréative des employés de Télé-Québec (ARETQ) : mise à disposition de couverts (ustensiles) réutilisables et recyclables

Maintien ou poursuite d'activités

- En tout, 35 messages publiés sur l'intranet concernant la santé et la prévention (nouveau PAEF; trousse de secours et secouristes; capsule sur la civilité, etc.)
- Une salle d'activité physique, 2 douches et vestiaires au siège social
- Tenue d'activités : Pilates dans une salle du siège social et yoga sur Zoom
- Programme de vaccination antigrippale, 3 novembre : 30 personnes inscrites
- Enclos extérieur à vélos (90 places) au siège social et supports à vélos accessibles au sous-sol durant l'hiver.

GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Rapport d'activités des comités du conseil 2022-2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, notamment en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil et à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023. Chacune des trois réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités aux membres du conseil d'administration ;
- recommandé l'adoption d'une nouvelle Politique de gestion de l'information ;
- assuré un suivi de la mise en œuvre des nouvelles modalités de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et des nouvelles exigences en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) ;
- surveillé la mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- procédé au suivi des actions de la Société en matière de développement durable et présenté un bilan au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience pour le poste de président-directeur général, puis à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023. Chacune des cinq réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- révisé la Politique de conciliation travail et vie personnelle ;
- mis à jour la Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail ;
- contribué à la sélection de trois dirigeants ;
- participé à la révision des évaluations des emplois des cadres supérieurs ;
- effectué la révision annuelle du Plan de relève de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et des états financiers, puis en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à cinq reprises durant la période commençant le 1^{er} avril 2022 et se terminant le 31 mars 2023. Chacune des cinq réunions a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022 ;
- présenté le Plan triennal d'immobilisations 2022-2025 ;
- mis à jour le Plan financier 2023-2028 | COF (Consolidation des organismes et des fonds) ;
- recommandé au conseil d'administration la prolongation du régime d'emprunts ;
- présenté au conseil d'administration, pour adoption, le budget 2023-2024 ;
- mis à jour le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, et en a assuré le suivi ;
- effectué le suivi du Plan d'audit et du rapport du Vérificateur général du Québec ;
- assuré le suivi du Plan de gestion intégrée des risques ;
- fait le suivi de l'état des résultats.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

Renseignements sur le conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le gouvernement.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines.



Francine Cléroux

Présidente du conseil d'administration de Télé-Québec

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec, membre de son comité de gouvernance, d'éthique et des ressources humaines, membre de son comité stratégique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 28 mars 2012 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2024

STATUT : Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM-HEC. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente années en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a notamment occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente Relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes sans but lucratif – tant dans les secteurs humanitaires que dans les domaines des arts et des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires –, parmi lesquels le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale et les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal, ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.



Marie Collin

Présidente-directrice générale, Société de télédiffusion du Québec

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 9 août 2025

STATUT : Membre non indépendant

Arrivée à Télé-Québec dotée d'une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également effectué la scolarité de la maîtrise en communications.

Par la suite, après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques du réseau TVA de 1987 à 1994, elle obtient un poste à la direction des communications de Télévision Quatre-Saisons pour les trois années subséquentes. En 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et de Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'est accentué au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Media, en 2000, puisqu'elle y a assumé la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs pour Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé, et cela pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin a fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle a notamment été invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir. Elle siège également au conseil d'administration d'Alloprof. En janvier 2020, elle a accepté un mandat à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5Monde.



Vanessa Cherenfant

Membre du comité des ressources humaines

Vice-présidente Lead Affaires

Cossette

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 3 février 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 2 février 2025

STATUT : Membre indépendant

Ingénieure de formation et véritable intrapreneure, Vanessa Cherenfant possède un riche bagage de près de quinze ans en conseil, stratégie d'affaires et lancement de nouveaux programmes. Après avoir fait ses preuves en performance organisationnelle auprès de fleurons québécois, elle a entrepris un virage vers une carrière dans le domaine des technologies, où elle a contribué au lancement et à la croissance de différents produits et services. M^{me} Cherenfant pilote aujourd'hui l'offre de services de consultation de Cossette, où elle accompagne les clients de ce chef de file canadien dans l'évolution de leurs organisations afin de mieux définir leur proposition de valeur aux membres de leur personnel et d'améliorer l'expérience des personnes dans leur milieu de travail.

La mission personnelle de M^{me} Cherenfant est de bâtir un monde qui offre des chances égales de réussite à toute personne. Elle s'engage en ce sens au sein du comité d'investissement de Fondation et du conseil d'administration d'Academos, et contribue activement à augmenter la représentation des femmes en technologie par différentes initiatives (Startup Weekend Women, Technovation, Angles-Morts). M^{me} Cherenfant mentore par ailleurs bon nombre de jeunes pousses en technologie par l'entremise de programmes comme NEXT Canada et Next AI.

Ses réalisations et ses multiples engagements lui ont valu plusieurs distinctions et nominations, dont le prix Femme en technologie pour une entreprise émergente développant une technologie innovante de YES Montréal et SAP (2015), le prix Jeune femme en technologie du Y des Femmes (2018), une présence parmi les finalistes aux Prix des femmes d'affaires du Québec (2018), une nomination à Excellence Québec (2020) et une nomination à la Mighty Women List (2023).



France Desharnais
Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 21 juin 2026

STATUT : Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditrice chez Samson Bélaïr et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et Associés.

Elle a ensuite occupé pendant dix ans divers postes de direction et de gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a entre autres été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement des affaires au sein de CGI, de Siebel Systems Canada, puis de EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement des affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. M^{me} Desharnais est désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec comme membre du conseil d'administration d'Avison Young, présidente de leur comité d'audit et membre de leur comité de cybersécurité et technologies. Elle siège également au conseil d'administration du Centre de Création O Vertigo. Elle cumule plus de vingt ans d'expérience au sein de divers conseils d'administration et comités, notamment comme présidente de la Société canadienne du cancer (SCC) Division Québec, membre du CA national de la SCC et membre du conseil d'administration de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée à titre de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.



Nathalie Dorval
Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Administratrice de sociétés

Services Conseils Nathalie Dorval Consulting

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Administratrice de sociétés cumulant trente années d'expérience dans les affaires juridiques, réglementaires et gouvernementales dans le secteur des médias et des télécommunications, M^{me} Dorval a une connaissance approfondie des environnements réglementés et des stratégies de communication et de création de valeurs qui s'y appliquent.

M^{me} Dorval est reconnue pour son expérience avérée en gouvernance et en gestion des risques, ainsi que pour ses antécédents de succès qui ont mené à des changements réglementaires et à de nouvelles occasions d'affaires dans le secteur des communications.

M^{me} Dorval a été vice-présidente des affaires juridiques, réglementaires et relations aux affiliés au groupe de radiodiffusion Astral, puis vice-présidente des affaires réglementaires pour Astral Media, avant de rejoindre Cogeco en 2013 en tant que vice-présidente des affaires réglementaires et des droits d'auteur. Depuis 2021, elle est avocate en droit réglementaire et politiques publiques en pratique privée.

M^{me} Dorval est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Elle est administratrice certifiée du Collège des administrateurs de sociétés de l'Université Laval.



Vincent Godcharles

Président du comité d'audit

Président et chef de la direction financière

Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis en 2009 à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec.

Sa carrière en comptabilité s'amorce en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix années d'expérience dans les domaines des communications et des technologies de l'information. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de technologie où il occupe le poste de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé détenant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives qui visent l'optimisation des opérations.

En plus de son rôle de chef de la direction de Logient, M. Godcharles est depuis 2021 associé au sein d'Oliva Capital, où il est en charge de la division Oliva Tech.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président Finances et administration à la Jeune Chambre de commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. En décembre 2018, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de la Fondation sablon.



Jérémie Monderie-Larouche, ASC

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Chargé de projet en développement de systèmes d'information

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 17 janvier 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très engagé et entreprenant tout au long de ses études, il organise une foule d'événements, se joint à l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

Au début des années 2000, M. Monderie-Larouche connaît sa première expérience cinématographique grâce à son oncle, le réalisateur Robert Monderie, et a le privilège alors de suivre une équipe de tournage au cours de la production du documentaire *Le Peuple invisible*. Après ce parcours, et désirant s'établir dans sa région natale, il s'associe à deux finissants pour fonder à Rouyn-Noranda l'entreprise de création numérique Balbuzard, spécialisée en production vidéo. Pendant dix ans, il a développé le secteur de la création numérique en région, accompagnant des centaines d'organisations de tout genre pour les aider à rayonner et contribuant à créer plusieurs emplois. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a réalisé *Le Routier*, un long métrage documentaire qui a connu un bon succès en festival.

M. Monderie-Larouche est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités du milieu culturel et du milieu des affaires. Il a obtenu en 2019 sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés. Il occupe actuellement un poste de chargé de projet en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



Vincent Leduc

Président du comité de gouvernance et d'éthique

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre-Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant au domaine de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion International, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité Divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été l'un des associés fondateurs de Zone3, devenue depuis l'une des maisons de production télévisuelle les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et a aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été l'un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper le poste de vice-président Production. Quand M. Leduc a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un des producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a siégé à plusieurs comités et jurys, et il a participé à une foule de rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise et de celui de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), conseil qu'il a présidé durant trois années.



Amilie Parent-Crevier

Membre du comité d'audit

Présidente

Showcare Event Solutions

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025

STATUT : Membre indépendant

Amilie Parent-Crevier a obtenu un baccalauréat en administration des affaires en 2007 et, l'année suivante, un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique de HEC Montréal. Elle a été admise à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2010.

M^{me} Parent-Crevier a travaillé au sein de la firme KPMG de 2008 à 2013 à titre de chargée de mission et de directrice. C'est à la fin de l'année 2013 qu'elle débute en tant que vice-présidente Finance de Showcare. Après avoir démontré son leadership par des réalisations concrètes dans la gestion financière et opérationnelle, elle est nommée présidente de Showcare en avril 2019. Elle défie le *statu quo* et utilise sans cesse son sens aiguisé des affaires et de l'innovation pour mener son organisation plus loin, ce qui lui a valu un prix CPA de l'année de la région de Montréal en 2021.

M^{me} Parent-Crevier a cofondé la Brigade Arts Affaires de Montréal en 2013, un organisme sans but lucratif qui a pour mission de conscientiser la relève d'affaires et de favoriser son engagement envers le milieu artistique montréalais. Elle a siégé de 2019 à 2022 au conseil d'administration de la Professional Convention Management Association (PCMA), une association représentant plus de 8 400 membres dans 37 pays.

Enfin, M^{me} Parent-Crevier siège actuellement au conseil d'administration de #Meet4Impact, une organisation qui a pour objectif de transformer l'industrie des événements d'affaires en générant un mouvement de création d'influence sociétale positive auprès de ses acteurs et de ses événements. En 2021, elle a également été entraîneuse auprès de la relève entrepreneuriale dans le programme Accélérateur Banque Nationale – HEC Montréal.



Myriam Sahi
Membre du comité des ressources humaines

Avocate
Ménard Martin Avocats
DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 7 juillet 2021
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025
STATUT : Membre indépendant

Myriam Sahi est titulaire d'un baccalauréat ès science de l'Université McGill obtenu en 2013 et d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval obtenu en 2015. Après un stage et un début de pratique comme avocate chez Stikeman Elliott, M^{me} Sahi a orienté sa pratique vers le droit de la santé. Elle a également siégé pendant plusieurs années à un comité d'éthique à la recherche pédiatrique.



Louis Tassé
Président du comité des ressources humaines

Conseiller sénior
André Filion et Associés
DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 juin 2017 / Reconduction le 7 juillet 2021
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 6 juillet 2025
STATUT : Membre indépendant

Louis Tassé est conseiller sénior en *coaching* et développement du leadership chez André Filion et Associés à Montréal depuis mai 2022.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, M. Tassé cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Ces dernières années, il a été vice-président principal Ressources humaines Amérique du Nord pour les sociétés Siemens et Brookfield. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines à Astral Media, avant quoi il a occupé différents postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés basées à Montréal.

M. Tassé est membre du conseil d'administration du Club de recherche d'emploi Montréal Centre-Nord, un OSBL qui vient en aide aux personnes en recherche d'emploi. Il agit également comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants et les jeunes professionnels en ressources humaines, ainsi que pour l'organisme La Gouvernance au Féminin.

**Revue des présences des membres du conseil d'administration
aux séances du conseil et des comités 2022-2023**

	Conseil d'administration		Comité d'audit		Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique	
	4 séances ordinaires	5 séances spéciales	4 séances ordinaires	1 séance spéciale	2 séances ordinaires	3 séances spéciales	3 séances ordinaires	0 séance spéciale
FRANCINE CLÉROUX	4/4	5/5	4/4	0/1	2/2	2/3	3/3	—
MARIE COLLIN	4/4	5/5	—	—	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	4/4	4/5	4/4	1/1	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	4/4	3/5	—	—	—	—	3/3	—
VINCENT LEDUC	4/4	5/5	—	—	—	—	3/3	—
LOUIS TASSÉ	4/4	5/5	—	—	2/2	3/3	—	—
FRANCE DESHARNAIS	4/4	5/5	4/4	1/1	—	—	—	—
VANESSA CHERENFANT	3/4	3/5	—	—	2/2	3/3	—	—
NATHALIE DORVAL	4/4	5/5	—	—	—	—	3/3	—
MYRIAM SAHI	4/4	5/5	—	—	1/2	3/3	—	—
AMILIE PARENT-CREVIER	3/4	2/5	4/4	1/1	—	—	—	—

État de situation relatif à la constitution du conseil d'administration Loi sur la gouvernance des sociétés d'État

Caractéristique	Exigence	Situation au 31 mars 2023 – Conseil d'administration de Télé-Québec
Indépendance des membres	Minimum 2/3 des membres indépendants, dont le président du conseil d'administration	10 des 11 membres sont indépendants, dont le président du conseil d'administration (91 %)
Proportion de femmes	Au moins 40 % des membres	7 des 11 membres sont des femmes (64 %)
Membre âgé de 35 ans ou moins lors de sa nomination	Au moins 1 membre	2 membres étaient âgés de 35 ans ou moins lors de leur nomination

Rémunération des dirigeants

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Nom et fonction des huit dirigeants les mieux rémunérés		Rémunération de base versée	Contribution aux régimes de retraite assumée par la société d'État ¹	Autres avantages versés ou accordés ²	Rémunération globale pour l'année financière
		A	B	C	D = A + B + C
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	222 014 \$	22 401 \$	3 388 \$	247 803 \$
NICOLE TARDIF	Vice-présidente principale Communications, image de marque et affaires gouvernementales	197 363 \$	21 295 \$	7 856 \$	226 515 \$
MARIE-CHRISTINE HAMELIN	Vice-présidente Finances et administration	193 189 \$	21 107 \$	6 581 \$	220 877 \$
MÉLANIE CHARETTE	Vice-présidente Ressources humaines	172 039 \$	18 334 \$	6 300 \$	196 673 \$
MARIE-CLAUDE ROBICHAUD	Vice-présidente Stratégies multiplateformes, recherche et innovation	165 670 \$	17 829 \$	7 604 \$	191 102 \$
SÉBASTIEN LABBÉ ³	Vice-président Technologies, numérique et opérations	150 413 \$	16 634 \$	1 043 \$	168 089 \$
RICHARD HADDAD ³	Vice-président Contenus	61 854 \$	5 248 \$	98 246 \$	165 348 \$
NADINE DUFOUR ³	Vice-présidente Contenus	79 079 \$	9 073 \$	1 143 \$	89 295 \$

1 Le régime de base constitue le Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) pour la présidente-directrice générale, ainsi que le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) pour les autres hauts dirigeants au taux de 12,67 % pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

2 Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule, ainsi que les indemnités de départ, le cas échéant, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

3 Sébastien Labbé est entré en fonction le 25 mai 2022. Une rémunération globale annualisée de 210 058 \$ lui est attribuée.
Nadine Dufour est entrée en fonction le 17 octobre 2022. Une rémunération globale annualisée de 211 136 \$ lui est attribuée.
Richard Haddad a quitté ses fonctions le 24 juin 2022. Une rémunération globale annualisée de 210 949 \$ lui était attribuée, et une indemnité correspondant à une demi-année de salaire lui a été versée.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses faites dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec.

HONORAIRES PAYÉS À L'AUDITEUR EXTERNE

Les états financiers de la Société sont audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES

Nombre total de demandes reçues du 1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	2
---	---

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications
0 à 20 jours	2	0	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0
Total	2	0	0

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉCISIONS RENDUES

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectifications	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	0	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	1	0	0	53 et 54
Refusée (entièrement)	1	0	0	1, 9 et 15
Autres	0	0	0	s. o.

MESURES D'ACCOMMODEMENT ET AVIS DE RÉVISION

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	1

Les statistiques présentées ci-dessus ne concernent que les demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2020. On peut la consulter sur le site Web de la Société.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	s. o.
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ? Si oui, expliquez lesquelles :	Non

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ? Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Oui La nouvelle politique a été adoptée le 10 juillet 2020
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	Non s. o.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? Si oui, expliquez lesquelles :	Oui <ul style="list-style-type: none"> • Remise de la politique aux nouveaux membres du personnel • Publication de la politique sur le site Web • Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications, Image de marque et Affaires gouvernementales
--	--

BILAN DES RÉALISATIONS 2022-2023 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans ses magazines comme dans ses documentaires, sa publicité ou ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, dont celles qui concernent les personnes en situation de handicap. Voici quelques exemples de ses différents contenus.

48 contenus télévisuels et numériques en 2022-2023

Passe-Partout (segments « enfants réels »)

- *Ça me fait plaisir!* : Plusieurs enfants en fauteuil roulant y sont en action.
- *Composter pour faire pousser* : Un enfant atteint de trisomie 21 sort de l'épicerie avec ses achats dans un sac en papier; Un enfant en fauteuil roulant joue aux quilles.
- *Drôle de hibou* : Un enfant atteint de trisomie 21 joue avec son chat.
- *Un crabe qui cuisine!* : Un enfant atteint de trisomie 21 écrit son nom.

Les Schtroumpfs 3D

- *La Schtroumpfette en fait trop!* : Le thème de l'épuisement et du jusqu'au-boutisme sensibilise les jeunes à ne pas en faire trop.

Comme des têtes pas de poule

- *Comme sur des roulettes* : Personnage de Xavier, un étudiant de l'école que Vic côtoie, est en fauteuil roulant.
- *Humour de pingouin* : Personnage d'Anna, brigadière, marche en claudiquant à la suite de tortures subies durant la guerre au Chili.



Le pacte

- Parmi les principaux personnages : Romane, 15 ans, rédactrice en chef du journal étudiant, est paraplégique et se déplace en fauteuil roulant depuis un accident.
- *C'est la règle du pacte! Pis des vrais amis!* : Olivier aménage un local pour que Théo et Romane aient de l'intimité.
- *On l'a fait!* : Propose une activité de sensibilisation et jeux de rôles sur diverses incapacités (mutisme, cécité, etc.).

La soirée MAMMOUTH 2022

- Un segment traite de la santé mentale.

L'air d'aller

- Dans la série, les quatre personnages principaux sont atteints de fibrose kystique.

L'avenir nous appartient (reportages)

- Organisme d'inclusion sociale Pleins rayons, qui s'adresse aux jeunes adultes autistes ou vivant avec une déficience intellectuelle.
- Programme d'accompagnement « Justice et santé mentale », qui offre un traitement judiciaire adapté aux personnes qui ont un trouble de santé mentale et qui font face à la justice.

- Coopérative de solidarité Le Relait, qui intervient en santé mentale chez les producteurs laitiers (prévention du suicide).
- Mélanie Maynard apprivoise la maladie d'Alzheimer de sa mère par le jeu.
- Les champignons magiques : la révolution thérapeutique en santé mentale.

Deux hommes en or et Rosalie

- Entrevue avec Claude Legault sur l'épuisement (*burn-out*)
- Entrevue avec le clown humanitaire Guillaume Vermette
- Entrevue avec Maëlle et sa mère Catherine, pour souligner la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.
- Jessica Barker discute des problèmes de santé mentale pendant ou après la grossesse.

Cette année-là

- 1991 : Chronique sur les œuvres culturelles traitant de l'autisme comme vecteur de changement

De garde 24/7

- *Les maux invisibles* : Sur l'anxiété
- *Guérison* : Sur les séquelles psychologiques du cancer
- *Le lien privilégié* : Sur l'obésité et la chirurgie bariatrique



Génial!

- *Place pour toi* : De jeunes ingénieurs présentent un déambulateur révolutionnaire pour faciliter les déplacements, et l'invitée Mila, atteinte de myélite transverse, en fait une démonstration.

L'indice Mc\$ween

- *Rapport de dépenses* : Quels sont les défis à relever pour gagner sa vie lorsqu'on a un handicap physique important ?

En ligne

- L'une des chroniqueuses de l'émission est Rosalie Taillefer-Simard, atteinte de surdité.
- *Handicap et numérique* : Le numérique peut-il améliorer la vie des gens qui vivent avec un handicap ?

DOCUMENTAIRES

- *Je pleure dans ma tête, les traumas par les mots*
- *Votre santé, un trésor très convoité*

CINÉMA

- *Les êtres chers* : L'histoire et les personnages abordent la santé mentale et le suicide.
- *Le goût des merveilles* : L'un des personnages principaux est atteint d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- *Le son du silence* : Traite de la perte de l'ouïe du personnage principal et aborde la solidarité au sein de la communauté malentendante.

CAPSULES WEB

La Fabrique culturelle

Plateforme culturelle.

Exemples de contenus traitant de handicap :

- *Aider les élèves avec un laboratoire empathique* : Une école primaire de Chicoutimi-Nord accueille des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).
- *Vers des champs inconnus*, de Charles Duquet : Aborde la démence et la maladie d'Alzheimer.
- *Une chorale pour personnes atteintes d'aphasie et d'Alzheimer*, à Laval
- *Jérôme Blanchette : le clown plus fort que le silence* : Ce clown thérapeutique, atteint de surdité, intervient en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).
- *Ailleurs que maintenant*, d'Entr'actes : Mise en scène de projets artistiques intégrant des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.
- *Julien Blais au rythme du Bas-du-Fleuve*

Télé-Québec en classe

Plateforme éducative pour professionnels de l'éducation et élèves.

Exemples de contenus traitant de handicap :

- Deux listes thématiques de contenus : La Journée internationale des personnes handicapées (76 contenus) et L'autisme (21 contenus)
- *À l'écoute* (balado de La puce à l'oreille) : Construire une maison
- *Culture et moi* : Conservateur et conservatrice à l'éducation
- *Pause techno, les métiers du futur* : IA et transport
- *Florence et Léon* : Trousse de littérature pour la 6^e année : Florence a une maladie respiratoire, mais elle enseigne la natation, et Léon, qui a un trouble de la vision, est agent d'assurance.
- Documentaire *Globésité* : Enquête internationale sur l'obésité

La CLEF

Communauté de parents sur les réseaux sociaux pour aider leurs enfants à compter, à lire et à écrire en famille par des contenus variés et pratiques.

Exemples de contenus traitant de handicap :

- *Philippe Laprise et le TDAH* : Étant atteint d'un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH), l'humoriste raconte sa vie avec trois enfants atteints du même trouble.
- *Mathieu Gratton et l'autisme* : L'humoriste parle de son fils Benjamin, un jeune adulte atteint d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

DIFFUSION

La programmation télévisuelle de Télé-Québec demeure entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

Depuis le début de l'année 2023, des icônes de vidéodescription sont ajoutées dans le télé-horaire du site Internet pour indiquer les émissions sous-titrées.

En tout, en 2022-2023, 20 heures et 14 minutes de vidéodescription ont été diffusées en moyenne par semaine, soit près de 4 heures de plus que l'an dernier, grâce notamment aux quotidiennes jeunesse *Passe-Partout*, *Les Mutants* et la nouvelle fiction *L'île Kilucru*. Quelques émissions hebdomadaires grand public sont aussi présentées en vidéodescription, dont *La vigne est belle*, *Like- moi!*, *La fin des faibles*.

CONSULTATIONS

Pour la préparation de nos plans d'action, nous avons consulté par vidéoconférence, le 15 février 2023, les responsables de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et quelques-uns de leurs membres, dont les suivants :

- le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)
- l'Institut national pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI-PSH)
- Dystrophie musculaire Canada (DMC)

DONS D'ANTENNE

Grâce à ses dons d'antenne, Télé-Québec sensibilise la population québécoise à la réalité des personnes en situation de handicap, grâce notamment aux organismes suivants :

- les fondations des hôpitaux St. Michael, Maisonneuve-Rosemont et Sainte-Justine, ainsi que celle du Children's Hospital
- Fondation en cœur (pour enfants)
- Le Phare (pour enfants gravement malades)
- Héma-Québec
- Petits trésors (pour enfants atteints d'autisme)
- Jeunes en tête (santé mentale des jeunes)

COMMUNICATION INTERNE (intranet)

Les actions et événements promotionnels suivants ont été diffusés sur l'intranet de Télé-Québec :

- Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1^{er} au 7 juin 2022
- Journée internationale des personnes handicapées, 3 décembre 2022
- Publication du Plan d'action 2022-2023 à l'égard des personnes handicapées
- Campagne Entraide 2022

ACCÈS À L'EMPLOI (Ressources humaines)

Affichage de cinq postes vacants sur le site de AIM Croît (Centre d'emploi et d'intégration sociale pour personnes handicapées).

ACCESSIBILITÉ WEB

Plusieurs mesures en matière d'accessibilité ont pu être mises en place :

- depuis 2022, le sous-titrage de contenus Web originaux est systématiquement demandé aux producteurs dans les licences numériques
- des émissions complètes, déjà sous-titrées dans l'application, sont désormais toutes sous-titrées sur le site Squat
- la majorité des 216 vidéos disponibles sur la page Facebook de La CLEF sont offertes avec des sous-titres
- meilleur accès aux sections « Accessibilité » :
 - ajout d'un lien vers la section dans le bas de page de plusieurs sites (Télé-Québec en classe, Squat, Coucou-page parents, La Fabrique culturelle, Cuisinez) et de l'application Télé-Québec
 - conformité de cette section au format accessible (niveau AA prévu par WCAG)
 - ajout d'un processus de rétroaction en accessibilité (boîte de courriel)

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

Dans le cadre des appels d'offres et des acquisitions d'équipements et de mobiliers, prise en compte des contraintes d'accessibilité selon les besoins rencontrés.

Parmi les nouveaux indicateurs d'acquisitions responsables (MELCCFP) est mentionnée « L'inclusion ou l'accessibilité des personnes handicapées ».

SITUATIONS PARTICULIÈRES D'URGENCE

Dans le cadre de sa mise à jour, le Plan d'évacuation en cas d'urgence pour l'ensemble du personnel du siège social a été personnalisé pour les employés à mobilité réduite et leurs accompagnateurs. Il a aussi été diffusé auprès de ces personnes.

ACCESSIBILITÉ AUX LIEUX

Pour le spectacle *Coucou – Passe-Partout* au Québec, toutes les salles étaient dotées d'aménagements pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, et 1 % de l'ensemble des sièges leur était réservé.

Des travaux ont été réalisés à l'entrée principale du siège social de Télé-Québec pour corriger un obstacle à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2022-2027

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027, Télé-Québec s'assure que l'ensemble de ses contenus, sur toutes ses plateformes, et en particulier au sein de son offre pour la jeunesse, présente des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Il s'agit d'une préoccupation majeure pour toutes les équipes de Télé-Québec et elle est prise en compte à toutes les étapes menant à la diffusion de nouveaux projets, dès le moment de la conception, tout au long du développement, notamment par le choix des invités, des têtes d'affiche, des thèmes et des sujets, ainsi qu'au moment de la production et de la promotion des contenus. Que ce soit en programmation jeunesse ou grand public, ces contenus comptent d'ailleurs un nombre important de réalisatrices et de productrices, en plus des nombreuses femmes qui composent les équipes de production. Toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation ou dans l'équipe – *À boire et à manger*, *Belle et Bum*, *MAMMOUTH*, *Dans les médias*, *Moi j'mange*, *L'air d'aller*, *Ça vaut le coût*, *Curieux Bégin*, *De garde 24/7*, *La Une*, *Deux hommes en or* et *Rosalie*, *En ligne...*

Comédiennes, réalisatrices, productrices ou animatrices, devant ou derrière la caméra, les femmes contribuent chaque jour à la programmation riche et diversifiée du média public qu'est Télé-Québec.

Politique linguistique

En tant que média éducatif et culturel, la Société de télédiffusion du Québec soutient les principes d'équité, de respect et de diversité si chers au Québec en s'adaptant aux nouvelles réalités. Depuis sa création, elle accompagne et reflète les changements qui transforment la société québécoise jusque dans sa manière de communiquer. Pour promouvoir ces valeurs, Télé-Québec a modifié sa politique linguistique, au printemps 2023, pour encourager le recours à l'écriture inclusive comme le recommande l'Office québécois de la langue française, soit en favorisant l'usage de formulations neutres, de termes collectifs et de mots épicènes qui préservent néanmoins la lisibilité du texte et son accessibilité.

La rédaction inclusive, à Télé-Québec, a pour objectifs d'éviter la discrimination relative au genre et d'assurer un équilibre dans la représentation des hommes et des femmes dans les communications internes et externes. Un guide de rédaction a été présenté aux membres du personnel afin de les accompagner dans cette voie.

Jeunesse

Les contenus jeunesse de Télé-Québec occupent une place prépondérante dans la vie des familles québécoises. Il est donc essentiel qu'ils offrent des modèles de comportements égalitaires. Un soin particulier est apporté au choix et au développement de ces contenus, afin qu'ils reflètent les valeurs d'égalité et d'ouverture chères à la société québécoise.

MAMMOUTH offre des modèles positifs d'hommes et de femmes qui accomplissent des gestes inspirants. En 2022-2023, la série *MAMMOUTH Hebdo* a mené les jeunes à la rencontre de personnalités, hommes et femmes, aux prises avec des problématiques qui leur sont familières, peu importe leur sexe. Ainsi, une capsule a présenté un groupe de jeunes filles et de jeunes garçons ayant souffert ou souffrant de troubles alimentaires. La série a aussi fait le portrait d'une intervenante psychosociale ayant elle-même vécu en situation d'itinérance, puis, dans un autre registre, de jeunes entrepreneuses. Tout un épisode a été consacré aux regards féministes. *La soirée MAMMOUTH* a pu compter sur la verve et le talent de cinq animatrices et cinq animateurs. Cette équipe paritaire a créé une soirée éclatée, à son image, où les jeunes adolescents et adolescentes du Québec ont pu se faire entendre sur des enjeux personnels, sociaux, politiques et environnementaux, entre autres. Par ailleurs, tout un segment de la soirée a porté sur la notion de consentement, un autre a abordé le recul du droit à l'avortement aux États-Unis, tandis que dans un autre encore, une jeune fille d'origine iranienne a pris la parole au sujet des manifestations de femmes en Iran – des sujets qui ont particulièrement touché les jeunes au cours de l'année 2022.

Le projet gouvernemental *Les Créateurs*, présenté en capsules au printemps 2022, a été l'occasion pour des jeunes de 12 à 17 ans de vivre une expérience culturelle hors du commun en compagnie de mentors hommes et femmes, dont des figures de la culture québécoise bien connues des jeunes comme Queen Ka, Marie-Mai et Anas Hassouna. L'animation de *Les créateurs : la grande soirée*, diffusée en mai 2022, a été assurée équitablement par l'humoriste Mathieu Dufour et l'artiste en arts visuels Gabrielle Laïla Tittley, alias Pony.



DOUNIA



COMME DES TÊTES PAS DE POULE

CETTE ANNÉE-LÀ
ELISAPIE ISAAC

La nouvelle série de fiction destinée à toute la famille *Comme des têtes pas de poule* présente le portrait d'une famille composée de deux parents et de trois enfants, dont la mère décide de changer de carrière pour étudier en construction, un milieu où les hommes sont encore largement majoritaires. Les parents sont un modèle de parité, se partageant les tâches domestiques et les responsabilités. Certains épisodes présentent des situations où les trois enfants sont confrontés à des injustices ou à des iniquités entre les sexes, qu'ils cherchent à rééquilibrer. Filles et garçons font preuve de détermination, d'ambition, mais ils sont prêts à remettre leurs positions en question. La websérie *Trône de laine d'acier avec une patte rouillée pas ben ben solide*, qui accompagne la série télé, a par ailleurs pour objectif de stimuler l'esprit critique chez les jeunes.

La nouvelle série *L'île Kilucru* s'articule autour de l'importance d'apprendre à gérer et à exprimer ses émotions, peu importe qu'on soit un garçon ou une fille, un enfant ou un adulte. Pour sa part, la cinquième saison de *Passe-Partout* continue d'offrir une belle image paritaire aux tout-petits : les trois personnages principaux se partagent les tâches et, dans leurs jeux, ils s'échangent les rôles sans distinction de sexe. Dans la famille de marionnettes, les parents se partagent également les tâches. Parmi les exemples de comportements paritaires, le père, Perlin, présente un modèle paternel qui cuisine, s'occupe de ses enfants, les console et joue avec eux. Quant au personnage de Virgule, l'éducateur à la petite enfance des jumeaux Cannelle et Pruneau, il est présent pour les enfants, attentif et compatissant. La série *Le pacte* présente le quotidien d'un groupe d'adolescents et d'adolescentes aux prises avec des préoccupations qui rejoignent tous les jeunes du Québec. Dans la deuxième saison, le trio principal a vu ses liens éprouvés par de nouveaux secrets, soulignant une nouvelle fois l'importance d'accorder sa confiance et de respecter celle qu'on nous accorde.

La deuxième saison de la série d'animation *Dounia* présente les défis que rencontrent Dounia et ses grands-parents, qui tentent d'appivoiser leur nouvelle vie au Québec, avec sa langue et sa culture, ainsi que la bataille de Dounia pour guider son père jusqu'à elle. Et la série d'animation *Cracké, la famille s'éclate* a suivi les aventures amusantes d'un papa autruche monoparental qui doit apprendre son rôle de père au contact de huit autruchons très actifs.

Du côté des séries internationales, la série *Silverpoint* suit l'enquête menée par quatre adolescents, deux garçons et deux filles, pour éclaircir le mystère de la disparition de jeunes survenue en 1997. La série d'animation *Tara Duncan* met en vedette une jeune fille ordinaire qui acquiert des pouvoirs magiques naissants et devient une héroïne forte et rassembleuse. Dans de magnifiques décors d'époque, la série *Theodosia* a pour personnage principal une adolescente passionnée d'archéologie qui, en 1906, découvre une tombe cachée et hérite de pouvoirs magiques.

L'offre culturelle jeunesse, en 2022-2023, a rassemblé trois spectacles, *Pandore*, *J'ai jamais* et *Ce monde-là*, mettant en vedette de jeunes filles aux prises avec de grandes questions morales.

Magazines, fictions et variétés grand public

L'ensemble de la programmation grand public de Télé-Québec présente de façon courante :

- des rapports égalitaires entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes ;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels ;
- des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées ;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants ;
- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

Le rendez-vous culinaire de l'automne, *À boire et à manger*, animé par deux femmes et un homme, a mené le public aux quatre coins du Québec à la rencontre de productrices et de producteurs locaux passionnés, une occasion de les entendre parler de leurs défis et de leurs réussites. Le nouveau magazine *Autonome* a pour sa part offert au public et aux animateurs – deux hommes et une femme – une foule de techniques et de trucs pour devenir plus autonomes en matière de travaux manuels et à la cuisine. L'émission, qui a accueilli des mentors et des spécialistes hommes et femmes, a décloisonné les savoir-faire ; par exemple, la mentore Édith Butler a aidé l'animatrice Rose-Aimée Automne T. Morin à s'équiper des outils de base à avoir à la maison, tandis que l'animateur Pierre Brassard s'est installé en cuisine pour suivre les conseils du jeune chef Amine Laabi. Les accomplissements de plusieurs entrepreneuses et gestionnaires ont été soulignés à *L'avenir nous appartient*, notamment la femme d'affaires Geneviève Everell, la Salvadorienne d'origine Mercedes Orellana, aujourd'hui directrice générale du Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke, Indu Krishnamurthy, directrice générale de Microcrédit Montréal, puis la directrice générale de la Sûreté du Québec, Johanne Beausoleil, première femme à diriger la police provinciale. Le prix Coup de cœur du public de *L'avenir nous appartient* a cette année été remis à l'initiative « Parents à l'école », portée par Marie-Josée Clermont. L'émission a aussi abordé des thèmes qui touchent les femmes de près, comme l'augmentation du coût de la vie.

Autre exemple de magazine paritaire (il y a parité dans l'équipe sur le plateau), *Dans les médias* s'est intéressé à différents dossiers médiatiques qui ont fait beaucoup de bruit cette année, comme l'affaire Lisa Laflamme, une journaliste et présentatrice de nouvelles qui aurait été remerciée de ses services pour une question de sexisme et d'âgisme, les manifestations de femmes iraniennes, la nomination de Chantal Machabée à la tête du Canadien de Montréal, en plus de recevoir en entrevue Carl Giroux, un animateur de radio qui a annoncé en ondes qu'il entamait un processus de transition sexuelle. L'émission du 12 octobre 2022 a été consacrée aux femmes du paysage médiatique national et international.

À l'animation des magazines *En ligne* et *L'indice McSween*, Mehdi Bousaidan et Pierre-Yves McSween étaient respectivement soutenus par les interventions avisées et éclairantes de la spécialiste des médias numériques Nellie Brière et de la journaliste Judith Lussier. Les deux magazines ont accueilli des experts et des expertes dans de nombreux domaines tout au long de la saison.

Dans le cadre du partenariat entre le jeu-questionnaire scientifique *Génial!* et l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), Télé-Québec a donné une grande visibilité au programme Place pour toi de l'OIQ, qui encourage les jeunes – filles et garçons – à étudier en ingénierie, ainsi qu'à la websérie de l'OIQ *Génie ou quoi?*, coanimée par l'ingénieure Kathy Baig et Kevin Raphael.

Belle et Bum a continué d'accorder une grande place aux femmes en musique. Outre la coanimation paritaire, l'émission musicale met en valeur un orchestre paritaire et peut compter sur une équipe de production majoritairement féminine. Les artistes invités étaient de tous les genres et de tous les milieux.

Parmi les grands rendez-vous culturels de Télé-Québec en 2022-2023, on note un bel équilibre entre les personnalités dont les œuvres ont été célébrées, de *Robert en CharleboisScope* à *Guyline Tanguay et sa veillée POP*, en passant par *Nelly Arcan – La fureur de ce que je pense*, *Marie-Mai Immuable* et *Boucar et le Magtogoek*. Au *Grand spectacle de la Fête nationale dans la Capitale*, l'orchestre était composé uniquement de femmes, et la parité a été atteinte parmi les artistes invités. Une belle diversité qui a également été mise en valeur sur le plateau de *Cette année-là*, dont l'équipe a reçu en entrevue des hommes et des femmes du milieu culturel comme Nathalie Doummar, Rémy Girard, Jacques Michel et Caroline Dhavernas.

Les fictions de Télé-Québec mettent également en vedette autant de personnages féminins que masculins. Ainsi, dans *L'air d'aller*, deux jeunes hommes et deux jeunes femmes forment un quatuor inséparable qui fait front commun contre la maladie qui les affecte. Autour d'eux, on trouve des familles variées – des parents monoparentaux ou adoptifs tout autant que des familles plus traditionnelles. La série de style documenteur *Nichole* a permis au public de plonger dans l'univers de la star montante montréalaise autoproclamée Nichole, un personnage dont l'identité de genre demeure inconnue. Quant à la troisième saison de *Téodore pas de H*, elle a suivi Téodore et Agathe dans leur apprentissage de la vie de couple. La série de fiction *Audrey est revenue*, écrite par Florence Longpré et qui a pour personnage principal une jeune femme sortie d'un coma, a été très appréciée du public.



Toujours en fiction, la série *24 heures dans la vie d'une femme* a présenté les textes de 24 autrices interprétés par de grandes actrices, et le court métrage *Femmes courage* a raconté l'histoire d'une femme contrainte d'aller frapper à la porte de l'organisme Le Chaînon. De plus, les séries de fiction internationales *Ce jour-là*, *Notre maison*, *La tour* et *Wisting* présentent des personnages féminins forts aux côtés de leurs collègues masculins.

La programmation cinéma a aussi présenté de grandes prestations au féminin et au masculin, parmi lesquelles on note celle de Meryl Streep dans *Soyez prêts pour Ricki*. Deux nouveautés du cinéma de Télé-Québec, *Le tout nouveau testament* et *Le prince oublié*, ont présenté deux personnages de père dans lesquels ont brillé les comédiens Omar Sy et Benoît Poelvoorde.

Documentaires

Les documentaires et séries documentaires de Télé-Québec présentent également une parité homme-femme chez les intervenants ou dans les sujets abordés.

À l'automne 2022, le documentaire *Janette et filles*, réalisé par l'autrice et documentariste Léa Clermont-Dion, a fait une rétrospective des avancées des droits des femmes et de l'égalité des sexes au Québec par la voix de Janette Bertrand et de celles qu'elle a inspirées au fil des ans. C'est l'histoire des femmes au Québec qui s'est construite autour des écrits, des projets et de la vie de cette grande Québécoise.

À l'hiver 2023, le documentaire *Essentiels*, porté par Sonia Djelidi et la journaliste Sarah Champagne, a ouvert les yeux du public québécois sur la dure réalité des travailleurs temporaires étrangers et des demandeurs d'asile, ces hommes et ces femmes qui ont souvent laissé derrière eux une famille pour tenter de subvenir à leurs besoins. Le documentaire a révélé leur vulnérabilité tout en exposant notre dépendance envers leurs services.

Au fil d'une quête humaine et sociale, la journaliste et animatrice Isabelle Maréchal est quant à elle allée à la rencontre de citoyennes et de citoyens du Québec dans le documentaire *Les moyens de la classe moyenne*, afin de voir comment ils parviennent à boucler leurs fins de mois et à ne pas basculer dans la pauvreté. Car la situation économique volatile des dernières années a plongé de nombreuses personnes – dont beaucoup de femmes – dans une grande précarité financière.

Les nouvelles saisons des séries documentaires *De garde 24/7*, *La Une* et *Police en service* ont toutes trois mis en lumière le travail de personnes remarquables dans des domaines professionnels à haut potentiel de stress et de risque. Les trois séries ont documenté les enjeux et les défis rencontrés par des hommes et des femmes au service de leurs concitoyens et concitoyennes, que ce soit à l'hôpital, dans les médias ou dans les rues de la ville de Québec. *La Une* a par ailleurs atteint la parité parmi ses participants.

Plateformes

Par l'entremise de toutes ses marques, Télé-Québec souhaite assurer une représentation équitable des hommes et des femmes, en offrant une diversité de rôles et sans relayer des stéréotypes de genre.

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Tout comme pour l'ensemble des contenus de Télé-Québec, l'équipe de Télé-Québec en classe vise à présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Cela se traduit par le choix des personnages des productions originales. Cette valeur oriente aussi la sélection des livres des trousseaux de littérature ainsi que le choix des narrateurs et des narratrices de ces trousseaux. Par ailleurs, les voix choisies permettent d'entendre différents accents de la langue française québécoise. L'équipe de Télé-Québec en classe est en effet soucieuse de représenter la diversité de la société québécoise sous tous ses aspects. Cela se traduit entre autres par les contenus à découvrir présentés en page d'accueil.

Enfin, certaines acquisitions de Télé-Québec en classe reflètent bien cette intention de présenter des modèles égalitaires.

LA FABRIQUE CULTURELLE

La Fabrique culturelle a produit trois vidéos dans le cadre du projet *Ces femmes qui nourrissent le Québec*, en partenariat avec le magazine *Châtelaine*. La Fabrique est allée à la rencontre de trois femmes qui travaillent dans le secteur agroalimentaire – en Gaspésie, sur la Côte-Nord et en Estrie – pour discuter de leurs parcours et de leurs réalisations.

Le catalogue de La Fabrique culturelle regorge de contenus qui présentent le travail d'artisans et d'artisanes de toutes les régions du Québec et de toutes les disciplines. Les équipes de production ont elles aussi pris l'engagement d'assurer la parité dans les contenus, aussi bien devant que derrière les caméras. Parmi les nouveautés de cette année, notons le portrait de la documentariste Julie Lambert, qui signait en 2022 le film documentaire *Femmes des bois*, sur le travail sylvicole et qui donne la parole aux femmes des camps forestiers.

LA CLEF

Toujours soucieuse de parler aux parents pour mieux les outiller, La CLEF a offert en 2022-2023 une série qui a mis les pères à l'honneur : *Être papa, c'est du sport!* Pensée pour les hommes, *Être papa, c'est du sport!* présente des pères connus (des sportifs et des humoristes) qui parlent des enjeux du quotidien qu'ils vivent avec leurs enfants. Ils donnent des trucs simples, mais efficaces pour être de meilleurs papas.

LA LITTÉRATURE SOUS LES FEUX DES PROJECTEURS À TÉLÉ-QUÉBEC

Mise en valeur par les contenus et les partenariats de Télé-Québec, de La Fabrique culturelle, de Télé-Québec en classe et de La CLEF, la littérature et l'accès au savoir occupent une place de choix, à Télé-Québec.

Jeunesse

Le grand mouvement créatif Les créateurs, lancé à l'automne 2021, a culminé en mai 2022 avec la présentation en ondes de *Les Créateurs : la grande soirée*, une émission de variétés qui a offert la chance à six jeunes de présenter le résultat de leurs ateliers créatifs avec leurs mentors. Parmi ceux-ci, on retrouvait entre autres Vanessa Lalonde, artiste de scénarios et d'images, l'humoriste Anas Hassouna et l'auteur-compositeur-interprète Émile Bilodeau. L'une des participantes a d'ailleurs récité son poème avec sa mentore, l'autrice Elkahna Talbi.

Sur la plateforme jeunesse Squat, les enfants de 6 à 12 ans ont pu participer aux activités du club de lecture. Ils ont été nombreux à y parler de leurs coups de cœur littéraires du moment. Inspirés par les portraits et entrevues d'auteurs et d'autrices présentés au club de lecture, de jeunes internautes ont réalisé leurs propres entrevues. Tout au long de l'année, plusieurs tirages et concours ont donné la chance aux membres de remporter des livres, dont plusieurs écrits par des Québécois et des Québécoises. L'une des activités les plus populaires sur la plateforme demeure l'écriture de récits de squatteurs. En 2022-2023, ce sont plus de 285 récits qui ont été publiés et commentés par la communauté. Devant pareil engouement, un concours a été lancé à l'hiver 2023 en partenariat avec le Festival de la radio numérique de Gatineau : *Récite ton récit*. La personne qui a remporté le concours a participé à l'enregistrement de son récit avec une équipe professionnelle pour créer son propre mini livre audio. Le lancement de celui-ci a été tenu au cours du festival, en avril 2023.



CETTE ANNÉE-LA
NATHALIE DOUMMAR



Récite ton récit:

Flour
de
peau



PASSE-PARTOUT

Toujours sur le Squat, la chaîne Le Canal Squat a continué de vulgariser l'actualité pour les jeunes grâce à un partenariat avec la Coopérative nationale de l'information indépendante. Chaque semaine, des journalistes synthétisent les nouvelles, les décortiquent et les mettent en contexte. Cette chaîne permet aux jeunes d'améliorer leurs capacités en compréhension de lecture et de développer leur sens critique, notamment pour devenir plus alertes face à la désinformation, très présente dans les médias sociaux.

La nouvelle série *On joue! avec Biscuit et Cassonade* est tirée de la série de livres écrite par Caroline Munger. Dans chaque épisode, Caroline fabrique des décors en petits formats pour ses amis Biscuit et Cassonade, qui s'y amusent en inventant des histoires.

La série *Passe-Partout* transmet aux tout-petits le plaisir de la langue, des sons et des mots, notamment par les séances de lecture avec le personnage de Grand-Mère, mais aussi par les jeux et les activités des personnages de la série, que parents et enfants peuvent reproduire facilement à la maison.

Du côté des acquisitions, deux séries sont adaptées de livres : *Tara Duncan* et *Theodosia*. À l'hiver 2023, Sophie Audouin-Mamikonian, l'autrice de *Tara Duncan*, a par ailleurs répondu aux nombreuses questions des jeunes sur le Squat.

Grand public

Le grand plateau culturel de *Cette année-là* a multiplié les occasions de parler de littérature en s'interrogeant notamment sur la pertinence des lectures obligatoires dans le cadre scolaire, sur l'avenir du métier de parolier, sur l'édition de théâtre et sur les difficultés d'adapter une bande dessinée pour le cinéma. L'équipe a aussi accueilli plusieurs auteurs et autrices sur le plateau, dont Daniel Lavoie, Florence Longpré, India Desjardins, Nathalie Doummar et Jacques Michel, et a fait des suggestions de lecture, des critiques de livre et des annonces de parution tout au long de la saison, en plus de parler des salons du livre.

Un épisode entier de la quatrième saison de *Kébec*, en juin 2022, a été consacré au français d'Amérique, au cours d'une semaine de programmation spéciale Québec. Des spécialistes se sont penchés sur sa spécificité et son histoire par l'entremise du combat pour sa survie. Dans un autre épisode de la série, on s'est intéressé à l'histoire du journalisme au Québec.

La nouvelle série de fiction *L'air d'aller* a été écrite par le poète et romancier Jean-Christophe Réhel, alors que la série *Comme des têtes pas de poule* marquait le retour de l'auteur Pierre-Yves Bernard en écriture jeunesse.

Au cours de la nouvelle saison de *La Une*, le public a pu suivre le travail minutieux et passionnant de journalistes d'enquête, qui doivent rapporter la nouvelle de façon claire et percutante pour en faire mieux comprendre les enjeux. Tout au long de la série, on peut observer le travail de synthèse et de rédaction effectué par les journalistes.

Parmi les grands rendez-vous culturels de 2022-2023, notons la présentation de *Nelly Arcan – La fureur de ce que je pense*, qui a mis à l'honneur les personnages féminins forts de la regrettée Nelly Arcan au fil de sept monologues saisissants, une occasion pour le public de découvrir ou de redécouvrir cette autrice à quelques jours de ce qui aurait été son cinquantième anniversaire de naissance, le 5 mars. Dans *Michel Tremblay en quatre-vingts temps*, le metteur en scène René Richard Cyr a convié le public à une célébration de l'auteur dont le travail dramaturgique a révolutionné le monde littéraire et scénique au Québec.

Des auteurs et des autrices ont également fait partie des personnalités invitées dans différentes émissions telles que *Y'a du monde à messe*, *Deux hommes en or* et *Rosalie*, *À boire et à manger* et *La belle tournée*, et deux journalistes figuraient parmi les personnes nommées à l'insigne *MAMMOUTH* en 2022, soit Tamara Altéresco et Marie-Eve Bédard.

Même la programmation cinéma a traité de littérature, par le biais de films comme *Arthur Rambo*, qui raconte l'histoire vraie d'un romancier au temps des réseaux sociaux, et *Une histoire d'amour et de désir*, qui fait l'éloge de la poésie arabe.



Plateformes

LA FABRIQUE CULTURELLE

La plateforme culturelle de Télé-Québec a poursuivi en 2022-2023 son partenariat avec l'initiative *Je lis autochtone*, dans le cadre duquel La Fabrique culturelle a publié des suggestions de lecture, notamment lors d'un épisode spécial de la série *Les libraires craquent*. La Fabrique a également développé un nouveau partenariat avec le Festival BD de Montréal en diffusant son balado *Ligne de fond*, dans lequel deux bédéistes – un homme et une femme – discutent autour d'un enjeu de société.

Au fil de l'année, plusieurs contenus relatifs à la littérature ont été produits, dont un portrait de l'auteur Michel Tremblay dans lequel plusieurs extraits de son œuvre ont été lus.

LA CLEF

Cette année, le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille – a également soutenu la littérature québécoise en offrant une *Heure du conte* avec des auteurs et des autrices du Québec, et en faisant tirer des livres québécois dans le cadre de ses concours. Par ailleurs, durant la période des Fêtes, La CLEF s'est associée à Alloprof parents pour faire tirer 25 livres. Au printemps 2023, à l'occasion du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, La CLEF a présenté un événement littéraire *Heure du conte* en virtuel. La CLEF a également présenté 11 séances *Heure du conte* rejoignant chacune plusieurs centaines de familles de partout au Québec. Voici les auteurs, autrices et personnalités qui sont venus animer des *Heure du conte* sur La CLEF : Marianne Dubuc, Valérie Fontaine, Geneviève Jetté, Jérémie Larouche, Renee Wilkin, Olivier Bernard (le Pharmacien) et Caroline Munger (Biscuit et Cassonade).

TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Télé-Québec en classe promeut la littérature, et cela de plusieurs manières. D'abord par la production de troupes de littérature adaptées pour tableau blanc interactif. Treize nouvelles troupes mettant en valeur des albums et des bandes dessinées d'ici ont été publiées en 2022-2023, et de nouvelles troupes sont à venir pour les 2^e et 3^e cycles du primaire ainsi que pour le préscolaire.

En 2022, ces troupes de littérature de Télé-Québec en classe ont reçu un prix d'excellence décerné par l'Alliance Médias Jeunesse (AMJ) pour le meilleur contenu interactif, dans la catégorie Acquisition de connaissances et développement du sens critique.

De plus, Télé-Québec en classe met la littérature en valeur en favorisant la découvrabilité de contenus sur le sujet, notamment en proposant des listes thématiques telles qu'une liste sur le roman, une autre sur la poésie et une autre encore nommée Club de lecture.

ANNEXES B

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Préambule

Les membres du conseil d'administration désirent se doter d'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des dirigeants (ci-après « le Code ») qui respecte le cadre légal, l'évolution des normes et des valeurs de la société québécoise et qui est conforme aux meilleures pratiques.

En appliquant ce Code, les membres du conseil d'administration souhaitent préserver et renforcer la confiance dans l'intégrité de l'impartialité de l'administration de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après « la Société »).

Vision

La Société est un média public de référence en matière de contenu francophone multiplateforme innovant et de qualité priorisant l'éducation, la culture et son engagement envers la société québécoise.

Valeurs

Les valeurs de la Société sont l'intégrité, l'engagement, la pertinence, la responsabilisation, le travail d'équipe et l'innovation.

Dispositions générales

1. Le présent Code a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités dans le but de contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Définitions

2. Dans le présent Code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - 2.1 **Administrateur** : désigne un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - 2.2 **Autorité compétente** : désigne le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration.
 - 2.3 **Comité** : désigne le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - 2.4 **Conflit d'intérêts** : désigne toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne, y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié, au détriment des intérêts de la Société. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement de l'administrateur ou du dirigeant est également couverte par la présente définition.
 - 2.5 **Dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont la nomination et les conditions de travail sont soumises à l'approbation du conseil d'administration.
 - 2.6 **Information confidentielle** : toute information exclusive, stratégique, industrielle, commerciale, financière, scientifique ou syndicale ayant trait à la Société, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas normalement autorisée à y avoir accès dans le cadre de ses fonctions auprès de la Société, serait susceptible de lui procurer un avantage indu d'une nature quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - 2.7 **Loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, chapitre S-12.01).
 - 2.8 **Lois et règlements** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.02, a. 15, al. 4), la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, c. M-30, r. 1).
 - 2.9 **Membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant :
 - s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de la Société ou s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, c. V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.

- 2.10 **Personnes liées** : sont des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que toute personne ou toute entreprise à laquelle l'administrateur ou le dirigeant est associé.
- 2.11 **Secrétaire général** : désigne la personne qui exerce cette fonction.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

3. L'Administrateur ou le Dirigeant doit contribuer à la réalisation de la mission et au respect de la vision, des valeurs et des orientations stratégiques énoncées dans le plan stratégique de la Société. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, au sein de la Société, encourager et entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme. Il ne doit exercer ni tolérer aucune forme de discrimination ou de harcèlement, et doit tenir compte de l'évolution de l'opinion publique quant au comportement professionnel acceptable. L'Administrateur ou le Dirigeant prend ses décisions de façon à établir et à maintenir un lien de confiance avec les citoyens, les employés, les clients, les fournisseurs et les partenaires de la Société, ainsi qu'avec le gouvernement. Dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant est assidu et agit avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité et impartialité. Il fait bénéficier ses collègues et la Société des connaissances et compétences qu'il a acquises au cours de sa carrière et se tient informé des contextes économique, social et politique dans lesquels la Société exerce ses activités.
4. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par les Lois et règlement et le présent Code, tant qu'ils demeurent Administrateur et Dirigeant et dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
5. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent maintenir à jour leurs connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans l'intérêt primordial de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent Code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux Lois et règlement applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
6. L'Administrateur ou le Dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
7. L'Administrateur ou le Dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

8. L'Administrateur et le Dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

Devoir de neutralité et de réserve

9. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
10. L'Administrateur et le Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
11. L'Administrateur ou le Dirigeant qui intervient à titre professionnel ou personnel sur les réseaux sociaux doit prendre en compte les conséquences que ses propos pourraient avoir sur la Société et éviter toute déclaration potentiellement controversée.

Déclaration

12. L'Administrateur et le Dirigeant doivent remettre au Secrétaire général, dans les trente (30) jours de leur nomination et avant le 31 mars de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le formulaire prévu à l'annexe II.
- L'Administrateur et le Dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.
- Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le Secrétaire général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévenir les conflits d'intérêts

13. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leurs fonctions, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.

15. L'Administrateur et le Dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils peuvent faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.
16. Tout Administrateur ou Dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un Administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un Dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.
Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.
17. L'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'Administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un Administrateur ou un Dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés en regard d'une disposition du Code peut prendre avis auprès du Secrétaire général ou, en son absence, auprès d'un avocat de la Direction des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou auprès du Comité.

Devoir de confidentialité

20. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'Administrateur et au Dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas disponible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'Administrateur et le Dirigeant ne doivent pas non plus donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non disponible au public concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'Administrateur ou le Dirigeant ne peut solliciter ou accepter les transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'Administrateur et le Dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'Administrateur et le Dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'Administrateur et le Dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'Administrateur ou le Dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les Administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout Administrateur qui se porte candidat à une charge publique élective doit, par l'entremise du Secrétaire général, en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit démissionner de ses fonctions.

31. En plus de ce qui est prévu dans les Lois et règlement et au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs, le Comité a pour mandat :
- 31.1 de donner son avis et de fournir son soutien à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique;
 - 31.2 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent Code et d'en informer le président du conseil d'administration;
 - 31.3 de faire enquête, de sa propre initiative ou à la réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.
- Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et, en collaboration avec le Secrétaire général, en détermine la rémunération.

Procédure

32. L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au Comité.
- Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :
- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation;
 - b) la description de la violation;
 - c) la date ou la période de la survenance de la violation;
 - d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
33. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un Administrateur ou d'un Dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le Comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne visée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et qu'il y aura une enquête.
34. Dans les trente (30) jours du dépôt de la plainte, le Comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le Comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
35. Dans le cadre de son enquête, le Comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
36. Un Administrateur ou un Dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.
37. Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du Comité (Demande d'avis – Annexe III) aux conditions suivantes :
- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent;
 - b) l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration;
 - c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète;
 - d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

38. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un Administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
39. Pour un Dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
40. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'Administrateur ou le Dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.
41. L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés, ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée, et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
42. Sur conclusion que l'Administrateur ou le Dirigeant a contrevenu aux Lois et règlement ou au présent Code, l'autorité compétente lui impose une sanction.

43. Si l'autorité compétente est le Secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'Administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
44. Dans le cas d'un Dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
45. Toute sanction imposée à un Administrateur ou à un Dirigeant, de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
46. Dans le cas d'un Dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
47. Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, des requérants et des informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler les identités, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
48. Le Secrétaire général assiste le Comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code, ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure prévue à l'annexe I est suivie par le Secrétaire général.

Dispositions diverses

49. Le présent Code est adopté conformément au Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec et aux Lois et règlement.
50. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des Administrateurs et des Dirigeants, et le Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (annexe IV).
51. Le présent Code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement. Le Code est modifié ponctuellement, en tout ou en partie, lors de changements significatifs dans les activités de la Société, lors de modifications aux lois et règlements pertinents, lors de l'évolution de l'opinion publique quant aux comportements professionnels acceptables ou à la demande expresse de toute partie prenante. Le Code est entièrement révisé tous les cinq (5) ans.
52. Les Administrateurs et les Dirigeants doivent remplir annuellement le formulaire de déclaration d'adhésion au Code (annexe V) et le remettre dûment signé au Secrétaire général.

Le Code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés ici les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (RLRQ, chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (RLRQ, chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements relatifs aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.

- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, des lois, des règlements, des conventions collectives, des normes, des directives ou des politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être déposée par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de la violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, gestion documentaire et secrétariat général, la dénonciation est transmise au Secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe

